

PAGES  
MANQUANTES

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTRÉAL, VENDREDI 18 DÉCEMBRE, 1896

No 16

2291... ABONNÉS RÉGULIERS... 2291

## Ça et là.

La commission d'enquête sur le tarif composée de MM. les ministres Cartwright, Fielding, Tarte et Paterson est en ce moment à Montréal procédant à l'audition des divers représentants des industries et du commerce.

Nous nous proposons de dégager, dans notre prochain numéro, les résultats pratiques de la consultation qui a lieu en ce moment.

Nos lecteurs suivent certainement avec intérêt dans les journaux quotidiens les comptes-rendus des séances, nous ne leur rappellerons donc pas les dépositions de chacun, mais nous essaierons de tirer pour eux des conclusions de l'ensemble de ces dépositions dont quelques-unes ne manquent pas de saveur.

Un de nos abonnés de Verchères est venu à notre bureau et nous a déclaré que le chemin de fer Montréal et Sorel exigeait 60 centins pour le transport des moindres paquets. C'est un abus intolérable auquel le gouvernement devrait remédier sous le plus bref délai.

Il n'est guère compréhensible qu'une compagnie fasse payer plus cher que l'Express qui, pour les petits paquets, ne demande dans la même localité que 25c de fret.

Notre abonné nous faisait remarquer avec raison que les compagnies de chemin de fer reçoivent des gouvernements toute sorte de privilèges et de faveurs, entr'autres le droit d'exproprier les terres, de morceler et de diviser les propriétés au grand détriment de ceux qui les possèdent pour écorcher ensuite à leur aise les marchands obligés de passer par leurs mains pour leurs envois de marchandises.

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES.  
Chambre 101, Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2.00  
Canada et États-Unis, un an 1.50  
France et Union Postale, un an (5 francs) 3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé de faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.  
L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.  
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

### LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

Les plaintes des habitants de Verchères ne sont pas les seules ; en différents endroits on se trouve dans le même cas, et il serait temps, grandement temps, que le gouvernement imposât un taux uniforme aux différentes lignes pour le transport des petits paquets.

### Beurre et fromage

A la dernière réunion de l'Association du beurre et du fromage, il a été lu une lettre du professeur Robertson, en réponse à une objection formulée par la dite Association au sujet de la vente des produits de l'industrie laitière par le gouvernement sur le marché anglais :

Le gouvernement n'aurait vendu que les produits provenant directement que des stations de laiterie du Nord-Ouest établies par lui. Le gouvernement n'a pas l'intention de continuer à gérer ces stations au delà du terme qu'il s'est assigné et elles devront être par la suite remises entre les mains de fermiers. Dans toute cette affaire, le gouvernement a eu pour seul objet d'aider à l'amélioration de la qualité dans la fabrication du beurre de crèmerie

canadienne et d'augmenter sa réputation sur les marchés anglais.

Après avoir pris connaissance de ces faits, les membres de l'Assemblée après une courte discussion décidèrent :

Que la communication reçue serait remise au comité exécutif avec instruction d'en donner connaissance au conseil du Board of Trade et d'obtenir son aide pour en référer au gouvernement et en particulier pour ce fait que les marchands canadiens n'avaient pas l'opportunité d'examiner ces produits et de faire des offres pour les acheter.

## LA MARQUE DU FROMAGE

L'Association du beurre et du fromage a eu lundi dernier une réunion spéciale de ses membres pour discuter le projet de loi de l'Hon. M. Fisher concernant la marque du fromage.

Ce projet de loi exige l'étiquetage, l'étampage ou le marquage en caractères lisibles et indélébiles des boîtes ou paquets contenant du beurre ou du fromage, avec le mot Canadian, Canadien ou Canada, le numéro sous lequel la fabrique est enregistrée et la date de fabrication du beurre ou du fromage ; les caractères ne devant pas avoir moins de  $\frac{1}{2}$  pouce de haut et  $\frac{1}{4}$  pouce de large. Les infractions à la loi seraient passibles des pénalités suivantes : amende dont le minimum serait de \$5.00 et le maximum de \$20.00 plus les frais et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement ne devant pas dépasser trois mois, avec ou sans travaux forcés.

Le PRIX COURANT a déjà traité cette question tout au long et il est heureux de voir que son opinion est partagée par les membres de l'Association du beurre et du fromage.

En effet, le Président M. A. W. Grant dit que l'Association s'est en-

gagée à accepter la marque, elle ne s'est pas engagée à indiquer la date du jour mais celle du mois seulement. Il lui semble qu'en désignant le jour et le mois sur le fromage ce serait faire tort au produit sur les marchés étrangers ; car dès que le fromage porterait une date ancienne de quelques mois, on le dédaignerait quelque bon d'ailleurs que soit son état ; il n'y a aucun doute qu'on en offrirait un très bas prix et dans une vente forcée il ne rapporterait qu'une somme dérisoire. Aucun pays du monde ne marque son fromage et la première demande qui ait été faite provient de marchands anglais. Il y a là un manque d'équité, car il n'a jamais entendu exprimer le désir que le fromage anglais fût marqué. Il y a quinze ans, dix-huit ans peut-être les Etats Unis marquaient leur fromage, mais ils ont dû abandonner ce système. Il est douteux que la marque du fromage puisse être dans les meilleurs intérêts du Canada.

M. George Hodge déclare, à son tour, qu'étant en Angleterre, dans le courant de cette année, il a demandé à plusieurs négociants en fromage leur opinion au sujet de la marque du fromage du Canada et il leur importait peu que le fromage pourvu qu'il fût bon, fût marqué ou non. Il leur déclara que la demande en avait été faite d'Angleterre ce à quoi ils répondirent que tout cela n'était que du *humbug*, car si un homme, en examinant dans un entrepôt un lot de fromage ne pouvait dire s'il était de fabrication de juin, juillet, août, ou septembre, il était temps pour lui de quitter le commerce.

M. P. W. McLagan proposa avec l'appui de M. George Hodge :

“ Qu'un comité soit nommé pour correspondre avec les différentes associations laitières du Canada, afin d'en arriver à une entente commune pour repousser l'indication de la date sur le beurre et le fromage proposée par la législation fédérale et, en cas d'accord, d'envoyer une députation auprès du gouvernement ; qu'en outre il soit fortement recommandé au Département de l'Agriculture de soumettre son projet de loi aux différentes Associations de commerces de provisions dans la Grande Bretagne afin d'obtenir leur opinion avant de mettre le dit projet de loi devant le Parlement.

M. A. Hodgson, de son côté, pense que le moins de mots possible doivent exister sur les côtés des boîtes ou paquets et propose :

“ Que l'Association est fortement

d'opinion qu'il est de la plus grande importance d'user du moins de possible dans les marques sur les côtés du beurre et du fromage et que les importateurs anglais ayant seulement demandé que la date et le mois soient marqués sur le côté du beurre et du fromage ;

“ Il est résolu que l'Association recommande fortement que la date et le mois seulement soit marqués sur les côtés du fromage ; que tous les paquets contenant des produits manufacturés en Canada devant être marqués des mots Canadian, Canadien ou Canada, il est superflu et inutile de les imprimer sur les côtés du beurre et du fromage.”

Adopté à l'unanimité.

Pour nous, nous nous en tenons de préférence aux remarques de MM. A. W. Grant et Geo. Hodge. L'indication d'une date ne peut être d'aucun avantage à nos fabricants et nous sommes persuadés, comme le Président de l'Association qu'elle sera nuisible en de nombreux cas. Les seules marques vraiment utiles, à notre point de vue, sont celles indiquant l'origine du fromage. La marque “ Canada ” par exemple est nécessaire pour séparer notre fromage qui va toujours se perfectionnant et qui a conquis le marché anglais, des fromages d'autres pays qui pourraient être présentés comme canadiens quoique n'en ayant ni le bon goût ni l'excellent arôme. Le numéro de la fabrique nous paraît au moins aussi utile pour récompenser les meilleurs fabricants qui verront leur production recherchée de préférence et obtiendront de meilleurs prix, récompense de leurs soins et de leur travail.

Les fabricants moins habiles seront bien obligés de se perfectionner dans leur art quand ils sauront que l'indication du numéro de fabrique est, pour eux, un certificat de qualité très bonne, bonne, passable ou médiocre. Ils recevront pour leurs produits un prix basé sur la réputation qu'ils auront acquise à la fabrique et chacun cherchera à se créer la meilleure renommée pour obtenir les meilleurs prix du marché.

Enfin, la date n'a aucune utilité et n'indique point la qualité, nous l'avons fait remarquer précédemment. Déjà à la convention de Joliette tout le monde semblait être d'accord que le beurre ou le fromage devaient être payés aux fabricants d'après la qualité ; on a même demandé, et nous sommes de cet avis, que les acheteurs laissent complètement de côté le mauvais fromage afin de ne pas compromettre sur le

marché anglais l'excellente réputation que nous avons eu tant de peine à acquérir pour nos produits.

On devrait s'en tenir là et ce serait bien simple de notre part d'aller nous créer des embarras, des ennuis et des différences de prix, au moyen d'une législation que nous ferions nous-mêmes ou que nous laisserions faire sans protester.

## ECOLES D'INDUSTRIES

Un cours de tannerie pratique a été inauguré le 1er octobre à Vienne, Autriche. Nous avons déjà signalé en d'autres pays la création d'écoles de tannerie en émettant le vœu que de tels exemples soient suivis au Canada. Nous renouvellerons encore ce vœu aujourd'hui.

La tannerie occupe une grande place dans notre pays ; la matière première s'y trouve en abondance par suite de l'extension toujours plus grande de l'élevage et de l'impulsion donnée à la fabrication du fromage et du beurre, et les gouvernements soit fédéral, soit provincial, ont jusqu'ici paru ne pas s'apercevoir de son existence.

Cependant, dans ces dernières années, il s'est fait d'immenses progrès dans le travail des peaux, de nouveaux procédés de tannage ont été découverts et des produits nouveaux ont procuré aux tanneurs qui les emploient une économie de temps et d'argent, c'est-à-dire des bénéfices.

Les méthodes scientifiques ont remplacé les procédés routiniers d'autrefois ; on sait maintenant mieux que jamais le pourquoi des choses et, c'est à étudier ce pourquoi et à le mettre en pratique, que certains pays, autrefois peu fortunés, sont devenus riches de pauvres qu'ils étaient autrefois.

L'Allemagne est un exemple frappant sous ce rapport. Depuis un certain nombre d'années déjà, on y a ouvert des écoles pour toute sorte d'industries et c'est par la science acquise dans ces écoles que les manufacturiers et leurs employés sont parvenus à faire de ce pays un centre de production qui couvre le monde entier de ses produits.

Ici, on s'est borné jusqu'à présent à créer des fermes expérimentales, des écoles de laiterie et à subventionner des écoles d'agriculture. Certes, dans un pays où l'agriculture tient autant de place qu'au Canada, c'était bien par là qu'il fallait commencer, en effet ; mais maintenant que ces écoles fonctionnent régulièrement, il serait gran-

demeint temps de s'occuper de nos industries manufacturières.

Ne nous occupons aujourd'hui que des cuirs.

Si nous examinons les chiffres de nos importations et de nos exportations nous voyons que, pour les six dernières années finissant le 30 juin 1895, ils ont été comme suit :

	Importations.	Exportations.
1890.....	\$1,176,213	\$ 888,603
1891.....	956,038	957,585
1892.....	1,084,281	1,132,927
1893.....	1,243,211	1,009,070
1894.....	975,188	1,714,024
1895.....	1,238,825	1,376,660
	\$6,671,056	\$7,078,869

A première vue, la situation paraît très favorable, puisque les exportations dépassent les importations et que les premières vont en augmentant quand les secondes restent stationnaires.

Cependant avec un plus grand nombre de tanneries, avec un bétail bien plus considérable nous devrions voir diminuer le chiffre des importations des cuirs ouvrés.

Ce que nous exportons ce sont les gros cuirs à semelle surtout, puis ceux à empeigne, tandis qu'au contraire nous importons des cuirs fins pour des sommes élevées (\$407,174 en 1895) et des chaussures fines pour des sommes rondes (\$306,692, même année).

Malgré le grand nombre de manufactures de chaussures existant au Canada nous n'en exportons que pour des montants presque dérisoires :

\$84,422 en 1890 ; \$54,672 en 1891 ; \$76,630 en 1892 ; \$94,297 en 1893 ; \$96,089 en 1894 et \$75,242 en 1895.

Là encore, nous restons à peu près stationnaires. A quoi cela tient-il ? Evidemment à ce que nous ne fabriquons pas les cuirs fins en quantités suffisantes ; la preuve c'est que nous en importons beaucoup. Pour ces cuirs nous sommes tributaires des autres pays et nous ne pouvons, par suite des droits de douane, fabriquer la chaussure fine à un prix qui nous permettrait de l'exporter avec avantage et en grandes quantités.

Pour nous, il nous semble que le gouvernement donnerait une somme de protection beaucoup plus grande aux industries de la tannerie et de la chaussure en fondant une école de tannerie dans le genre de celles qui existent un peu partout.

Le progrès acquis reste et se transmet ; avec des patrons et des ouvriers plus habiles on arrive à

faire mieux et plus économiquement, c'est-à-dire à créer chez soi ce qu'il fallait aller chercher ailleurs et à s'implanter sur les marchés qui veulent de bons et beaux articles économiquement produits, ce qui signifie vendus à bon marché.

Voici d'ailleurs le programme de l'école de tannerie de Vienne, à lui seul il dira ce qu'on peut attendre d'une semblable école :

Ce cours est ouvert depuis le 1er octobre 1896. Les élèves et personnes qui fréquenteront ce cours devront avoir des notions de tannerie et une instruction générale les rendant aptes à comprendre et à profiter des matières enseignées.

Elles pourront, dans ces conditions, sous le double rapport pratique et scientifique, acquérir des connaissances leur permettant d'être à la hauteur du développement actuel de l'industrie des cuirs.

L'enseignement professionnel comprend :

1o La *tannerie pratique* en général ;

2o La *tannerie d'essai* des différentes matières et leur composition ;

3o Le traitement scientifique, chimique, physique et physiologique de l'essai pratique ;

4o La *corroierie*, y compris la préparation des matières auxiliaires importantes et l'exécution parfaite des différentes opérations et des divers travaux manuels ;

5o La *reconnaissance* et l'étude des défauts et des anomalies se produisant dans la tannerie et dans la corroierie.

6o Le *calcul technique* de l'exploitation de tannerie ;

7o La *chimie spéciale de tannerie* ; connaissance de toutes les méthodes d'observation scientifique de l'action du tannage ; méthodes d'analyse de toutes les manières auxiliaires utilisées dans la tannerie et la corroierie, sur leur composition, leur valeur d'action et de commerce ; analyse du cuir sur sa valeur et son mode de production ; science spéciale des marchandises sur la base de l'analyse chimique et microscopique ;

8o La *microscopie* ;

9o La *science spéciale des machines de tannerie*.

Les candidats à la réception sont tenus de prouver, soit par des certificats, soit par les résultats d'un examen de réception, qu'ils possèdent les connaissances et l'instruction préliminaires les rendant aptes à suivre avec fruit les cours de l'établissement.

## RAPPORT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Québec a eu lieu jeudi dernier. N'ayant pas reçu communication du dit rapport comme nos confrères de Québec, nous n'avons pu en donner connaissance à nos lecteurs la semaine dernière.

En présence des questions soulevées et de l'intérêt qu'elles ont pour le commerce en général, nous croyons devoir reproduire le rapport en entier pour ceux de nos lecteurs qui ne lisent pas les journaux de Québec.

Étaient présents : MM. D. Arcand, R. Turner, Gauthier, Cyr. Duquet, A. Lavigne, Ed. Dupré, F. X. Berlinguet, Brodie, Geo. E. Tanguay, M. Joseph, W. Brodie, G. Amyot, N. Y. Montreuil, U. Barthe, N. Kirouac, V. O. Arcelus, J. E. Martineau, E. G. Scott, V. Châteauevert, Dr Morin, M. Thibaudreau, Jas. Winfield, E. B. Garneau, Chas. E. Roy, Geo. Tanguay, F. Vidal, L. A. Boisvert, S. Bennett, Matthews, P. S. Turgeon, A. E. Valeraud.

M. Ed. Dupré agissait comme président.

M. le secrétaire N. Levasseur lit le rapport annuel qui est reçu avec applaudissements. Voici ce rapport :

QUÉBEC, 9 décembre, 1896.

A Messieurs les membres de la Chambre de Commerce de Québec.

Messieurs. En l'absence du président de la Chambre, j'ai aujourd'hui la charge de vous présenter, au nom du Conseil de la Chambre, un rapport de ses travaux durant l'année expirée le 30 novembre 1896.

Avant d'aborder le sujet, permettez-moi de vous dire que le Conseil a profondément regretté de n'avoir pu vous convoquer, comme d'ordinaire, en assemblées générales depuis la date de la dernière assemblée générale annuelle. Le Conseil en a été fort empêché par le fait de l'absence du président de la Chambre en Europe durant les premiers cinq ou six mois de l'année, et ensuite à cause des élections générales qui ont eu lieu le 23 juin dernier de par le Canada, et qui ont absorbé l'attention des hommes d'affaires de cette ville, comme à ceux des autres contrées canadiennes, pendant plusieurs mois avant le jour du scrutin, et ont pour ainsi dire suspendu toutes les questions se rattachant au développement du commerce ; ce qui a tout naturellement empêché le Conseil d'agir d'une façon ou d'une autre et de recueillir des matériaux suffisants pour vous présenter périodiquement un rapport satisfaisant de ses travaux.

Quoiqu'il en puisse être, il y a eu des travaux accomplis pendant l'année, et le Conseil se trouve aujourd'hui en position de vous dire qu'il y a eu progrès dans la réalisation de bien des projets que l'on regarde comme d'importance vitale pour la ville et le port de Québec.

### Le pont de chemin de fer à Québec

On poursuit en ce moment plus activement et avec plus d'espoir que jamais une entreprise dont Québec est grandement appelé à bénéficier au point de vue commercial et qui fera de notre ville un point où convergeront tous les chemins de fer du district ; je veux parler du pont de chemin de fer à Québec ou dans le voisinage de Québec. On est en train d'organiser un nouveau

syndicat, et le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec ont promis de venir en aide à l'entreprise, dès que la ville et les citoyens de Québec auront donné des preuves tangibles de leur foi dans cette amélioration publique.

Le Conseil de la Chambre est bien d'avis que dans ce cas-ci comme dans tout autre cas, c'est le moment pour ceux qui sont appelés à retirer des avantages directs de cette construction, de faire en sorte que leur contribution au capital nécessaire représente une proportion satisfaisante de ce capital.

Il y a en lieu de dire que, non seulement la ville de Québec, mais aussi les provinces maritimes et les Etats de la Nouvelle-Angleterre sont bien plus qu'on ne se l'imagine intéressés à voir l'entreprise entrer dans le domaine des faits accomplis.

Il y a cinquante ans, la ville de Québec seule était prête à construire le pont, sans secours du dehors, il y eut alors des plans et devis dressés et publiés. Ce qui empêcha la corporation de Québec de pousser l'entreprise plus loin, ce fut la catastrophe du pont suspendu de la chute Montmorency.

Depuis cette époque, la construction des ponts a fait d'énormes progrès tant au point de vue de la solidité que du coût de revient.

Le Conseil n'ignore pas que l'entreprise est un sujet de divergences d'opinions au sujet de la nécessité de ce pont et du site qu'il devrait occuper. Il ne faut pas oublier que la ville de Québec n'est reliée à la rive sud que par un service de bateaux-passagers, et que ce trait d'union, au point de vue des affaires, équivaut presque à un isolement surtout durant la saison d'hiver, c'est-à-dire pendant six bons mois.

Un convoi de chemin de fer de Québec ne peut traverser le fleuve du côté sud que par le pont Victoria à Montréal. C'est le point le plus rapproché qu'il puisse trouver au-dessus de Québec. C'est là assurément pour la ville une situation anormale, qui fait que Québec dans le système de chemin de la province, ne se trouve pas mieux placée qu'une petite ville d'intérieur.

Toute la voie ferrée entre Montréal et Québec, n'a pas plus d'importance que celle d'un embranchement; nous pourrions dire qu'elle n'a pas même la valeur d'une voie d'évitement au point de vue du trafic général, parce que les trains ne peuvent circuler entre Québec et Lévis. Quel que soit le site qui soit généralement choisi pour la construction d'un pont, le point important c'est que le vide soit comblé, que le pont soit construit le plus tôt possible, qu'il fasse de Québec le centre des voies ferrées des deux rives et l'équipe ainsi pour l'augmentation du trafic que les steamers de la future ligne à grande vitesse entre l'Europe et le Canada ne manquera pas d'apporter.

Telle sont les considérations que le conseil a fait valoir dans plusieurs requêtes; la dernière de ces requêtes qui était adressée au conseil de ville de Québec, lui signalait l'urgence qu'il y avait pour lui de se faire autoriser par la Législature de Québec à voter, le cas échéant, une somme de cinq cent mille dollars en faveur de l'entreprise.

#### Le chemin de fer " Le Grand Nord "

Le conseil a de nouveau demandé par dépêche télégraphique et requêtes

au gouvernement fédéral de subventionner l'entreprise du chemin de fer du Grand Nord, ce trait d'union de chemin de fer de Parry Sound entre Québec et la Baie Georgienne.

En juillet dernier et de rechef tout dernièrement, le Conseil a adressé un mémoire à la corporation de Québec pour lui donner les excellentes raisons pour lesquelles celle-ci devrait émettre des débetures pour \$250,000 en faveur d'une entreprise que l'on regarde comme l'une des plus importantes qui aient jamais été conçues dans l'intérêt de la ville de Québec.

Le gouvernement fédéral a accordé une subvention, mais la corporation de Québec n'a pas encore pris de décision au sujet de l'appui financier qu'on lui demande.

Comme la distance depuis la tête du Lac Supérieur jusqu'à Liverpool se trouvera raccourcie de plus de 300 milles comparée à la voie de New-York, on peut facilement prédire qu'une portion notable de l'immense trafic des lacs ne peut manquer, tôt ou tard, de prendre la voie canadienne.

Québec, par conséquent, se trouvant être la tête de ligne de la nouvelle voie, bénéficiera infailliblement de cette diversion de trafic et de cette façon, recevra une bonne compensation pour l'appui que la ville est priée de donner à l'entreprise.

#### Tarif de fret d'hiver

Le Conseil a correspondu avec les différentes compagnies de chemin de fer de la ville et du district, au sujet de la mise en vigueur de leur tarif d'hiver dès le 1er au lieu du 25 novembre.

La plupart des compagnies ont répondu qu'elles n'ont pas à proprement parler, de tarif d'hiver et qu'en élevant leurs taux dès le 1er novembre elles ne font que rétablir leur tarif régulier dont elles ne s'écartent l'été que parce qu'elles subissent la concurrence des transports par eau.

#### La gare de l'Intercolonial à Lévis

Conformément aux vœux exprimés par la Chambre de Commerce de Lévis et à la suite d'une entrevue avec des délégués de cette chambre, le conseil a adressé au gouvernement fédéral une lettre pour appuyer une requête de la chambre lévisienne demandant que la gare de l'Intercolonial à Lévis soit agrandie dans l'intérêt de la circulation des voyageurs et de l'expédition des marchandises.

#### Chemin de fer de la baie d'Hudson

En voyant que le gouvernement fédéral était saisi de divers projets pour relier la Baie d'Hudson avec l'intérieur du pays et l'Atlantique par chemin de fer, le conseil décida d'adresser au gouvernement fédéral une requête lui recommandant, avant de faire des frais quelconques et décider quoique ce fût au sujet de ces projets de voies ferrées, d'ordonner une exploration sérieuse de tout le pays sis entre Québec et la Baie James ou le point le plus éloigné de la rive orientale de la Baie d'Hudson.

Le conseil est convaincu que la voie la plus courte, la plus facile et la plus économique qui reliera la Baie d'Atlantique est celle de Québec. Le conseil en est arrivé à cette conviction à la suite d'une étude consciencieuse de la carte, et des rapports d'explorations récentes faites par des arpenteurs d'expérience, et il est d'avis qu'il serait à propos de faire dans le même but de

nouvelles démarches auprès du gouvernement dans l'intérêt d'une vaste étendue de territoire canadien.

#### Les steamers rapides de l'Atlantique.

Le Conseil s'est encore occupé de l'établissement d'un service de steamers de grande vitesse entre le Canada et l'Europe, et a adressé plusieurs requêtes à ce sujet au gouvernement fédéral. Dans l'une de ces requêtes il a accumulé toutes les raisons qui militent en faveur du meilleur service que l'on puisse obtenir. Il n'a pas cessé un seul instant de réclamer la ligne la meilleure et la mieux équipée, formée de steamers faisant au moins, en moyenne, vingt nœuds marins à l'heure.

Lors du Congrès des Chambres de Commerce de la province de Québec tenu le printemps dernier à Montréal, les délégués de Québec ont présenté un mémoire rédigé en termes clairs et énergiques, en faveur d'un service de ce genre, avec des steamers de pas moins de 10,000 tonnes.

À la suite de longs débats la proposition des délégués de Québec fut modifiée à l'article du tonnage des steamers, mais fut unanimement adoptée en ce qui regardait leur vitesse moyenne.

L'opinion en ce pays semble être unanime sur le point de la vitesse minima, afin de permettre au Canada de lutter à armes égales avec les lignes américaines de paquebots transatlantiques. La rapide traversée que le nouveau steamer de la ligne Dominion, le *Canada* a fait récemment justifie hautement cette opinion. Voilà qui devrait notablement influencer la politique du gouvernement fédéral à ce sujet. Déjà, dans les chantiers maritimes d'Europe, on construit des steamers qui devront couvrir 22 ou 23 nœuds marins à l'heure. Même du train que vont les choses, avant peu, un service de 20 nœuds sera quelque peu suranné.

D'après les autorités il serait impossible de concilier dans un steamer la vitesse avec le tannage c'est-à-dire la capacité de chargement; il faudrait sacrifier le tonnage à la vitesse ou la vitesse au tonnage. C'est le même cas que pour les chemins de fer; sur les voies ferrées, on a deux services, un pour les voyageurs et les malles, et l'autre pour les marchandises. En ce cas, le conseil est d'avis qu'il faudrait un double service de steamers, l'un pour les voyageurs et les malles, l'autre pour le fret. Ces steamers pourraient cependant prendre des voyageurs et des marchandises suivant l'accommodation qu'ils pourraient offrir respectivement.

Conséquemment, permettez-moi de vous dire, avec le conseil, ayons par tous les moyens possibles, les plus fins marcheurs de l'Atlantique pour les voyageurs, les malles et les marchandises sujettes à se détériorer promptement, et une bonne ligne de steamers pour le fret. Mettons-nous de cette façon en mesure de faire face à la concurrence, et de profiter de la supériorité de la route canadienne sur toutes les routes, entre le vieux continent et l'Amérique.

#### Ligne mensuelle de steamers entre Halifax et la Jamaïque

On a signalé aux autorités fédérales le fait que les steamers, subventionnés par la caisse publique, qui font un service mensuel entre Halifax et Saint-Jean, et la Jamaïque, ne viennent ni à Québec,

ni à Montréal en été; il est difficile de s'expliquer pourquoi ce service est limité à St-Jean et Halifax. C'est l'intention du Conseil de signaler de nouveau le fait au gouvernement.

### La cale sèche à Lévis

Vu les proportions toujours croissantes des steamers océaniques et le fait que la cale sèche à Lévis s'est déjà trouvée trop petite pour loger un steamer, le Conseil a par voie de requête, demandé au ministre des Travaux Publics à Ottawa, de faire agrandir ce bassin de carenage. Celui-ci a répondu qu'il aurait une entrevue avec le Conseil à ce sujet dès sa première visite à Québec.

Le Conseil est bien d'avis aussi que la cale sèche de Lévis, même agrandie, sera bientôt insuffisante, et que dès qu'il sera possible, il faudra que le port de Québec soit pourvu d'un deuxième bassin de carenage.

### Le canal de la rivière Ottawa

Le Conseil a eu occasion de s'occuper du projet de canalisation de la rivière Ottawa, mais comme il avait à l'étude plusieurs questions d'un intérêt plus immédiat pour la ville et le port de Québec, force lui a été de remettre à une date ultérieure la discussion de ce projet.

### Commerce d'exportation de produits de laiterie

Le Conseil s'occupe de la question de l'exportation dans les meilleures conditions possibles des produits de laiterie.

Il a demandé au Gouvernement Fédéral de payer partie des frais d'un char réfrigérateur sur le chemin de fer Québec et Lac St-Jean pour l'avantage des cultivateurs des districts du Saguenay et du Lac St-Jean. Il a aussi recommandé au Gouvernement Fédéral de faire en sorte que les steamers descendant de Montréal arrêteront à Québec pour prendre des cargaisons de beurre et de fromage.

Quelque temps après, le Ministère de l'Agriculture prenait à ce sujet certaines mesures qui contribueront notablement à faire progresser l'industrie laitière dans le pays et à améliorer les conditions dans lesquelles se fera dorénavant le commerce d'exportation de ses produits.

Il est fort à regretter cependant que, malgré toutes les précautions prises par les autorités, on ait envoyé dernièrement en Angleterre du fromage de qualité inférieure. C'est là le moyen le plus sûr de compromettre une industrie importante et un commerce plein de promesses.

Il est à espérer que l'on avisera de suivre aux mesures les plus énergiques à prendre pour empêcher que pareil fait ne se répète.

Quoiqu'il en soit, il est bien connu que le gouvernement fédéral est tout à fait bien disposé. L'hon. Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, faisait avec talent, il y a quelque temps devant la Chambre de Commerce de Québec, l'exposé de sa politique à cet égard.

La question de l'entreposage à froid se trouve intimement liée à cette politique, et est appelée à jouer un rôle précieux dans le commerce d'exportation du beurre, du fromage, des œufs, de la viande fraîche et d'autres produits du Canada susceptibles de prompt détérioration.

Notre ville a déjà l'entreposage à

froid depuis le printemps dernier. C'est un sujet de satisfaction pour le commerce, et le Conseil croit devoir profiter de cette occasion pour exprimer ses souhaits sincères du succès à l'entreprise.

### Relations commerciales avec l'Italie

Le développement du commerce et de l'industrie au Canada implique nécessairement l'agrandissement de nos relations d'affaires avec l'étranger.

En examinant le traité de commerce franco-canadien, il a été découvert que l'Italie ne figurait pas parmi les pays qui bénéficient de la clause de la nation la plus favorisée, savoir : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, la Norvège, la Suède, la Belgique et le Danemark. On a découvert aussi que par un arrêté en conseil daté du 15 septembre 1893, le gouvernement canadien avait refusé de faire partie du traité conclu cette année-là entre l'Angleterre et l'Italie. Pourquoi? Voilà ce que le Conseil ignore encore. Quelles qu'aient pu être alors les raisons de cette politique, il s'est produit bien des changements depuis 1883. L'année 1893 a vu la négociation du traité de commerce franco-canadien, et ce traité était mis en force le 14 octobre 1895, il y a un peu plus d'un an. L'Italie n'y était pas comprise.

Alors que les vins de France d'un certain degré d'alcool sont exempts de droits *ad valorem*, les vins d'Italie sont frappés d'un droit de ce genre, c'est-à-dire 30 p. c. de plus que les produits similaires importés des pays mentionnés dans le traité. Cependant les vins d'Italie sont aussi recommandables, que les vins de France, d'Espagne ou d'Allemagne. Les meilleurs vins d'Italie sont le Barbero, le Lacryma Christi, le Chianti, le Palorano, l'Antispunanto, etc.

On charge pleins droits sur les savons, les amandes, les noix, les prunes et pruneaux importés d'Italie, alors que les savons importés de France et des autres pays figurant au traité, ne paient que la moitié de ces droits, et que les autres articles sus-mentionnés n'en paient que le tiers.

Les produits de l'Italie sont tout à fait différents de ceux du Canada. Les produits d'étape sont : le maïs, les vins, les huiles, la soie brute, le riz, les olives, les oranges, les citrons, les amandes, le lin, le chanvre, le coton, les vermouths, la réglisse, le soufre, l'asphalte, les figes, les dattes, les marbres, etc.

La meilleure huile d'olive vient de la Toscane, de Lucca et de Naples. La Sicile produit annuellement 2 millions de livres de coton.

Les oranges et les citrons d'Italie sont supérieurs à ceux que nous importons des contrées du sud de l'Amérique.

La production annuelle de l'industrie souffrière est de 418,000 tonnes en moyenne ce qui peut représenter une valeur de 30,000,000 de livres ou \$6,000,000. L'Italie importe principalement du blé, du coton brut, du bois et du poisson. En 1893, elle importait du blé pour une valeur de \$5,309,610, et en 1891 pour une valeur de \$5,073,209. En 1889, la valeur de ses importations de blé était de \$35,000,000. En 1893, ses importations de charbon étaient de 3,721,000 tonnes, et en 1891, de 4,696,000 tonnes.

L'Italie importe son bois surtout de la Suède et de la Norvège; son poisson de l'Angleterre, de la Norvège, de la Suède,

des Etats-Unis et du Canada. La valeur totale de ses importations de bois en 1893 a été de \$6,000,000; dans ses chiffres, la Norvège et la Suède figurent pour 157,695 quintaux, et le Canada et les Etats-Unis pour 15,000 quintaux. L'an dernier, la valeur du poisson importé au Canada par l'Italie s'est élevée à \$33,790.

D'autres importations de l'Italie ont été comme suit : chevaux, en 1889, 26,000; en 1893, 10,713; et en 1891, 11,368. Bestiaux en 1893 40,000 et en 1891, 25,000. En 1895, le Canada a importé d'Italie les articles suivants dont voici les valeurs respectives : oranges et citrons, \$23,581; tabac, \$23,476; produits chimiques, \$20,513; asphalte, \$19,870; genièvre, \$8,465; noix, \$6,379; huiles, \$3,374.

Nos exportations à ce pays n'ont consisté qu'en poisson et une petite quantité de bois. Mais, le Conseil est bien d'opinion que l'on devrait ouvrir au Canada le marché d'Italie pour le bois, le poisson, le cuir, la chaussure ordinaire, tous articles de grande consommation en Italie.

Voilà les considérations pour lesquelles le conseil a présenté au gouvernement fédéral un mémoire dans le but de faire admettre l'Italie dans le traité Franco-canadien. Le ministre du commerce a promis de s'occuper sérieusement de cette enquête.

### Congrès des Chambres de commerce de la province

Le 13 avril dernier s'ouvrait à Montréal un congrès des chambres de commerce de la province de Québec, sous les auspices de la chambre de commerce du district de Montréal.

Les délégués de la chambre de Québec étaient MM. Edmond Dupré, 1er vice-président et N. Le Vasseur, secrétaire; ils avaient aussi été priés de représenter la chambre de commerce de Lévis, et celle de Fraserville.

Les principaux articles du programme de la conférence étaient : le système métrique, l'unification des monnaies et de leurs équivalents; l'élocation commerciale; le service des steamers rapides; l'organisation d'une chambre de commerce de la province de Québec; droits préférentiels par l'Angleterre et ses colonies en faveur des produits anglais et canadiens, contre leurs concurrents de l'étranger; l'uniformité dans les connaissements; le tarif postal à deux sous; tribunaux d'arbitrage pour toutes les difficultés internationales, etc.

Ces différents articles provoquèrent plus d'un intéressant débat, et les vœux qui furent alors exprimés rencontrèrent presque tous l'approbation unanime de la conférence, ce qui n'était pas sans importance, à la veille de l'ouverture du grand congrès des chambres de commerce de l'Empire à Londres.

Les délégués de Québec croient de leur devoir de dire qu'ils ont été accueillis avec toutes les marques de considération et ont été l'objet de regards les plus flatteurs.

### Le Congrès de Londres

Le Conseil regrette beaucoup de n'avoir pu se faire représenter au congrès des Chambres de Commerce qui a eu lieu à Londres au mois de juin dernier, malgré l'offre courtoise faite par l'agence de la ligne Dominion à Québec d'émettre des billets de passage à une réduction de 33 p. c. en faveur d'un ou plusieurs délégués de la Chambre de

Commerce de Québec. Le Conseil croit devoir ici réitérer ses sincères remerciements à l'agence de la compagnie à Québec.

Quoiqu'il en puisse être, les vœux des Chambres de Commerce de la province de Québec, tels qu'exprimés lors du Congrès du mois d'avril, à Montréal, ont été bien et dûment présentés au Congrès de Londres.

### Inspecteur général des peaux vertes

La commission d'experts en peaux vertes et en cuirs de la chambre a été plusieurs fois appelée durant ces dernières années, et pas plus tard qu'au mois de mars dernier, à faire enquête sur des plaintes faites à propos du poids et de la classification des peaux vertes et à régler des réclamations.

Il semblerait exister au Canada dans l'inspection des peaux vertes, un manque absolu d'uniformité, fort préjudiciable aux acheteurs de cette partie du pays et notamment de la ville de Québec où l'industrie de la tannerie est de toute importance et de fait la principale industrie.

A raison des plaintes fréquentes portées à sa connaissance, et conformément aux vœux exprimés dans une requête fortement motivée de l'Association des tanneurs de Québec, le Conseil décidait il y a peu de temps d'envoyer au gouvernement fédéral un mémoire dans lequel il lui exposait l'urgence qu'il y avait de nommer un inspecteur-général des peaux vertes pour le Canada, qui rétablirait l'uniformité dans la classification des peaux. Cette mesure rendrait un grand service à l'industrie de la tannerie, en faisant cesser un abus fort préjudiciable.

### Questions postales

La Chambre n'ignore pas que déjà le Conseil a fermement insisté auprès du gouvernement fédéral sur une réduction de 2c à 1c par once du port des lettres de ville mises à la poste pour livraison en ville, et sur une autre réduction de 3c à 2c par once du port des lettres mises à la poste au Canada pour expédition de par le Canada, à Terre-Neuve et aux Etats-Unis.

Le ministère des postes a fait réponse que le déficit annuel dans le revenu du service ne pouvait justifier pareille réduction.

Durant l'été dernier, copie d'une requête est venue de la Chambre de Commerce de Winnipeg, demandant au gouvernement la même réduction de 3c à 2c par once du port des lettres du Canada à tout endroit du Canada, à Terre-Neuve et aux Etats-Unis. Il va sans dire que le Conseil est empressé d'appuyer cette requête auprès du gouvernement.

### La Bourse de Québec

La nouvelle publiée il y a quelque temps que la Bourse de Québec doit être vendue aux enchères durant le mois de janvier prochain, a placé le conseil en face d'une question sérieuse; celle d'un logement convenable. Le futur conseil de la Chambre aura à s'occuper de cette question dès son entrée en office.

Quoiqu'il arrive, la Chambre aura à aviser sans retard aux mesures à prendre pour s'assurer de quartiers autant que possible permanents.

Il serait bien désirable que la Chambre de Commerce de Québec, imitant

en cela l'exemple donné par des institutions similaires dans les grands centres, put devenir propriétaire d'un édifice élégant en harmonie avec l'importance de ses fonctions, qui serait un ornement pour la ville de Québec; et qui deviendrait le rendez-vous de tous les hommes d'affaires de l'ancienne capitale.

### Etat et Perspective des Affaires à Québec

Quoique l'état des affaires à Québec pourrait être infiniment meilleur, cependant il faut reconnaître que l'année qui vient de s'écouler n'a pas été aussi mauvaise qu'on l'avait appréhendé d'abord.

D'un autre côté, la ville a vu surgir dans son sein un nouvel hôtel de ville inauguré il y a quelques mois, le nouvel édifice fait honneur à Québec. Le Conseil de ville a négocié la conversion de la dette municipale à des conditions on ne peut plus avantageuses. Nous avons pour le printemps prochain la perspective de l'installation d'un tramway électrique, dont on ne peut vraiment exagérer l'influence féconde dans l'agrandissement prochain de la ville; et nous avons sur le tapis trois grands projets; le pont de chemin de fer, le service de steamers rapides et le chemin de fer de Québec à Parry Sound, qui sont désormais inséparablement liés à la prospérité et à l'avenir de Québec.

D'autre part, le Conseil ne peut oublier le fait qu'un vaste territoire situé à envi on 40 heures de navigation du port, est devenu déjà un cimetière important pour Québec; que l'île d'Anticosti demeurée jusqu'ici terre déserte, est en mesure de se transformer en une colonie importante grâce à l'esprit d'entreprise de son propriétaire qui est en même temps l'une des primes de l'industrie française.

Tous ces faits permettent d'espérer qu'une ère nouvelle va bientôt s'ouvrir pour notre région. Ce qu'il faut maintenant c'est de l'énergie et de la bonne volonté de la part de tous ceux qui ont une main au timon des affaires publiques, afin que nous puissions recueillir les avantages d'une situation aussi pleine de promesses. Encourageons le progrès dans quelque direction que ce soit; donnons-nous des facilités de communication de toutes sortes; faisons de la ville de Québec le point de convergence de tous les moyens possibles de communication, et, nul doute, les affaires renaitront. N'oublions pas qu, quoiqu'il arrive, que l'on puisse dire ou proclamer, il n'est pas de sacrifice de temps et d'argent qui, tôt ou tard, ne reçoive une récompense équivalente.

### Développement du commerce du Canada

Le Conseil, en réponse à une circulaire du ministère du commerce à Ottawa qui demandait des renseignements sur les moyens à prendre pour développer le commerce du Canada, a adressé au ministère un mémoire dans lequel il a cru devoir lui faire les recommandations suivantes:

1o Etablissement de l'entreposage à froid à proximité des steamers de chemin de fer et à tous les ports d'exportation;

2o Etablissement d'une ligne de steamers rapides, égale sous tous les rapports aux meilleures lignes qui font le service sur l'Atlantique entre l'ancien et le nouveau continent;

3o Nomination d'une commission qui serait chargée de visiter les différentes contrées de l'Afrique du Sud, des Antilles et de l'Amérique Méridionale, et de se renseigner sur les besoins de ces contrées, la nature des marchandises dont elles font usage, les prix courants de ces marchés, et dans quelle mesure les cultivateurs et industriels canadiens pourraient s'y créer des débouchés;

4o Dépôts de produits canadiens dans les principaux centres de l'étranger, sous le contrôle d'un agent commercial nommé par le gouvernement.

5o Parachèvement du chemin de fer de la Baie des Chaleurs jusqu'à son terminus au bassin de Gaspé, comme embranchement de l'Intercolonial.

6o La pêche du loup-marin et autres pêcheries du golfe;

7o Loi fédérale de faillites;

8o Relations commerciales avec l'Italie;

9o Parachèvement du chemin de fer entre Québec et Parry Sound, sur la baie Georgienne, lac Huron;

10o Construction d'un pont de chemin de fer à Québec ou dans le voisinage, pour relier le système des voies ferrées de la rive sud avec celui de la rive nord.

### Membres défunts

Le Conseil a eu le profond regret d'enregistrer durant l'année la mort de trois membres de la Chambre: M. M. John Burstal, marchand de bois; François Kirouac, marchand de grains, et Elie Turgeon, tanneur.

H. EDMOND DUPRÉ,

1er Vice-Président.

N. LE VASSEUR,

Secrétaire.

Le rapport est adopté, puis on procède aux élections pour la nomination du conseil de l'année 1897.

Voici le résultat des élections:

L'Hon. R. R. Dobell a été réélu président.

M. E. Edmond Dupré, vice-président, réélu.

M. Mont. Joseph, 2e vice-président.

M. Jos. Winfield, trésorier, réélu.

Bureau d'arbitrage.—F. H. A. Drews, jur., F. X. Bringuet, John Breakey, Wm. Brodie, Geo. T. Davis, Félix Gourdeau, G. LeMoine, Wm. Macpherson, J. E. Martineau, J. C. McLimont, Geo. E. Tanguay et Misaël Thibaudeau.

Membres du conseil: M. M. P. J. Bégin, Jas. Brodie, C. E. Roy, E. O. Scott, Geo. Tanguay, P. Châteauevert, F. X. Bringuet, R. Turner, R. Audette, A. Paquet, E. B. Garneau et Jos. Gauthier.

### LE VIN ET L'EAU-DE-VIE D'ORGE

PAR M. H. FORTUNÉ

Dans la séance du 29 mai 1888, l'Académie de médecine, que présidait M. Hébrard, reçut communication d'un mémoire manuscrit ayant pour titre: *Du vin d'orge et de sa valeur au point de vue de l'alimentation*. Le rapporteur, M. Chatin, s'exprimait ainsi:

«J'ai l'honneur de soumettre à l'Académie, de la part de M. Georges Jacquemin, fils de notre savant

correspondant, directeur de l'École de pharmacie de Nancy, un ouvrage fort intéressant sur le vin d'orge. M. G. Jacquemin ayant établi, par des expériences précises, que le *saccharomyces ellipsoideus* présente la plus grande stabilité, dans les millieux les plus divers, sans jamais passer au *micoderma cerevisiae*, le premier étant seul le vrai ferment vinique, tandis que le second est le ferment de la bière, l'idée de préparer, avec le *saccharomyces ellipsoideus*, purifié par culture et sélection, un vin d'orge, s'est présentée naturellement à son esprit. Les résultats ont pleinement répondu aux prévisions. Le goût de la nouvelle boisson est fort agréable, comme on pourra en juger par le spécimen déposé à la bibliothèque. Ce vin, renfermant 10 grammes d'extrait par litre, constitue une boisson des plus nourrissantes. La proportion d'alcool est de 5 o/o."

M. Pasteur se leva alors : "J'ai eu l'occasion, dit-il, de déguster le vin d'orge, préparé par M. G. Jacquemin. Son mémoire est très intéressant et il est certain qu'il est parvenu à obtenir un véritable vin en se servant de la levure du vin elle-même et du moût d'orge non houblonné. Ce vin a vraiment des qualités particulières : il est agréable et a la saveur du vrai vin. Chaque levure a la propriété, en faisant fermenter un liquide sucré, de lui donner les qualités propres à cette levure. Le vin de M. Jacquemin m'a paru rappeler un vin de champagne qui aurait perdu son acide carbonique."

Voilà deux autorités incontestables : MM. Chatin et Pasteur, préconisant le vin d'orge. Voyons si cette expression est légitime. La découverte des boissons fermentées à base d'orge, est due aux peuples de l'Orient. On en a trouvé des traces certaines sous la première dynastie indienne, l'an 3200 avant Jésus-Christ. Les auteurs anciens, Eschyle, Sophocle, Xénophon, Théophraste, Diodore de Sicile, Strabon, parlent de *Oinon Krithes*, que les Latins appelaient *Vinum hordeaceum*, expressions grecques et latines que l'on ne peut traduire en français que par vin d'orge. Quatre cents ans avant Jésus-Christ, les Arméniens avaient du vin d'orge dans les cuves. On buvait ce liquide à travers une paille, dit Xénophon, dans son Anabase IV. Tacite décrit aussi le vin d'orge de son temps. Abandonnons l'antiquité pour les temps présents. Littré, page 1272 de son dictionnaire, affirme qu'on appelle vin toute liqueur fermentée

et spiritueuse que l'on tire des végétaux. De même Wurtz, dans son dictionnaire de chimie ; de même Larousse et bien d'autres. Je m'arrête là.

Le milieu le plus convenable pour l'évolution du saccharomyce doit se rapprocher autant que possible du moût de raisin par sa composition. Lorsqu'on saccharifie le poids de malt suffisant et qu'on ajoute au moût 2 gr. 50 de crème de tartre par litre et enfin la quantité voulue de ferment elliptique, le produit, transvasé dans un nouveau foudre, y subit la fermentation lente, dite secondaire, qui se termine par un dépôt complet de la levure et donne au soutirage un liquide d'une limpidité parfaite, d'une saveur vineuse incontestable.

La fermentation fournit au vin d'orge les produits : glycérine, acide succinique, matières minérales, etc., qui sont aussi, dans le vin de vigne, les résultats de la fermentation du moût de raisin. Ce vin d'orge contient, par litre, 30 à 40 grammes (cela dépend de la fabrication) de principes hydrocarbonés, c'est-à-dire d'aliments propres au bon entretien de la respiration et au maintien du tissu adipeux ; et, de plus, une proportion sérieuse d'une matière albuminoïde, à l'état de peptone, directement assimilable et se comportant comme aliment plastique pour la reconstitution de nos muscles. En outre, un poids élevé de phosphates qui aideront à la réfection du système nerveux et du système osseux. En empêchant l'acide carbonique de se dégager, on obtiendra du vin d'orge moussoux, ne coûtant pas plus que la bière. Enfin, en faisant fermenter des moûts d'orge tartarisés avec des levures extraites des vins de Barsac, de Sauternes ou de Mécon, on pourra améliorer les vins d'orge.

Le prix de revient du vin d'orge, à 10<sup>e</sup> d'alcool, ne dépasse pas, en grande fabrication, un prix des plus faibles. Si l'administration des contributions directes ne l'imposait pas plus que le vin de raisins secs, ce qui serait équitable, ce vin d'orge, vu son bas prix et ses qualités hygiéniques, serait appelé à entrer largement dans la consommation de la classe laborieuse, ouvrière et agricole qui, vu les hauts prix relatifs du vin naturel de la vigne, ne peut jamais en consommer et en est réduite à boire des piquettes ou des vins frêlatés. D'autre part, il ne peut y avoir tromperie sur la nature de la marchandise. Le tannin précipite le vin d'orge, tandis que le vin de la vigne n'est pas influencé par

ce réactif. Le vin de raisin contient aussi beaucoup moins de matières albuminoïdes que le vin d'orge.

Les eaux-de-vie de vin d'orge sont fines, d'une odeur aromatique particulière fort agréable. Quant aux produits de tête, elles ne renferment que des traces d'aldéhyde.

La Société des Agriculteurs de France, informée de la nouvelle découverte, chargea sa section de lui faire un rapport à ce sujet, et la séance du 27 juin 1889 fut consacrée à une discussion approfondie à ce sujet que nous résumerons succinctement.

M. Bonnaterre trouve que cette boisson est d'un goût agréable et tonique et croit qu'elle est appelée à rendre des services réels aux classes pauvres et particulièrement aux ouvriers des campagnes. Il l'a allongée d'eau qu'elle supporte fort bien par moitié, ce qui la met à un prix moindre que la petite bière, composée d'éléments plus ou moins sains. M. Touaillon constate aussi la vinosité de la boisson examinée. Il pense que sa fabrication, utilisant les produits agricoles indigènes, devrait être considérée par le fisc avec plus de faveur que les vins de raisins secs fabriqués avec des produits étrangers.

M. Gassand résume la question : "Après les éloges qui ont été prodigués à M. G. Jacquemin à l'Académie des Sciences et à l'Académie de Médecine par des hommes aussi universellement connus et respectés que l'éminent M. Chatin et notre grand chimiste Pasteur, je n'aurais pas à insister sur la valeur scientifique de l'invention et sur son importance au point de vue de l'hygiène.

"Je ferai seulement remarquer que la levure qui donne naissance à la cervoise, ou vin d'orge, n'est autre que la levure qui engendre le vin de raisin frais : aussi l'alcool qui se trouve dans cette boisson est-il d'aussi bonne nature que l'alcool de vin lui-même. C'est la supériorité incontestable de cette boisson sur la bière qui contient des alcools de nature telle qu'on n'a jamais fait de l'eau-de-vie de bière. Il convient d'ajouter que cette boisson a une saveur vineuse qui est plus généralement appréciée en France que celle de la bière, qui ne plaît pas à tout le monde, surtout aux repas. Mais la conséquence de cette invention qui a tout de suite frappé les distillateurs, comme elle a frappé les hygiénistes, c'est la possibilité prochaine de ne plus produire industriellement que les

alcools de bonne nature, en substituant, dans le travail de distillerie, la levure de vin à la levure de bière, ce qui rendrait inutiles les procédés de rectification des alcools récemment imaginés. Ces procédés permettent, il est vrai, d'obtenir de l'alcool éthylique pur, mais cet alcool est ce qu'on appelle de l'alcool neutre, et c'est justement ce que ne veut pas le consommateur, qui ne boit pas l'alcool sans goût."

La section décide de proposer au Conseil d'accorder à M. Jacquemin une grande médaille d'or pour le récompenser de ses travaux sur les ferments vinique et de son invention de la cervoise ou vin d'orge qui en est la conséquence. (Adopté).

Ainsi, voilà une intéressante découverte permettant d'utiliser l'orge sur une vaste échelle, par conséquent ouvrant à l'agriculture un immense débouché chaque année. Evidemment, le gouvernement va encourager cette industrie dans une large mesure. On pouvait le croire après tant de promesses irréalisées. Le directeur général des contributions directes émettait, à la date du 10 novembre 1888, une circulaire en ce sens; mais à la fin de 1889, la Régie revenait sur cette décision et appliquait au vin d'orge la taxation au degré alcoolique, à 1 fr. 56 le degré. C'était la mort sans phrases. Tous les travaux, toutes les découvertes antérieures étaient annihilés. Et de fait, la fabrication industrielle du vin d'orge, après avoir pris en quelques mois un essor considérable, cessait brusquement. On frappait ce vin du droit général des alcools, ce qui faisait, par hectolitre, 15 fr. de droits pour l'Etat, sans compter l'octroi des villes!

Tant de bonnes volontés, tant de capitaux n'avaient plus d'emploi, plus de raison d'être. La question en est là.—*L'Agriculture Nouvelle.*

## L'ALUMINIUM POUR BICYCLES

L'accroissement graduel de l'emploi de l'aluminium conjointement avec la fabrication des bicycles et des accessoires pour ces derniers est une des choses sur lesquelles l'ouvrier chargé de leurs réparations a le plus à compter. Quelques remarques sur les propriétés et sur les modes de traitement du métal présenteront certainement, pour ce motif, un certain intérêt pour nos lecteurs.

L'aluminium n'est pas suffisamment résistant, ni suffisamment sûr pour qu'on puisse l'utiliser à la confection d'un cadre de bicycle, mais,

allié dans certaines proportions avec d'autres métaux, il peut le devenir, bien qu'en général la question de l'employer soit seul, soit sous forme d'alliages, excepté pour des accessoires et des parties peu importantes, demeure encore irrésolue. A l'état pur ou comparativement pur, il ne se ternit, ni se corrode pas facilement, que ce soit par une température sèche ou humide ou même lorsqu'il est exposé à la fumée du gaz ou à toute chose analogue, mais la plupart des alliages ne possèdent pas cette propriété importante à un degré aussi grand. L'aluminium est très malléable et très ductile et peut être étiré en tubes ou en fils ou être battu sous forme de feuilles extrêmement minces. On peut fabriquer un alliage d'aluminium ayant un poids spécifique de 3 t environ, une résistance à la traction de 10 à 12 t étant fondu et plus de 12 t lorsqu'il est laminé et ce qui est très important pour la fabrication des bicycles, il possède une limite élastique proportionnée à sa résistance. La densité de l'aluminium pur est d'environ 2.58, mais elle peut être portée à 2.67 quand l'aluminium est étiré ou laminé. L'aluminium possède une grande sonorité et il a déjà été employé à la confection des timbres employés sur les bicycles. On dit que le son de ces timbres se trouve amélioré encore par l'adjonction d'une petite quantité de cuivre et de nickel.

En le forgeant, l'aluminium peut être rendu aussi dur que le fer; il est alors apte à être étiré, laminé ou travaillé tout autrement; pour certaines destinations, il est nécessaire de le recuire. La "Phoenix Engineering Company" qui a une grande expérience de la fabrication de l'aluminium et de ses alliages, donne les renseignements ci-après en ce qui concerne le recuisage: "Il convient de chauffer le métal jusqu'à ce qu'un peu de graisse, qu'on a eu le soin d'étendre, au préalable, à sa surface, commence à brûler, ou jusqu'à ce que la pointe d'un morceau de bois appliqué à sa surface commence à charbonner; ou bien on peut le plonger dans de l'huile de lin sur le point d'entrer en ébullition." Cette dernière méthode est la meilleure pour les travaux délicats. L'huile ne donne pas le maximum de la douceur, mais elle donne une douceur suffisante dans la plupart des cas. On peut aussi le plonger dans du plomb en fusion. Si l'on plonge le métal chaud dans l'eau, on obtient à peu de chose près les

mêmes résultats qu'avec le cuivre. Le métal se trouve être adouci.

Il convient, pour ce motif, de le faire pour économiser du temps. A l'estampage, le métal doit être traité à chaud, car il est plus malléable et dans des conditions meilleures pour ce travail lorsqu'il a la température de l'eau bouillante.

En recuisant le métal, il faut veiller à ce qu'il soit chauffé également partout. L'aluminium durci vient aussi ductile ou plus ductile, même, que le laiton, et il est très cassant sous cette dernière forme.

Pour la coulée de pièces moulées en aluminium, l'opérateur devra veiller à ne pas porter le métal à la température plus élevée qu'il n'est nécessaire, ce qui sera une chaleur modérée, celle du rouge cerise par exemple, ou à le maintenir en fusion pendant un temps plus long que ce n'est nécessaire, car dans cette dernière situation il s'oxide rapidement.

Il fond à une température voisine de 700 ° C, et se fond de préférence dans des creusets en plombagine analogues à ceux employés pour la fusion du laiton, quand il est destiné à la confection de pièces moulées.

Les principes généraux de l'art de couler le laiton et ceux de l'art de couler l'aluminium sont, à quelques différences près, les mêmes.

L'aluminium ne se volatilise pas rapidement, de même qu'il n'absorbe pas de carbone, quand les deux sont fondus ensemble.

Les moulages ont un retrait qu'on peut évaluer à un quart de pouce par pied, soit à 2 p.c. environ. En établissant les modèles en bois destinés à des pièces moulées, il conviendra autant que possible d'éviter les angles vifs. Les moules devront être soit en fer, soit en sable; mais on devra préférer le fer pour les pièces moulées destinées à la fabrication des cycles, pourvu que l'opérateur entende bien son affaire. Le surchauffage du métal et une porte d'évent insuffisante rentrent dans les bévues que le débutant dans l'art de fabriquer des pièces moulées en aluminium est très souvent sujet à commettre.

En règle générale, l'un quelconque des alliages d'aluminium, plutôt que le métal pur, devrait toujours être employé à la fabrication des pièces moulées, et il convient de noter que les alliages devront être brassés avec soin pendant tout le temps de la fusion, avant d'être coulés dans le moule.

En ce qui concerne la soudure pour l'aluminium, nous donnons ci-

après une recette qui a été reconnue donner de bons résultats et qui est la suivante :

Aluminium .....	2,38
Zinc .....	26,19
Étain .....	71,19
Phosphore .....	0,24

Mais les personnes qui s'intéressent plus particulièrement à cette question pourront s'adresser avec avantage à M. W. H. Bennett, Regent Street, Londres, qui prétend avoir découvert une méthode de production d'une soudure pour l'aluminium d'un prix beaucoup moins élevé que la soudure ordinaire des étameurs, ainsi qu'un fondant de bas prix. Ces deux moyens auraient, déclare-t-il, donné d'excellents résultats.

Dans le même but, on a également reconnu la possibilité de réunir deux morceaux d'aluminium en plaçant les bords les uns près des autres et en contact intime, de les entourer d'une sorte de moule et en y coulant de l'aluminium liquide jusqu'à ce que les bords en question fondent et se réunissent entre eux.

Le dissolvant principal de l'aluminium est l'acide chlorhydrique, mais de fortes dissolutions de potasse caustique et de soude agissent également sur ce métal. L'acide sulfurique n'agit que très lentement, excepté, ainsi que c'est généralement le cas, quand il y a suffisamment d'acide chlorhydrique pour que l'attaque se fasse rapidement.

L'aluminium pur se comporte au tour à peu près comme le cuivre, mais ses qualités sont améliorées sous ce rapport par le martelage, le laminage et l'étréage.

En tournant ce métal, il conviendra d'employer un outil de coupe moyenne, plus spécialement encore si le métal est pur, et l'outil, qui devra toujours être bien tranchant, devra être enduit d'un peu de térébenthine ou de lait.

L'outil devra être émoulu de manière à avoir un angle plutôt vif, contrairement à ce qui a lieu lorsqu'on tourne du cuivre ou du laiton ; il pourra avoir un léger rebord à la pointe et avoir la surface supérieure légèrement creuse.

En tournant l'aluminium pur, on devra employer une vitesse un peu moins considérable qu'en tournant du laiton ; mais avec certains des alliages d'aluminium on pourra adopter une vitesse égale à celle employée pour le laiton. — D'après l'*Aluminium World*.

## LES TRIBULATIONS DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AMÉRICAINES EN EUROPE

De la *Semaine* :

*Suisse*.—En 1890, la *New York Life* renonce à opérer en Suisse, ne pouvant pas se soumettre aux prescriptions du Bureau fédéral.

En 1893, l'*Equitable des Etats Unis* ne renouvelle pas sa demande de concession pour les mêmes motifs que la *New York*.

Le 18 janvier 1893, la Suisse refuse à la *Réservé Mutuelle* l'autorisation d'opérer dans ce pays.

*Russie*.—Le 25 mars 1894, le gouvernement russe interdit en Russie toutes les opérations d'assurances sur la vie avec participation aux bénéfices basées sur l'accumulation des bénéfices pendant une certaine période de temps pour le compte d'un groupe quelconque d'assurés, c'est-à-dire les opérations connues sous le nom d'assurances tontinières ou demi-tontinières.

Conséquence : la *New York Life* et l'*Equitable des Etats Unis* sont obligées de cesser leurs opérations en Russie.

*Prusse*.—L'*Equitable des Etats-Unis* doit renoncer à opérer en Prusse, ne voulant pas s'astreindre à fournir les détails sur les polices d'accumulation.

Le 1er septembre 1895, la *Mutual Life* est expulsée de Prusse.

Le 1er novembre 1895, la *New York* est expulsée de Prusse.

Le 22 novembre 1895, le gouvernement de Prusse défend à la *Mutual Life* de renouveler ou de remettre en activité les polices anciennes sur lesquelles les primes n'ont pas été acquittées à échéance.

*France*.—En 1895, dans un procès en concurrence déloyale qui lui est intenté par la *Générale*, le Tribunal civil de la Seine (1ère chambre) :

Condamne solidairement la Société la *Mutual Life*, Baudry et Béziat d'Audibert à payer à la *Générale* vingt mille francs à titre de dommages-intérêts ;

“ Ordonne la destruction, même avec l'assistance du commissaire de police si besoin est, des exemplaires qui seront trouvés en quelque lieu que ce soit : 1o d'une brochure intitulée : “ La répartition des bénéfices dans les grandes Compagnies en France, ” imprimée à Paris, chez Schiffer, passage du Caire ; 2o d'une brochure intitulée : “ La *Mutual Life*, assurances sur la vie, étudiée au point de vue des assurés en France, ” par Baudry la dite bro-

chure imprimée à Paris ; 3o une brochure intitulée : “ L'assurance sur la vie en France. Des causes qui s'opposent à son développement, ” par Baudry, la dite brochure imprimée à Paris, chez Schiffer, passage du Caire ; 4o une brochure intitulée : “ La *Mutual Life*, en supériorité sur toutes les Compagnies du monde entier prouvée par ses réponses au journal le *Messager de Paris*, ” imprimée à Paris, chez Schiffer sus nommé ;

“ Ordonne, en outre, l'insertion aux frais solidaires des sus nommés, et ce à titre de supplément de dommages-intérêts, du présent jugement dans dix journaux de Paris, des départements et d'Algérie, au choix de la *Générale*, mais sans que le coût de chaque insertion ne puisse excéder 500 francs ;

“ Condamne solidairement la *Mutual Life*, Baudry et Béziat d'Audibert en tous les dépens, dont distraction à M. Engrand, aux offres de droit.”

En 1896, la Cour d'appel de Paris, confirmant le jugement du Tribunal civil :

“ Condamne la *Mutual Life* et Baudry conjointement et solidairement à payer à la *Générale*, à titre de supplément de dommages-intérêts, la somme de 5,000 francs ;

“ Dit qu'il n'y a lieu d'élever le nombre des insertions ordonnées par les premiers juges, mais ordonne que le présent arrêt sera inséré en même temps que le jugement dont est fait appel, et à la suite de ce jugement, aux frais solidaires des appelants, et à ce titre de supplément de dommages-intérêts, dans dix journaux de Paris, des départements et d'Algérie, au choix de la *Générale*, mais sans que le taux de chaque insertion puisse excéder 800 francs ;

“ Ordonne la restitution de l'amende consignée sur l'appel incident ;

“ Condamne les appelants principaux à l'amende et en tous les dépens de leur appel, et ce solidairement et au besoin à titre de supplément de dommages-intérêts ;

“ Condamne la *Mutual Life* et Baudry, et ce, au besoin à titre de supplément de dommages-intérêts, en tous les dépens d'appel, incident, et ce solidairement.”

**Ni pasteurisée, ni carburée, et ne contenant aucun ingrédient malsain ; la Labatt's London Ale est la meilleure.**

# QUELQUES PRIX

Dattes Hallowi, RECOLTE 1896..... 5½c.

Noix de Grenoble, Pure Mayette, Balles 250 lbs.  
à arriver sous quelques jours 11c.

Brandy en Caisse, de 24 x ½ BOUTEILLES :

Hennessy \*..... \$14.00

Martell \*..... 13.75

Boutelleau F.P..... 9.50

Gin en Caisse, format PONEY :

Key Brand..... \$2 35

Melchers..... 2.35

De Kuyper..... 2.50

Graisse Fairbank en SEAU..... 1.25

Cassonades Redpath ou St. Lawrence..... de 3½c.  
à 3c.

---

**HUDON, HEBERT & CIE**  
**MONTREAL**

# AU COMMERCE DE LIQUEURS EN DETAIL!!

Demandez pour  
des  
cartes à jouer  
qui sont  
entre les mains  
de chacun.



Qui vous approvisionne de....

# SCOTCH WHISKEY DE DEWAR

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 17 décembre 1896

### FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 3½ à 3¾ p.c. Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est sans changement à 4 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 110½ au comptant et 111 à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à frs. 102 20.

A Montréal, les prêts à demande sont à 4½ p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime 8 11/16 à 8 13/16 ; à demande, de 9 7/16 à 9 9/16 et par le câble à 9¾. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de 9 à 9¾ ; à vue à 9½.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de 1/16 ou font le pair et sur le comptoir l'escompte est de 1/16 à ¼.

L'argent en barre vaut à New-York de 65½ à 66½ l'once pour les barres du commerce, et de 65½ à 66½c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 30d l'once.

A part la journée d'hier qui a eu un caractère très marqué vers l'action et la bourse tenue des cours, la bourse de Montréal a montré de la lourdeur.

Aujourd'hui, sauf les chemins de fer Urbains de Montréal toutes les valeurs ont montré une tendance à décliner. Les recettes de cette compagnie continuent à augmenter et ses actions sont bien tenues à 22½, ou une avance de ½ point sur la semaine dernière.

Le g. z a perdu ½ point à 181½. Le Postal Telegraph que nous avons vu en hausse depuis quelque semaines a été attiré en perdant ½ point.

La Banque d'Hochelega a eu plusieurs ventes à 124 en hausse de ½ point sur la semaine dernière ; elle est fermement tenue à ce prix.

On parlait sur la rue de la conversion d'un groupe de baissiers qui se seraient décidés à se ranger de l'autre côté, on en augurait d'autant mieux que ce groupe a des capitaux en abondance, mais les deux séances d'aujourd'hui sembleraient faire croire qu'on s'est trop hâté dans les conjectures.

Montréal, il est vrai, a subi le contre-coup des autres places qui restent sans animation. A New-York on a craint une explosion de jengisme à propos de l'assassinat de Maceo et les affaires ont été paralysées.

On ne semble pas avoir reçu d'ordres d'achats de Londres qui ces derniers temps a demandé du Cable et du Postal ; l'argent d'ailleurs y devient plus cher.

En somme, la position reste encore assez bonne par suite du mouvement en avant des derniers temps et peut-être assistons-nous simplement à la réaction qui se produit toujours après un mouvement de hausse accentuée.

Voici les prix auxquels ont été opérées

les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

### Valeurs de banques :

Banque de Montréal ex-div	227½
" Toronto	228
" Commerce	126
" des Marchands	169
" Molsons	
" British	
" d'Halifax	
" Union	
" Ontario	81
" Hochelega	124
" Québec	
" Peuple	
" Nationale	
" East, Townsh	
" Ville-Marie	

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs Acheteurs	
Banque du Peuple	
" Jacques-Cartier	90
" Hochelega ex div	126 124
" Nationale	85 71½
" Ville Marie	100 70

### Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	181½
Colored Cotton (bons)	
" (actions)	
Montreal Cotton	124
Dominion Cotton	
Royal Electric (ex-div)	

### Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry	55
Toronto St. Ry	70
Montreal St. Ry	220½
Halifax St. Ry (action)	75
" " (bons)	

# La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

## CAPITAL - - \$150.000

### REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.  
ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.  
BELGIQUE - ANVERS - 20 Qual Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

## 5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

LA SEULE VRAIE MARQUE POUR----

RAISINS,  
PECHES,  
POIRES,ABRICOTS,  
PRUNES,  
ETC.

...DE...

CALIFORNIE

Toutes les marchandises portant cette  
marque sont de la plus haute qualité.

AGENTS --- ARTHUR P. TIPPET &amp; Co., Montréal

Duluth ord.....	...
Duluth pref.....	9½
Rich. & Ont.....	86½
<i> Valeurs diverses :</i>	
Montreal Telegraph.....	.....
Cable Commercial.....	166½
Postal Telegraph.....	92½
Bell Teleph (actions).....	.....
"    (bons).....	.....
West. Loan & Trust.....	.....
Loan & Mortgage.....	.....
Windsor Hotel.....	.....

## COMMERCE

Dans le commerce de gros en général la plus grande préoccupation du moment est celle de l'inventaire, car les acheteurs sont rares, sauf dans les magasins de fantaisie qui ont vu arriver la bonne saison pour eux.

Le commerce d'épicerie a également fait de bonnes affaires en liqueurs et fruits secs.

Les marchands de draperies et nouveautés se plaignent de la température qui éloigne la clientèle, on aimerait bien voir arriver la neige.

Nous espérons que la fabrication du beurre pendant l'hiver serait une source de profits pour la campagne, mais nous voyons, au contraire, que les beurrieres se ferment petit à petit ne trouvant guère profit à donner à leurs animaux un supplément de ration pour obtenir une plus grande quantité de lait et faire du beurre qui se vend mal quand il se vend. L'exportation seule permettrait à nos crémeries de rester ouvertes une grande partie de l'hiver au moins et

nous ne savons pas trop ce qui pourrait empêcher les exportateurs d'envoyer le bon beurre — car il s'en fait — en Angleterre; ce serait un encouragement pour l'avenir, car ce ne sont que les premiers pas qui coûtent. On obtiendrait un autre résultat, ce serait celui de pousser les fabricants qui ont encore quelques progrès à réaliser à faire des efforts pour mieux réussir.

*Cuir et peaux* — Les peaux vertes n'ont pas subi d'autre changement depuis la semaine dernière, les stocks sont considérables et la tannerie achète peu.

La demande en cuirs est à peu près nulle et, comme nous l'avons dit précédemment, elle restera telle jusqu'à la reprise des manufactures de chaussures qui ne se remettent pas d'ordinaire à la fabrication avant la deuxième quinzaine de janvier. Les prix des cuirs sont sans variation.

*Draps et nouveautés* — La ville pourrait être meilleure pour le détail; bien que l'approche des fêtes et une température plus froide font prendre à la clientèle le chemin des magasins, ce n'est pas encore l'activité des bonnes années. Cela se conçoit d'ailleurs, car la classe ouvrière a peu de moyens d'achat.

À la campagne les affaires sont meilleures qu'à la ville, on y a d'ailleurs plus d'argent.

Le commerce de gros se plaint de sa tranquillité.

*Épicerie* — Encore une bonne semaine pour le gros et pour le détail.

Les liquides et les fruits sont toujours en bonne demande pour les fêtes.

Les prix des sucres et des sirops sont fermes et sans changement. Les thés sont toujours bien tenus.

On a des nouvelles toutes fraîches de la prochaine récolte de la canne à sucre aux îles barbares; on espère qu'elle sera non-seulement bonne mais également hâtive. En attendant les mélasses restent soutenues.

Nous cotons les nouvelles dattes en boîtes de 5½ à 6c la lb.

Les noisettes (avelines) sont ½ plus cher et valent de 9½ à 10½.

On cote maintenant les pêches de conserve de Californie de 10 à 12c la lb et les poires de même provenance de 10½ à 11½c, soit une augmentation de 1 à 2c pour les premières et de ½c pour les secondes.

On peut acheter des pommes évaporées à 4½c tandis qu'auparavant le prix de débet était 5c.

Les pruneaux de Californie sont à prix plus élevés et valent de 8 à 10c, le premier prix étant pour les pruneaux de l'avant-dernière récolte.

Les raisins de Californie 4 couronnes, rares sur notre marché font maintenant de 8 à 9c.

Les Malaga London Layers ont presque disparu, le prix cependant reste le même de \$1.45 à \$1.50 la boîte.

On a reçu de nouveaux Valence fine off stalk on cote le prix de débet ½c en moins, soit 5c.

Les raisins Sultana en augmentation de ½c à 8c vont monter encore davan-

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE GOMMANDE DE RÉGLISSE

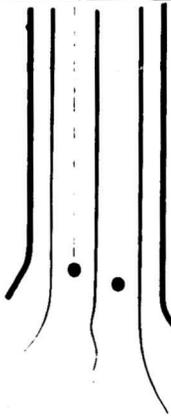
Pour votre  
Approvisionnement  
d'hiver ?

Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à

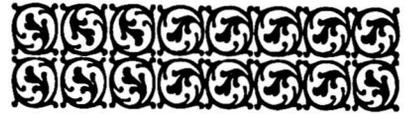
YOUNG &amp; SMYLLIE, BROOKLYN, N. Y.

Et vous connaîtrez que la meilleure **REGLISSE** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin

# Articles de Saison...



## EXTRAITS GULINAIRES PURE GOLD



Tous les arômes.  
Votre assortiment est-il complet ?

W. H. DUNN, Agent, 394, rue St-Paul, MONTREAL

**PURE GOLD M'FG. CO.** 31 & 33 FRONT ST. EAST.  
TORONTO.

### Revue des Marchés

Montréal, 17 décembre 1896.

#### GRAINS ET FARINES

##### MARCHÉS ÉTRANGERS

On cote par le câble les marchés du Royaume-Uni comme suit :

Londres.—Chargements à la côte : blé lourd ; maïs tranquille ; chargements en route : blé, facile ; maïs plutôt plus ai. C. Liverpool.—Blé disponible, tranquille, maïs disponible, soutenu. Farine première à boulanger de Minneapolis, 25. Sur futurs : blé, 6-7 d janvier ; 6-8 d février ; 6-8 1/2 d mars et 6-9 1/2 d avril ; maïs soutenu : 2-9 d décembre, janvier, février et mars ; 2-9 1/2 d d'avril et mai.

Paris : blé 21 65 sur décembre et 2 80 sur janvier ; farine 46 15 sur décembre et 46 40 sur janvier. Marchés français de l'intérieur soutenus.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 28 novembre :

La semaine que nous venons de traverser s'est écoulée presque sans pluie et les travaux des champs ont, par suite, été si activement poussés qu'une grande partie, sinon la totalité du retard dont la culture se plaignait, a pu enfin être regagnée. Mais, comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises, il reste à savoir si les ensemencements faits en dernier lieu n'auront pas à souffrir d'une température trop rigoureuse, qui pourrait en compromettre d'une façon assez sensible le développement normal.

C'est déjà ce que semblent donner à penser les renseignements qui nous parviennent chaque jour au sujet des récoltes. On s'accorde à reconnaître à peu près généralement que les blés faits de bonne heure ont une apparence

satisfaisante, mais il n'en est pas de même de ceux qui ont été ensemencés en pleine période pluvieuse, dont la levée est souvent irrégulière.

Quant aux dernières emblavures effectuées on n'en peut encore rien dire de bien précis, mais on doit reconnaître, cependant, que le refroidissement de la température auquel nous assistons depuis deux ou trois jours, ne peut guère leur être que défavorable. Le thermomètre descend en effet chaque nuit à quatre degrés environ au-dessous de zéro et, si la neige n'arrive pas à bref délai, on pourrait bien avoir à redouter, pour le prochain printemps, beaucoup de champs trop clairsemés pour qu'il ne soit point nécessaire de les retourner.

Ces raisons suffisent à expliquer la réserve dont la culture a encore fait preuve, cette semaine, sur la plupart de nos marchés de l'intérieur, où elle n'offrait que très modérément ses blés. Quelques places ont, il est vrai, fait exception, mais en tous cas, les cours ont pu conserver presque partout une bonne partie de l'avance précédemment acquise.

A tout prendre, on ne saurait voir, dans cette attitude, que la volonté de conserver le bénéfice d'un profit légitime autant que modeste, et qui n'est que la réalisation d'anciennes promesses, bénédiction dont la stabilité ne pourra plus être mise en doute quand le gouvernement se sera enfin décidé à donner à la meunerie, par la suppression des zones, une satisfaction dont tout le monde ressentirait d'une façon sûre et constante les bienfaits effectifs.

On lit dans le *Sémaphore* de Marseille du 3 décembre :

Blés.—Nous avons eu, depuis inégalement, des alternatives de beau et

tage, ceux qui ont la vente de cet article feraient bien de s'approvisionner.

Les olives en chopines et chopines nouveau stock sont en baisse de \$3.75 à \$4.00 et les 1/2 chopines à \$2.50 la douzaine.

Les viandes en conserves importées sont en hausse; nous indiquons deux prix, le premier s'applique aux conserves du pays et le second à celles de Armour de Chicago. Voir notre liste de prix-courants.

De même pour les épices nous prions nos lecteurs de se reporter à la liste de prix qui subit cette semaine de nombreux changements.

Le riz de Patna importé en sacs est plus cher de 4 1/2 à 4 3/4 c la lb selon la quantité de sacs, pour quantité de moins d'un sac le prix est encore plus élevé.

Le cacao Epps est offert maintenant à 33c en lot d'une caisse et à 34c en lot d'une boîte, tandis que ces prix étaient auparavant de 34 et 37 1/2 c respectivement. La manufacture a, de plus, apporté un changement à la mise en boîte. La marchandise est logée sous fer blanc au lieu de carton.

Fers, Ferronneries, Métaux. Commerce très tranquille. Prix sans changement.

Huiles, Peintures et Vernis. Mêmes remarques que ci-dessus.

Poissons. Les marchands de détail sont maintenant bien approvisionnés de sorte qu'il y a ralentissement dans la vente dans le commerce de gros. Les prix restent sans changement.

Salaisons, Saïndoux, etc. Affaires plutôt calmes; les lards canadiens augmentent de 50c. à \$1.00 par baril. Ceux de l'ouest sont sans changement ainsi que les saïndoux et graisses alimentaires.

de mauvais temps: d'abord un froid rigoureux et maintenant de l'humidité, qui est plus favorable, en ce sens que cela va permettre d'achever les embayements, où il reste des betteraves à arracher; ce n'est heureusement le cas que dans les départements du Nord. Par suite des craintes que pourraient faire naître les gros froids, on avait été de nouveau ferme; mais, depuis hier, le calme reprend. Il est de plus en plus difficile de se faire une opinion au sujet du mouvement des blés; aussi bien chez nous qu'à l'étranger, on paraît se baser pendant cette campagne sur l'Amérique et ce sont surtout ses avis qui influencent la spéculation.

Et pourtant, qu'aurions-nous à nous occuper en France des marchés de Chicago et de New-York avec notre bonne récolte de 1896; mais, à Paris, on continue l'accaparement des blés, si bien qu'au 30 novembre, soit avant-hier, il y avait dans les entrepôts de Paris 411 392 quintaux, contre 118,700 en 1895 et 60 745 en 1891. Au marché de Paris, l'écart est encore plus sensible: 349,750 quintaux à la fin de novembre 1896, contre 82,000 en 1895 et 27,250 en 1894. et ce n'est pas fini, on va continuer à livrer en décembre, si la hausse se maintenait et surtout si les magasins généraux faisaient de la place; tous leurs entrepôts sont pleins. Ils ne laissent plus à la disposition que leurs entrepôts de Saint-Ouen.

On se demande pourquoi on fait venir de Paris qui n'est pas le centre de la meunerie une quantité de blé aussi considérable, ce qui ne s'est jamais vu. Ce sont des manœuvres spéculatives. On annonce de Londres à la date d'hier

que la spéculation n'est plus en faveur d'une campagne à la hausse; la situation des marchés exportateurs n'est pas assurée. Lundi, la hausse a été brusquement arrêtée par des suspensions de banque dans l'ouest des Etats-Unis et les stocks augmentent dans les principaux ports d'importation. Liverpool annonce un surplus de 280,000 qtz depuis le 1er novembre; enfin l'approche des fêtes rend le commerce disposé à réaliser plutôt que d'augmenter ses engagements. Nous devons aussi signaler que la récolte de la République Argentine se fait et que ses avis sont plutôt favorables; elle va être à même d'exporter alors que l'an dernier ses blés ne l'ont pas permis. Il n'y avait ni quantité, ni qualité. Quel sera le surplus exportable? Les uns disent 2,500,000 quarters; d'autres 5,000 000. Avec de tels écarts, il vaut mieux attendre. Revenons à la France et constatons que nos marchés ont été soutenus depuis mercredi dernier. La meunerie travaille très activement. Elle avait vendu à livrer et elle cherche à reconstituer un stock.

Au marché de Paris, le stock des farines 12 marques s'élevait à la fin novembre à 101,300 sacs, contre en 1895, 40,200 et nous valons pourtant 5 fr. de plus par sac. Les cours de blé en province valent actuellement 24 à 25.50 les 100 kil., avec offres assez suivies. Les qualités sont meilleures. Le temps se favorise les battages. A notre bourse d'aujourd'hui, la tendance était plus indécise. La faiblesse du marché de Paris et des bourses étrangères faisait demander la baisse pour les acheteurs; les vendeurs ayant payé cher ces jours-

ci, tenaient leurs prix. La baisse peut être évaluée à 25 centimes par 100 kil. On cote: roux, 20.50 à 21.25; blancs, 21 à 21.50 les 100 kilos nets dans les gares d'arrivée à Paris.

Avoines — Nous ne voyons toujours aucun changement dans cette céréale. Les cours sont les mêmes en culture depuis le début de la campagne ou à 25 centimes près par 100 kil. et malgré que nous ne faisons rien venir de l'étranger, la graineterie et le commerce ont des stocks suffisants. Il est vrai que le maïs supplée à l'avoine dans les grandes administrations et il en arrive toujours beaucoup. A la date du 30 novembre, il y avait en mer pour le Continent, 2,189,500 hectolitres, contre 1,377,000 en 1895. Les prix demandés pour les provenances d'Amérique sont de fr. 11.50 à 11.75 caf. Russie, 12.50 à 13. Ils ne sont pas praticables pour le moment. Chez nous, de même, on demande sur les Suède, fr. 15.50, ce qui est beaucoup trop cher. Ces cours permettent à notre culture de vendre facilement ses avoines dont la récolte a donné beaucoup plus qu'on ne l'espérait. Le marché spéculatif est très réservé, malgré que les prix sur le printemps donnent un beau report. Le stock au marché de Paris s'élevait à la fin novembre à 31,500 qx supérieur à la moyenne en 1893, 1894 et 1895. Les stocks ont varié de 6,000 à 14,000 qx. A notre marché d'aujourd'hui, les prix étaient sans changement sur mercredi dernier avec demande plus limitée. On cote blanches de fr. 14.25 à 14.50; rouges, 14.75 à 15; grises, 15 à 15.25; noires, 15.50 à 16.50, le tout par 5,000 kilos au minimum, les 100 kilos nets dans les gares d'arrivée à Paris.

# B. HOUDE & CIE

Les plus grands .....Manufacturiers de Tabacs

GOUPÉS ET EN POUUDRE DU CANADA

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont



HUDSON, (à fumer et à chiquer)

MORNING DEW, (Virginia Flake Cut)

GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug)

Nos Tabacs en Poudre sont



Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE

BUREAUX :

No 350 rue Saint-Jean

# QUEBEC

ENTREPOT et MANUFACTURE :

189 a 197 rue Richelieu

# TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÉS

"PARFUM D'ITALIE," "QUESNEL,"  
"PAPINEAU," "CITADEL,"  
"SEA BIRD," à chiquer et à fumer

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

## EAGLE TOBACCO COMPANY

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

**Seigles**—Les cours restent soutenus, mais les affaires manquent d'animation. Nous sommes plus chers qu'à l'étranger. On peut avoir en ce moment des seigles russes à fr. 11.50 les 100 kil. nets caf. dans les ports européens et de provenances d'Amérique à fr. 12. Nous ne pouvons donc rien exporter et les achats se font surtout pour le Nord où il y a beaucoup de vendeurs, un peu pour la distillerie et surtout pour la consommation animale. Les orges fourragères et les maïs arrivent maintenant à Dunkeque en grandes quantités. Il est probable que ce mauvais emploi va diminuer. Notre bourse hebdomadaire, il y avait plus de vendeurs, aux mêmes prix qu'il y a huit jours, soit de fr. 14 à 14.25 les 100 kil. nets dans les gares d'arrivée à Paris.

**Escourgeons**—Plus calmes. Il y a quelques offres et le Nord regorge d'arrivages de Russie et d'Afrique. Il n'y a que la baisse qui pourrait ramener quelques affaires. En escourgeons de la Beauce, on ne fait que des quantités insignifiantes depuis trois mois. A notre marché d'aujourd'hui, on payait de fr. 17 à 17.25 les 100 kil., sur wagon; les Algérie, de 16.25 à 15.50.

**Orges**—Les affaires sont restreintes; la culture offre toujours peu, l'étranger ne demande rien; tout se borne à quelques achats pour des contrats anciens ou pour la brasserie. Les prix ont peu varié depuis quelques semaines et se raisonnent, pour les qualités ordinaires à 15.50; pour les moyennes, de 15.75 à 16.25; pour les bonnes, de 16.50 à 17.50

les 100 kil., dans les gares d'arrivée à Paris.

D'après nos échanges, nous voyons qu'en France on se déclare un peu indécis pendant par suite de la grosse récolte de blé de la semaine dernière. Cependant nos voisins, dans le but d'influencer la spéculation, prétendent que la France devra acheter du blé américain au printemps.

Il est hors de doute que le marché américain travaille à part de ceux d'Europe et qu'il pense pouvoir imposer ses prix sur le continent de l'autre côté de l'Atlantique.

D'après une situation établie par C.B. Cougden & Co de Chicago, il resterait bien peu de blé pour l'exportation aux Etats Unis, voici comment il établit cette situation.

	Minots.
Recolte dernière basée sur les rapports du gouvernement	112,000,000
Restant précédemment	75,000,000
	187,000,000
Consommation jusqu'au 1er janvier 1897	191,000,000
Ensemencements d'automne	35,000,000
Exportations au 1er janvier 1897	95,000,000
	291,000,000
	106,000,000
Consommation pour les 6 mois à venir	180,000,000
Ensemencements d' printemps	18,000,000
	172,000,000
Reste pour l'exportation	18,000,000
Tandis qu'il faudrait au moins	50,000,000
Laisant un déficit de	32,000,000

Nous donnons ces chiffres pour ce

qu'ils valent, mais il semble évident néanmoins que si les pays producteurs de l'autre hémisphère ne récoltent pas plus de blé qu'il est nécessaire à leur consommation, le blé deviendra rare et cher d'ici la prochaine récolte.

Les exportations de blé, la farine comprise comme blé, des deux côtés des Etats-Unis pendant la semaine dernière indiquent une augmentation sensible sur les semaines précédentes et sur celles des années antérieures; soit: 4,227,714 minots contre 3,653,000 la semaine précédente 2,458,000 en 1895; 2,536,000 en 1894; 3,217,000 en 1893 et 3,277,000 en 1892 pendant la semaine correspondante.

Sur le marché de Chicago et les principaux marchés des Etats Unis, il y a peu de changement entre les cotes du mercredi de la semaine précédente et celles de mercredi dernier, à peine une ou deux fractions pour décembre et mai.

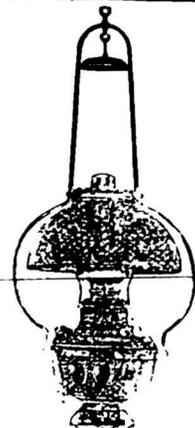
Le blé au comptant fait cependant à Chicago 3c de plus

On verra néanmoins plus loin que les cotes ne sont pas restées stationnaires durant la semaine, ainsi le blé de mai qui, le mercredi de la semaine précédente était coté à 79½ est monté lundi jusqu'à 82½c pour revenir aujourd'hui à 79½c.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis:

Chicago, No 2, du printemps.....	78½
New-York, No 2, rouge.....	87½
Duluth, No 1, dur.....	78½
Detroit, No 1, blanc.....	90½

## La Nouvelle Lampe Rochester

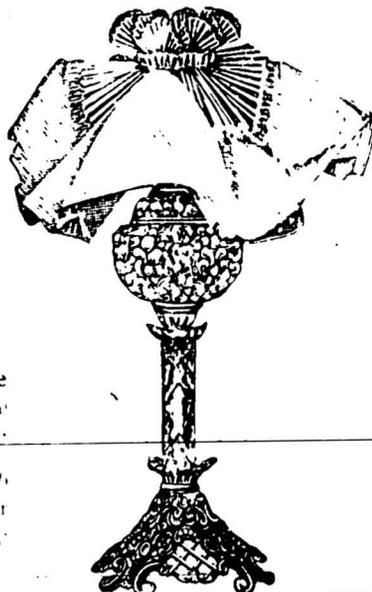


D'une fabrication aussi soignée qu'une montre. Il n'y a pas d'imitations "AUSSI BONNES."

Nous manufacturons une grande variété de modèles.

La Nouvelle Lampe - Poêle Rochester, à l'huile, brûle sans odeur.

Notre nouveau catalogue de 60 pages vous sera expédié sur simple demande.



## BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURERES DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Aliment d'om.

J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT REFRIGERATEUR PUBLIC POUR EFFETS PERISSABLES-EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin: coin des rues William et Queen

Bureau: 48 rue William

MONTREAL

THE ROCHESTER LAMP CO.

BUREAUX ET... SALLES D'ECHANTILLONS POUR LE CANADA.

24, Front St., W., TORONTO

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Dec.	Mal
Chicago .....	76½	79½
New-York .....	86½	85½
Duluth .....	78½	80½
Detroit .....	90½	92½

Ci-dessous les cours du blé sur le marché de Chicago, pour chaque jour de la semaine terminée hier :

	Mal.	Juillet.
Jeuili.....	74½	72½
Vendredi.....	79½	7½
Samedi.....	80½	7½
Lundi.....	82½	75½
Mardi.....	8½	7½
Mercredi.....	79½	7½

Le blé d'Inde a fermé hier plus facile comme suit: 22½ décembre et janvier; 25½ mai et 26½ juillet.

L'avoine en clôture était à 16½ sur décembre; 17c sur janvier et 20c sur mai.

MARCHÉS CANADIENS

On lit dans le Commercial de Winnipeg du 14 décembre :

Les prix sur les marchés de l'intérieur du Manitoba sont plus bas, mais les prix sont si irréguliers qu'il est difficile de donner des cotes régulières. Le prix nominal pour le blé dur No 1 payé aux fermiers est de 63c avec 18c pour fret à Fort William; c'est 3c de moins que la semaine dernière, mais les prix varient très largement de 59c aux points de l'ouest jusqu'à 66c sur d'autres points. Les marchés sont réglés par les conditions locales aux différents endroits. Il se fait très peu d'affaires sur les marchés de la campagne du Manitoba, cependant à quelques points entre Moosomin et Moss jaw, dans l'Assiniboia, il arrive des quantités considérables de blé et sur quelques points de l'ouest les fermiers en détiennent un fort lot. Les arrivages de blé à Fort William pour la semaine finissant le 5 décembre ont été de 171,442 minots; les expéditions de 733,752 minots et il y a en éleveurs 1,517, 81 minots. Sur le marché de Winnipeg nous avons eu la semaine la plus terne de la saison; il y a eu à peine assez de transactions pour que nous

puissions avoir une base de prix. De bonne heure, dans la semaine, l'idée était aux environs de 78c pour blé dur No 1 à Fort William, mais hier il s'est vendu à 76c sur livraison à Fort William. Aujourd'hui le ton est un peu meilleur et nous cotons de 76 à 77c pour le No 1 dur et 2½ en moins pour le No 2 dur. Ces chiffres sont au-dessus de la parité pour blé de mal à Duluth, en ajoutant 6 à 7c de frais à supporter pour mal.

Depuis cette date, M. W. W. Ogilvie qui est à Winnipeg en ce moment a télégraphié à sa maison de Montréal que les recettes des fermiers étaient très limitées et que la demande considérable de farines pour l'Australie continuait.

On paie sur les différents points de l'intérieur du Manitoba de 66 à 67c pour le No 1 et le blé No 3 change de mains aux environs de 62c.

De Toronto, on cote comme suit le marché d'Ontario :

Marché lourd; farine, très tranquille; prix généralement sans changement; Straight rollers, prix nominal à \$4 00, fret Toronto. Son, tranquille, coté à \$7 50, ouest et gru de \$9 00 à \$9 50. Blé, plus faible; rouge vendu au dehors à 80c et 81c; No 1, dur Manitoba vendu à 94c, fret Toronto et il en est offert davantage à ce prix. Sarrasin, lourd; nominal de 28 à 29c. Orge, tranquille; No 2 cotée à 27c nord et ouest et 10,000 vendus à 30c, livraison en juin; orge pour engrais de 20 à 21c. Avoines, tranquilles; prix sans changement; blanche vendue au dehors à 18c et mélangée cotée à 17c, ouest. Pois, tranquilles; prix sans changement à 40c, nord et ouest. Seigle, soutenu, et ventes à 31 et 31½ au dehors à l'ouest. Blé d'Inde, terne; jaune nouveau offert à 25c au-dehors et vieux à 27c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Après une quinzaine de calme complet la demande s'est réveillée pour les farines de blé du Manitoba. Les stocks étant en partie épuisés chez les marchands il a fallu combler les vides. Les Provinces Maritimes achètent également de fortes quantités sur notre place et sont obligées de payer les pleins prix, la demande ayant eu pour effet de raffermir les cotes.

En farines d'Ontario la situation reste sans changements et sur des offres sérieuses on pourrait sans doute obtenir des concessions sur les prix cotés ci-dessous.

Les farines d'avoine sont peu demandées malgré la baisse que nous avons précédemment enregistrée; les prix sont les mêmes que ceux cotés la semaine dernière.

Les issues ont une assez bonne demande; les sons d'Ontario sont à la baisse et nous cotons la moulée de \$15 à \$16 50 au lieu de \$15.50 à \$17 50.

La compagnie des moulins Ogilvie a fait des expériences sur la combustibilité du son et elle trouve qu'aux prix actuels de ces issues, elle possède un combustible plus économique que le charbon pour ses moulins du Manitoba.

L'avoine baisse encore et nous la trouvons aujourd'hui à 1c de moins de 25½ à 25½c.

Le sarrasin vaut par 48 lbs de 34 à 35c soit une baisse nouvelle de ½ à 1c.

Les pois restent sans changement et ne sont guère plus demandés que les autres grains.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	92 à 0 95
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 92 à 0 95
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 96 à 1 00
" No 2 dur...	0 94 à 0 97
Blé du Nord No 1.....	0 94 à 0 97
Avoine blanche No 2.....	0 25½ à 0 25½
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 00 à 0 00
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 48 à 0 49
Orge, par minot.....	0 00 à 0 34
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 34 à 0 35
Seigle, par 56 lbs.....	0 40 à 0 41

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 90 à 5 00
Patente du printemps.....	0 00 à 5 30
Straight roller.....	4 70 à 4 85
Extra.....	4 50 à 4 60
Forte de boulanger (cité).....	0 00 à 5 00
Forte du Manitoba.....	4 65 à 4 75

EN SACS D'ONTARIO

Straight roller.....	\$4 50 à 4 60
Extra.....	4 50 à 4 55

La Poudre à Pate



de McLAREN

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce....

Les premières maisons..... d'épiceries se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: ::



GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de GOMME TUTTI FRUTTI, ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co, 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

# J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

Nos 333 et 335, rue Des Commissaires, MONTREAL

**BEURRE, PORC, VOLAILLES,** Attention spéciale donnée  
aux consignations de  
Beurre et de Fromage.

Avances libérales  
sur consignations.

## ŒUFS et FEVES

PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

### FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard,  
en barils.....\$0 00 à 3 75  
Farine d'avoine granulée,  
en barils..... 0 00 à 3 90  
Avoine roulée, en barils..... 0 00 à 3 75

### FROMAGE

#### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écri-  
vent de Liverpool, le 4 décembre : le  
marché est tranquille, mais soutenu :

" Nous cotons :

Canadien, frais, fantai., sept.. 50 à 51s  
Ontario, str. chx, coloré, août 49 à 50s  
Québec, " " blanc, " 49 à 50s  
Coloré, fin mûr, mais sain, rare 47 à 48s  
Blanc, fin " " 47 à 48s  
Blanc ou coloré, bonnes qua-  
lités au-dessous en bonne de-  
mande, mais rares..... 44 à 46s  
Importations du Canada et des Etats-  
Unis 11,720 boîtes.

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il y a en ce moment quelque demande  
pour le fromage blanc de novembre. Le  
prix offert par les acheteurs varie de 9  
à 9½c, mais nous savons qu'il s'en est  
vendu d'inférieur à 1c en dessous de ce  
prix.

Il y a eu un marché à Woodstock, hier  
mercredi ; il a été présenté 10,871 boîtes,  
sur lesquels il a été seulement vendu  
1518 fromages d'octobre à 9½c et 1040 de  
novembre à 8½c.

Ici, il n'est plus question du fromage  
d'octobre, s'il en reste, il est dans les  
glacières mais non entre les mains des  
fabricants. Le fromage de novembre  
même devient rare ; on en reçoit que  
de petits lots de la province, c'est la  
queue. Il en a été reçu de petits lots  
du Manitoba dans ces derniers jours  
qui ont été payés aux environs de 9c.

### BEURRE

#### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écri-  
vent de Liverpool, le 4 décembre :

" La situation n'a pas changé, mais  
la température plus douce a encore tué  
la demande.

" Nous cotons :

Crémeries Argentine en boîtes 88 à 90s  
" canadiennes de choix  
en boîtes..... 95 à 98s  
" canadiennes de choix  
en tinettes..... 89 à 90s  
" des E.-U., choix, en  
boîtes..... 88 à 91s  
" " en tinettes..... 80 à 85s  
" " fin.....  
en tinettes..... 68 à 70s  
Crémeries, imitation, choix..... 55 à 56s  
" bonne imitation..... 53 à 54s  
Cork, ordinaire en barils, le choix 1 06  
" " " 2e " 89s  
" " " 3e " 71s  
" " " 4e " 50s  
" demi-sel, en boîtes 1er choix 110s  
" " " choix 95s  
" " en barils superfin 110s  
" " " fin 109s  
" " " doux 72s  
Irlande, fabriquée, en barils, ... 96 à 98s  
" crémeries, en boîtes... 108 à 110s  
Danois " en barils... 112 à 116s  
Importations du Canada et des E. U. ;  
721 paquets.

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il n'y a pas de demande pour l'exporta-  
tion ; on dirait que nos exportateurs  
craignent de toucher au beurre d'hiver ;  
cependant, il y a des crémeries qui font  
de beau et bon beurre qui ne figurerait  
pas trop mal sur les marchés anglais ;  
évidemment il y a un choix à faire, en-  
core faudrait-il le faire pour ne pas dé-  
courager cette industrie. Tout le monde  
semble pousser à la roue pour la

fabrication du beurre en hiver et  
donner ainsi à la culture une raison  
pour mieux entretenir les animaux et  
puis quand le cultivateur docile et dési-  
reux d'aller de l'avant s'est décidé à  
écouter les conseils des gouvernements  
et de leurs employés ils ne trouvant plus  
personne pour leur acheter leur pro-  
duit, à moins de le mettre sur les mar-  
chés locaux du pays qui s'encombrent  
petit à petit. Ce n'est pas le moyen bien  
certainement d'obtenir une fabrication  
continue et payante pour le cultivateur  
qui ne demanderait qu'à occuper avec  
profit les loisirs que lui crée l'hiver.

La seule vente pour l'exportation à  
notre connaissance est un lot d'une  
centaines de tinettes dont nous igao-  
rons le prix.

On paie pour le beurre de crémérie  
de novembre rendu à Montréal, de 17 à  
17½c, suivant qualité ; ce beurre nous le  
répétons est consommé sur place.

#### ŒUFS.

A Liverpool, le 4 courant, on trouve  
les arrivages lourds et le marché res-  
tait plat. On cotait : Œufs frais du Da-  
nemark de 9s 6d à 04 9d ; d'Irlande, de  
9s 6d à 1s ; œufs ordinaires, du Con-  
tinent de 6s à 7s 6d, du Canada de 7 à 8s.  
Les œufs conservés en glacières étaient  
négligés et les œufs conservés du Cana-  
da peu demandés, et cotés ne 6s 9d à 7s.

Sur la place de Montréal, il n'y a pas  
de changement dans les prix, on cote  
toujours : Œufs frais de 20 à 22c ; œufs  
chaulés de Montréal de 14 à 14½c et de  
l'Ouest de 13 à 14c

#### LÉGUMES

Nous cotons : pommes de terre le  
sac de 35c par lot de char, et de 40 à 45c  
pour lots de détail suivant importance  
et qualité ; choux, de \$1 à \$2 le cent,  
et 50c le quart ; navets, à 40c le sac ;  
céleri, de 15 à 25c la botte ; oignons,

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461. des Marchands 902.

## ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

-:- EN GROS -:-

## FARINE, GRAIN, SON, MOULEE, GRU, FOIN ET PROVISIONS A COMMISSION

S. E. MARSAN & CIE, 139 et 141 rue des Commissaires, Montreal

COIN DE LA RUE ST-JEAN BAPTISTE

Telephone Bell 1038

# BERNIER & CIE Marchands de Grains EN GROS ET EN DETAIL

GRAINES DE SEMENCES, GRAINES FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE  
SOLICITEE

## 271 et 273, rue Cascades, ST-HYACINTHE

25c le panier et de \$1.00 à \$1.25 le quart ; carottes 20c le panier et 75c le quart.

Les haricots valent de 70 à 80c en lots de char et de 85 à 90c pour lots de détail ; les pois à cuire se vendent de 70 à 80c.

### FRUITS VERTS

Les pommes sont cotées au quart : Fameuses, de \$1.25 à \$1.75 ; Greening, de \$1.25 à \$1.50 ; Spies, de \$1.75 à \$2.00 et Baldwin, de \$1.50 à \$1.75.

Les oranges de la Jamaïque valent de \$6.00 à \$7.00 le quart et les citrons de même provenance se vendent de \$2.50 à \$3.00 la boîte et de \$6.00 à \$6.50 la caisse.

On vend les oranges de Valence \$1.50 pour les boîtes de 420 et \$1.75 pour les boîtes de 714. Les citrons de Malaga valent : les boîtes, \$6.00 à \$6.50 et les demi-boîtes \$3.00.

Les raisins Alméria valent moins cher et se cotent de \$5.50 à \$6.00 le baril.

Les atocas se tiennent de \$4.50 à \$5.00.

### VOLAILLES ET GIBIERS

A partir de ce numéro nous donnerons les prix des volailles et du gibier gelés pendant la durée de l'hiver. On cote : Poulets de 5 à 7c la lb ; dindes et canards de 7 à 8c la lb ; oies de 5 à 6c la livre.

Le gibier vaut : perdrix, 50c la paire ; lièvres 25c la paire ; chevreuil, bête entière de 6 à 7c la lb et chevreuil quartiers de derrière 10c la lb.

### PORCS

Les porcs en carcasses commencent à arriver, quoique encore en petites quantités on cote en petits lots de \$1.75 à \$5.00 et par lots de chars de \$1.60 à \$1.65 les 100lbs

### FOIN PRESSE ET FOURRAGES

M.M. Hosmer, Robinson & Co nous écrivent de Boston, le 10 décembre.

« Les arrivages des cinq derniers jours ont été de 243 chars de foin et 33 chars de paille pour le marché local, contre 268 chars de foin 8 chars de paille pour le marché local et 9 chars

de foin pour l'exportation, la semaine correspondante de l'année dernière.

Le commerce a été plus tranquille la semaine dernière, mais les stocks n'ont pas beaucoup augmenté, les recettes n'ayant pas été excessives. Il y a très peu à dire au sujet du marché, les prix étant pratiquement les mêmes que la semaine précédente.

La paille de seigle est fortement approvisionnée et tranquille. La paille de seigle mêlée et celle d'avoine sont en bonne demande.

« Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantasiaie.....	\$16 00
— petites balles, choix à fantasiaie.....	15 00
— moyen à bon.....	14 00 à 14 50
— pauvre à ordinaire.....	12 50 à 13 50
— très et très mélangé.....	12 50 à 13 00

Paille de seigle, bonne à choix.....	19 00 à 19 50
— d'avoine.....	8 00 à 8 50
— de seigle mêlée.....	11 00 à 11 50

Le marché au foin de Montréal reste stationnaire avec un peu plus de fermeté peut-être dans les prix du détail.

A la campagne, les chemins sont généralement bons et permettent aux cultivateurs de faire les livraisons aux chemins de fer. On nous dit que les cultivateurs deviennent un peu plus conciliants et font des concessions sur les prix qu'ils demandaient naguère ; nous pensons qu'ils sont entrés dans la bonne voie pour débarrasser leurs granges, car on nous a montré plusieurs lettres d'acheteurs des Etats-Unis qui ne veulent pas payer plus de \$14.50 pour le foin No 1.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	00 00 à 11 00
do do No 2 do.....	9 00 à 10 00
Paille d'avoine do.....	4 50 à 5 00
Mêlée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Grn blanc do.....	00 00 à 17 00
do No 2, do.....	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do.....	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	00 00 à 10 00
do do No 2.....	8 75 à 9 00
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

AU COMMERCE DE GRAINS ET FARINES.— Comme par le passé M.M. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez

Tel. Bell 2864

E. DUROCHER.

Il y a 5 systèmes de loi en Allemagne ; 18 millions de gens vivent sous le Code prussien ; 2 500.000 sous le code saxon ; 7,500.000 sous le code civil français ; 14 millions sous le code commercial allemand, forme moderne de la loi romaine, et 500 mille sous la loi scandinave. On se propose d'y substituer un nouveau code, dont la compilation vient d'être terminée pour toutes les vieilles lois.

M. Pinto, de Rio de Janeiro, propose la conservation des substances alimentaires par l'électricité ou, pour parler plus exactement, par l'électrolyse. Voici, d'après *The Electrical Review*, de Londres, en quoi consiste la théorie de ce curieux procédé qu'il convient, bien entendu, d'attendre à la sanction de la pratique :

Les substances à préserver sont immergées dans une solution de sel marin à 30 p. c., solution dans laquelle on fait passer un courant continu. Il faut de dix à vingt heures pour obtenir une bonne salaison ; au bout de ce temps, les substances sont retirées et séchées. Pour un bain de 3.000 litres, dans lequel on peut plonger environ 1 000 kilos de substances alimentaires, il faut employer un courant de 100 ampères, sous une pression de 8 volts. Les électrodes doivent être en platine, tout autre métal, zinc ou fer, pouvant donner naissance à la formation de sels toxiques.

## ...TOUJOURS FIABLES...

# LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

STOCK COMPLET  
TOUJOURS EN MAINS

# GANTS PEWNY

EMIL PEWNY & CO.,  
BATISSE DU SUN LIFE,  
MONTREAL.

N.B. Nous vendons actuellement un gant de kid à 4 boutons, en noir ou en couleur, à \$4.50 net.

Ecrivez pour des échantillons

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>ACTIONS.</b>		
<b>Absents</b>		
Boivin Chs	Dame M. J. McCorkil	125
<b>Barnston</b>		
Boyer Adelbert	W B Baldwin	174
<b>Bulstrode</b>		
Baribeau Calixte et al	J. A. Poirier	40
<b>Broughton</b>		
Beaudoin T	Carter, Galbraith & Co	106
<b>Burford</b>		
Couture N	O Shurtliff	280
<b>Cookshire</b>		
North Thomas S	R. S. Porter	146
<b>Dunham Canton</b>		
Garard M	P. Giroux (dommages)	500
<b>Farnham</b>		
Beers Homer	C. N. Casavant	103
<b>Henryville</b>		
St Aubin Toussaint	Dame M. E. Descaux	518
<b>Lévis</b>		
Blake Martha	K Bonnard	207
<b>Montréal.</b>		
Anderson D	P. M. Muntz	204
Ahearn H	Hon. L. M. Stephens et al esquil	104
Belanger S. et al	J. P. Bamford et al	101
Belanger G	D. L. Gaudet et al	3807
Beauchamp Dame M. L. G. E.	Mathieu et al	117
Bourgeois V	A. P. Willis	10
Beaudry Dame M. C. E.	Trust & Loan Co	104
Boothier J. et al	J. Parent	30
Butter T	H. J. Gayne	104
Baron E. D	J. Veasilles	271
Booth G	Dam. W. I. Gibbet et al	104
Court-manche M	A. Gauthier	119
Chagnon M	M. J. A. Decelles	189
Cottingham D. P.	A. Auot et al	325
Carbonneau C. E.	E. Baumer	304
Collins W.	Gillies Bros Co Ltd	20
Day J. L.	Dame M. E. J. A. Mason et al esq	20
Deguire J	H. Lecuyer	170
D. Repentigny J	Dlle F. St-Denis	1500
De jardins J. A.	J. A. Lalonde	215

Ernskin W. T	A. P. Willis	304
Francis F. W.	R. Warren	500
Francis F. W.	J. O'Leary	204
Fisher R. C.	W. Kerr et al	200
Foley T. F. G.	Ch. de Carrosserie de Montréal	100
Giguere E.	G. Lapierre	204
Globensky E.	F. Leonard et al	304
Globensky E.	Bank of British N. A.	150
Houle E.	P. M. Durand	100
Hadden A.	A. Bushnell Co Ltd	104
Joubert B.	C. A. Sharpe	10
Laporte N.	Bank of B. N. A.	1000
Lewis Dame M. R.	H. J. Ross esquil	808
London Guarantee and Accident Co Ltd.	Banque Jacques Cartier	104
McNab Dame A.	P. Vannier	127
Montith J.	G. W. Stephens	1002
Montreal Street Ry Co	E. H. Peterkin	105
Morrison J. E.	T. Edgar	210
Mills J. et al	W. Valiquette	100
Madden Dame F. et al	J. A. Emayson et al	30
Major dit Beaulieu C.	L. Major dit Beaulieu	116
Michael J. L.	A. Lafortune	15
Nutter J. A. R. Arch.	Corp. de Montréal	332
Naud P. C.	T. Forde et al	104
Phelan Melle H. et al	Trust and Loan Co of Canada	30
Raymond F. Jr	F. Raymond	204
Ritchie Dame A. M. et al	Sir D. A. Smith et al esquil	104
Rose J.	A. Prémont	106
Ricard Dame H. C. et al	C. H. Stephens et al	23
Ricard Dame H.	Bank of Commerce	104
Ricohardt G. et al	J. McCrea	1363
Rolla d'Hon J. D.	J. Burelle	319
Sheridan J.	Dame A. Johnston	204
Singer J.	I. Fisher et al	100
St-Onge D.	J. Choisy	117
St-John J.	Trust and Loan Co Ltd	104
St-Armand A.	F. W. May et al	20
Sylvester L. Gills	F. N. Roy	180
General Dame E. et al	E. Quantin d'I Dubois esquil	104
Solomon S.	Molson Bank	304
St-Martin A.	Trust & Loan Co of Can.	200
Tateo H.	L. Ledoux	24
Therault Y.	C. Lauree	112
Tessier O. et al	Dame A. M. Labb	211
Trodel Florence et al	C. Hughson et al	702
Valiquette I.	L. Guin et al	14
Valier O.	W. H. Gravel	198
Varlaneourt G. et al	Richmond Industrial Co	50
Vipond T. J. et al	A. Saunders	25
Whelan Dame E.	T. Patenaude	216
<b>Nicolet</b>		
Vincent N.	H. E. Hart	171
<b>Pointe aux Trembles.</b>		
Tremblay J. B.	L. Hardy	331

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Québec</b>		
Bedard Ludger et al	E. Leclerc	2000
Bedard A. et al	Enza J. Lamoureux	261
Burns Edward	T. Maingny	200
Compagnie Union L. de Québec		
Dominion Type Co		
Dorion Jules et al	A. J. Auger esquil	3000
Fiset J. A. et al	F. N. Drouin	175
Fiset J. et al	Union Bank of Canada	175
Latranche P. et al	Canadian Bank of Commerce	345
Letellier C. F. et al	Union Bank of Canada	131
McKnight P. W.	W. Doyle	143
O'Leary P.	D. Beaulieu	119
Societe Bienveillante de St-Roch		
Angelina Dumas		
<b>Roberval</b>		
J. H. Larochelle		
<b>St Barnabé</b>		
F. Cloutier		
<b>St-Elle</b>		
F. Bellavance		
<b>St-François (Montmery)</b>		
A. Martineau		
<b>Sto-Madeleine</b>		
P. Prochaine		
<b>Sto-Marie de Beauco</b>		
G. Demers		
<b>St-Remi</b>		
Goold Bicycle Co		
Olivier et Desy		
<b>Trois Rivières</b>		
N. Proteau		
<b>Windsor</b>		
E. T. Roy		

Cour Supérieure.

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Montréal.</b>		
Eth et al J.	Dame Sophie Goss	1227
Kilgour James	E. K. Greene	15
Mathison A.	R. White	1000
St-Arnaud Victor J.	Montreal Loan and Mortgage Co	101
<b>Westmount</b>		
McPherson Donald G.	G. W. Stephens	135

De l'Eau...  
= ET =  
Du Savon

Peuvent être parfaitement bons pour le nettoyage et le lavage, mais c'est un fait reconnu qu'il y a mieux. ... La graisse et les taches de toutes sortes disparaissent avec l'emploi de la.....



Poudre  
à Laver

SILVER DUST

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS  
EN GROS ET A COMMISSION  
AVANCES LIBERALES ET PAYS SUR CONSIGNATIONS.  
CORRESPONDANCE SOLICITEE  
1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste  
GROS ET DETAIL  
No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL  
COIN DE LA RUE BONSECOURS  
Tel. Bell 100

Mince Meat Condensé



Délicieux. Fâtes de Mince chaque jour de l'année.  
Pour le détaillier, c'est un article de tablette ou de comptoir.  
Pas de déchets.  
Donne satisfaction à tous.  
Se vend en toutes saisons.  
Ne fermente pas pendant les chaleurs.  
LE MEILLEUR et le moins cher Mince Meat du monde.  
Prix réduit à \$12.00 la grosse, net.

J. H. WETHEY,  
ST. CATHARINES, ONT.  
ROSE & LAFLAMME, AGENTS POUR MONTREAL

La COMPAGNIE CANADIENNE DE GAOUTCHOUC DE MONTREAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs caques et papiers ne peuvent être surpassés.  
Demandez la Claque....  
"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts:  
333 rue St-Paul, Montréal  
Succursales: TORONTO et WINNIPEG

**Cour de Circuit**

**JUGEMENTS RENDUS**

DEPENSEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Corey J. H.	<b>Bedford</b> Daine L. Fraser et al	11
Patton Isaac	<b>Brome Canton</b> G. K. Nesbitt	4
Marchand Louis	<b>Champlain</b> Durand & Précourt	18
Thomas Jos	<b>Delorimier</b> J. Duchesneau et al	26
McKenzie Chas et al	<b>Inverness</b> E. Morcoun	17
Aulet d L Lapointe Fabien	<b>Montréal</b> A. Jette	49
Bu lock Dame M. E.	A. Baile	40
Cousineau Nap	Dame S. Ollivay	37
Dufant Jos	A. Baccoux	26
Durand Hercules	J. Bourget	35
Evans George	J. McCurry	39
Farrel Dame K	American Wringer Co	27
Fox Wm. H.	G. E. Mathieu et al	65
Fraser John W	Pratt & Young	69
Globensky Eug et al	W. Rutherford	44
Kelly W. H.	J. Coristine	33
Lacroix Kraest	H. Dumberry	25
Lortie Isaac et al	C. Archambault	25
Leclerc Fosaire et al	F. Dabien	32
Leguerrier Jos. A.		
Corp. Petit Seminaire de Ste Therese		47
Martel Alf	A. Dancreau	50
Met alpine Wm	Com. Filles Ste Anne	32
Quinn John M. et al	H. H. Holmdan	39
Reed Wm. G	R. Scott et al	39
Royer W. J. G	J. Macdonald	37
White Wm. J	J. P. Cox	81
Stowell Jas	<b>Sutton Canton</b> J. W. Schoolcraft	8
Nadeau Felix	<b>St-Hyacinthe</b> M. Benoit	5
Archambault Benj	<b>St Louis</b> H. Laporte et al	57
Wheeler L. E.	<b>St Maurice</b> O. Carignan et Fils	12
Marchand Omer	<b>St-Paul l'Ermito</b> H. L. Montagne et al	35
Paterson Jos	<b>Trois-Rivières</b> C. Germain	12
Viens J. B.	Bondy et Beaulac	29
Plante Pierre	<b>Wickham</b> L. Gauthier	3

C'est par erreur que nous avons dit dans notre numéro du 11 décembre, que M. W. Baril avait obtenu le contrat pour la charpente de la maison à deux étages de Mde Deslauriers dont M. T. Daoust est l'architecte.  
M. W. Baril a obtenu le contrat pour les portes, les châssis et les moulures seulement.

**Renseignements Commerciaux**

**PROVINCE DE QUEBEC**

**CESSATIONS DE COMMERCE**

Montréal—Jobin & Cie nouv.  
Lepage E & Cie, nouv.

**CESSIONS**

Lenoxville—Ramsey George F. hôtel.  
Marlow—Poulin Théodore, hôtel.  
Montréal—Occidental Hôtel and Wine Co., ass 19 déc.  
Bienvenue Arthur épïc.  
Dionne Alb O, épïc.; ass 16 déc.  
Donnelly Patrick, moulin à planer.  
Hurtubise A. L. foin et grain.  
Robert Jos. & Fils, bois de sciage et moulin à planer.  
Québec Filteau J. O. libraire.  
Parent Pierre., épïc.

**CONCORDATS**

Côteau Landing—Brunet O, mag. gén à 5c dans la piastre.  
Montréal—Kennedy Mlle M, & Co., modes; à 25c dans la piastre.  
Ste-Marie de Manoir—Demers Louis, mag gnl.

**CURATEURS**

Montréal—Roméo Prevost à A. D. Turcot & Cie contracteur.  
Verchères—Geoffrion Aimé à A. Dansereau sr négociant.

**DÉCÈS**

Montréal—Duclos O. A., restaurant;  
Mde O. A. Duclos.  
St Henri de Montréal—Papineau L. A. épïc.  
St Jean—Black J. & H., négociants;  
John Rack.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Lévis—Robitaille & Lachance, chaussures; A. Robitaille continue.  
Martville—Smith Obs. & Son., mag. gén.  
Montréal—Chaput O. & Cie, négociant.

Johnston & Simpson, grainèterie et produits à com.; James Johnston continue seul.

Payette & Blouin, bouchers et contracteurs.

DeMeslé & Cie, pharmacien.  
B-auchamp & Dery, agents d'immeubles.

McMartlu Campbell & Co., hardes en gros; John F. McMartin se retire, A. S. Campbell continue.

Barrie & Johnston, fil électrique, etc.  
Leslie A. O. & Co., agents de mfr.

Québec Frickler Bros., nouv.  
Labrecque J. E. & Cie, pompes funèbres.

Caouette E1 & Frères, charretiers.  
St Louis—Michaud J. B. et Fils, nouv;  
J. B. Michaud continue

Sherbrooke—Odell C. J. et F. W., embouteilleurs.

Westmount—Fisher A. & Co., plombiers.

**EN DIFFICULTÉS**

Adamsville—Dominique P. A., fromager.

Belle-Rivière—Houde L. A. épïc, offre 20c dans la piastre.

Côte St-Paul—Lalonde J. Arthur, négociant.

Montréal—Aaron Adolphe, bijouterie, offre 35c dans la piastre.

Fauteux Mde E, modes, offre 25c dans la piastre

Pelletier Dionne & Cie, épïc., ass 14. déc.

Silverston J., chapeaux et fourrures.  
Barsalou J. & Cie, épïc ass. 22 déc.

Burns Elliott négociant.  
Martin T. E. et A. meubles, ass. 14. déc.

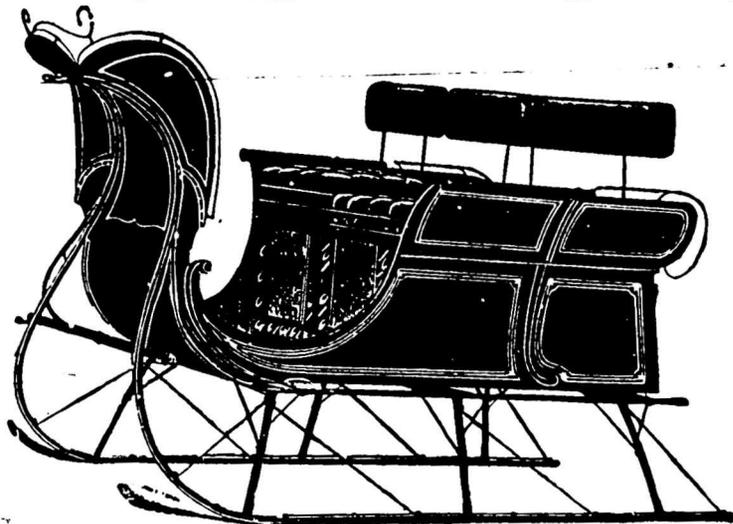
Valleyfield Lumber Co, ass. 28 déc.  
Fisher Geo F., boucher, offre 35c dans la piastre.

Québec—Parent P. épïc.  
St-André Avelin—Lalonde Victor mag gnl.

**FONDS A VENDRE**

Chicoutimi—Belley & Paradis, fromagers.

**300 SLEIGHS**



**DE TOUTES SORTES**

Bonnes et à assez bon marché pour que vous achetiez

**R. J. LATIMER**

592 rue St-Paul, MONTREAL.



Les  
Cigarettes  
La Fayette  
sont  
Up-to-Date  
Essayez-les  
5 Cents

**Fraserville** — Thériault. J. A., mag. gén., 18 déc.  
**Longueuil** — Normandin, E. E., jr, boulanger, 15 déc.  
**Montréal** — Cadillac Hotel Co, parencau Dubois, J. H., nouv., 15 déc.  
 Gravel, O., épïc.  
 Pelletier, Dionne & Cie, épïc., 15 déc  
**Québec** — Petitclerc, G. M., épïc., par huissier 18 déc.  
**Moisan Laurent & Fils**, contracteurs, par huissier.  
**Ste Hélène** — Picard A., mag. gén., 16 déc.  
**Turcot** — Deslauriers D., épïc., 28 déc.

FONDS VENDUS.

**Cowansville** — Scott R. N., mag. gén.  
**Duclas** — Duclas A. F., mag. gén.  
**Kamouraska** — Blais J. P. & Cie, mag. gén.; à 52½c dans la piastre.  
**Milan** — Black J. S., mag. gén.  
**Montréal** — Fortier & Echier, épïc.  
 Lafèche F. chaussures,  
 Roy Z., restaur. int.  
 Wetstein M. & Co., mfrs de casques, etc; à 52½c dans la piastre.  
 Gravel Z., épïc; à 50c dans la piastre.  
 Dubois J. H., nouv.  
**Plessisville** — Belleau George, papeterie.  
**Québec** — Robitaille J. B., mfr de chaussures; à 51c dans la piastre.  
**St-Jean** — Hielop & Marchand, épïc.; M. L. Hielop sa part à F. H. Marchand  
**St-Louis du Mile-End** — Deriger Mde S., modes.  
**Sherbrooke** — Conley, ferblantier.  
**Sorel** — Lussier J. D., nouv.; à 45c dans la piastre.  
**St-Simon** — Denis D., mag. gén.  
**Trois-Rivières** — Godin J. P., nouv.

INCENDIES

**Montréal** — Grignon Léon N. tailleur.  
 Trudeau Théo., charron; ass.  
 Leclair Charles, épïc; ass.  
 Pigeon Jos, R., hôtel; ass.  
 Sloan J. & Son, chaussures; [rue St Antoine] ass.  
**Sorel** — Beauchemin & Fils, usine de bouilloire, etc, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

**Chicoutimi** — Pilote Mde Jos, modiste.  
**Granby** — Massé & Massé fonderie; Joseph M. et Euclide Massé  
**Louiseville** — Gervais Frères, pépiniéristes; Louis Gervais et David Gervais  
**Lac Mégantic** — Clément Alex., & Frère tailleurs; Alexandre Clément.  
**Montréal** — Birse G. & Co, bouchers; Gilbert Bonner et Geo. Birse;  
 Roy & Cie, importateurs; Aimé L. Roy.  
**Treacy D. & Co.**, épïc.; Margaret Ryan épïc de Denis Treacy.  
**Donahue & Guile**, salle de billard;  
**John Donahue et Geo. W. Guile**  
**Lafortune Jos. & Cie**, épïc.; Fébronie Bleau épïc de Jos. Lafortune.  
**Legendre O.**, épïc.  
**Lepage E. & Cie**, nouv.  
**Ma-Lean John**, modes en gros; doit recommencer.  
**Morin Edouard**, pharmacien.  
**Canadian Coal and Wood Co**; Marie Papineau épïc de Léon Gauthier.  
**Lachance & Coté**, agents gén.; Alphonse Lachance et Joseph R. Coté.  
**Mace, Wilson & Co.**, mfrs de boîtes en carton; George A. Mace et George S. Wilson; Frk Edgar fidei-com.  
**Paquette S. & Cie**, contracteurs et bouchers; Emma Maisonneuve épïc de Stanislas Paquette.

**Cassidy (The) John L. & Co**, Limited demande incorp.  
**McCormick Francis**, maréchal-ferrant Séglin O., boucher.  
**The Temple Investment and Loan Co**, demande incorp  
**Barrie Alex & Co**, mfrs de fils électriques; Alex Barrie et John Jameison.  
**Pabst Brewing Co of Milwaukee** a ouvert une succ. ici.  
**The Leading Co** épïc a ajouté étal de boucher.  
**Plessisville** — Belleau, G. & Cie, papeterie.  
**Québec** — Guilbault, Ant., article de sport, Sophi-Lainé.  
**Polley, W. H. & Co**, mfrs de chaussures, Lydia E. Witcher, épïc de W. H. Polley.  
**Labrecque, J. E. & Fils**, pompes funèbres, Jos E. et Jas A. Labrecque  
**Pelletier L. P. & Cie**, mag. gén.; L. P. Pelletier et Marie L. Pelletier.  
**Buodeau S. & Cie**, nouv.; Damaso S. Bilodeau et Joseph Bonneau.  
**Fickler M & Co**, nouv.; Mosca Fickler.  
**Ste Canégonde** — Paquette, J. O. L. & Cie., restaurant.  
**Ste Dorothee** — Champagne, L. & Cie, charrons; Louis Champagne et L. A. Prévost.  
**Waterloo** — Clément, J. F. & Frère, tailleurs Jos F Clément

RÉDUCTION DE CAPITAL

**Montréal** — Le Jardin Zoologique de Montréal diminué de \$200,000 à \$120,000.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

**Aurora** — Lloyd, J. W., libraire; A Love succède.

Nous recevons cette semaine

- 100 balles Noix de Grenoble, Mayettes,
- 50 balles Noix de Grenoble, Marbots,
- 150 boîtes Cerneaux (Noix écallées)
- 200 boîtes Pruneaux de Bosnie "Atlas"
- 100 boîtes Fruits évaporés, de Californie, (25 LBS CHAQUE)
- 350 boîtes Dattes Hallowee et Sairs.
- 100 sacs (120 LBS) Avelines de Barcelone (Filberts)



DEMANDEZ NOS PRIX.

Ces noix ne sont pas les plus grosses, mais elles sont certainement les Meilleures.

Nous avons en mains des grosses Noix de Bordeaux.

L. CHAPUT, FILS & CIE

MONTREAL

**Bright**—Schalhorn John hôtel; D. Christin succède.  
**Brampton**—Tomalin Joseph épïc., G. E. Ingram succède.  
**Black T. J.** hôtel; A. Burton succède.  
**Cobourg**—McGwan Andrew, hôtel; Wm Webster succède.  
**Centralia**—Windsor G. H., mag. gnl; W. Bunt succède.  
**Hillsburg**—How Henry, hôtel; Warden Bros succèdent.  
**London**—Trebilcock & Stroyan, écurie de louage; A. G. Stroyan succède.  
**Midland**—Hanley John, hôtel; D. Hewis succède.  
**Pen-tanguishene**—Flanagan P. J. hôtel; S. Delaire succède.  
**Toronto**—Hunter R. J., tailleur et merceries; R. J. Hunter & Co succèdent.  
**York**—Sterling Thos, meunier.

## CESSIONS

**Brockville**—Fitzsimmons & Bros, épïc.  
**Collingwood**—Clayton David, harnais.  
**Orillia**—Phillips T. & Co., poêles, fer-blanteries et moulin à planer.  
**Pétrolea**—McEwan R., confiseur, etc.  
**Peterboro**—Gundas H., harnais.  
**Sydenham Tp**—Taylor Jas. et Alice J., marchands  
**Toronto**—Lowers James, boulanger et confiseur; ans. 16 déc.  
**Windsor**—Kerby A. L., nouv.; ans. 23 déc.  
**West Lorne**—Smith Sarah, hôtel.

## DÉCÈS

**Guelph**—McElderry F., commissionnaire.  
**Hamilton**—Kelly J. P., cordonnier.  
**Kingston**—Upper Joseph, contracteur.  
**Toronto**—Plaskett J. S., papeterie et articles de fantaisie.

## EN DIFFICULTÉS

**Brockville**—Clearihue Thos, mfr de gants etc.  
**Collingwood**—Foreman A & H, épïc. et chaussures.  
**Gananoque**—Fullerton W. B., pharmacien  
**Kingston**—Roney A. F., hardes et tailleur.

**Millbrook**—Lang & Larmour, écurie de louage.  
**Ottawa**—MacDonald Bros, merceries; offrent 10c dans la piastre.  
**Toronto**—Thorpe G. A. & Co., nouv. et lainages.

## FONDS À VENDRE

**Dunnville**—Stewart Isabella N., nouv. et chaussures.  
**Gorrie**—Mose W., harnais.  
**Galt**—Peacock E., hardes, etc., 16 déc.  
**Harriston**—Welland J. T., hôtel.  
**Hanover**—Pace R., écurie de louage.  
**Pen-tanguishene**—Graham & Co., mag. gén.  
**Simcoe**—Kilpatrick G. C., chaussures, 16 déc.  
**Toronto**—Lazier M. R. & Co., tailleurs.  
**Waterloo**—Thos. O. A., chaussures, 16 déc.

## FONDS VENDUS

**Blyth**—Jessop & Co., mag. gén.  
**Fort William**—Adams W. hôtel à J. J. Morrow  
**Galt**—Cranston & Scringier meuniers et fabricants de malt; seulement le moulin à farine.  
**Hamilton**—Reddall Thomas, tabac etc à J. W. Brigger  
**Lifford**—Magill Robert épïc., à E. Weatherill  
**Mitchell**—Bogart A. A. épïc.  
**Gillespie** John, chaussures à Chalmers.  
**Ottawa**—Wheeler Kate R., articles de fantaisie.  
**St Thomas**—Evans & Co., quincaillerie à R. Blackmore.  
**Stirling**—Scott G. L. épïc. etc à W. Holden.

## INCENDIES

**Thorold**—Clow Geo. D., épïc. etc.; (vaisseau).

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

**Fort Erie**—Fort Erie and Bridgeburg (The Street Ry. Co.)  
**Goderich**—Wyatt W. H., articles de fantaisie.  
**Iroquois**—Abbott W. N., épïc. et écurie de louage; a ouvert une succursale à Cardinal.

**London**—London (The) Box Mfg and Lumber Co.  
**Perth**—Warren Geo. W., épïc.  
**St-Thomas**—Henderson Alexander, soda water.  
**Chapman F. T.**, papeterie.  
**Stratford**—Beutter J. M., bijoutier.  
**Toronto**—Ontario (The) Water and Sewage Purification Co  
**River Range** (The Oil Co.)

## NOUVELLE-ECOSSE

## CESSATIONS DE COMMERCE

**Halifax**—Jackson George, confiseur.

## CESSATIONS

**Jeddore**—Mitchell & Warren, moulin.

## DÉCÈS

**Little Glace Bay**—Farrell Michael, mag. gén.  
**Shubenacadia**—Lynch G. S., écurie de louage  
**Truro**—Lewis John & Sons, mfrs de forme et cheville.

## EN DIFFICULTÉS

**Halifax**—Smallwood D. J. grain.  
**Yarmouth**—Dame T. B. & Sons, tailleurs et hardes..

## FONDS À VENDRE

**Wittinburg**—Sibley E. T., mag gnl et moulin à s. etc par encan.

## FONDS VENDUS

**Lawrencetown**—Eliott J. R., mag gnl; les quincailleries à J. E. Shaffner.  
**Middleton**—Morrison A. J. & Co, tailleurs; à J. H. Morrison.

## INCENDIES

**Hantsport**—Parker H. S., patinoir, ass.  
**Tiverton**—Small Freeman, mag. gnl. ass.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

**Bear River**—Purdy Fred W., écurie de louage Flora son épïc.  
**Bridgetown**—Fisher Lockett, buanderie.

MAISON FONDÉE EN 1818.



## IRISH WHISKY...

HENRY THOMSON & CO.  
 HENRY IRELAND.

*Fournisseurs Brevetés de Sa Majesté la Reine Victoria,  
 de S. A. R. le Prince de Galles, de S. A. R. le Duc de  
 Connaught et des Chambres du Parlement*

"Ce Whiskey Irlandais est une véritable liqueur d'un bouquet exquis, qui compare favorablement au point de vue hygiénique, avec les meilleures Fines Champagnes."

"THE AUSTRALIAN WORLD."

BOIVIN, WILSON & CIE, 338 rue St-Paul

Seuls Agents pour le Canada.

Montréal.

## FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX,  
 JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES,  
 SON, CRU, MOULÉE, ETC., ETC.

PAR

## GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,  
 Bureau: 48 rue Saint-Paul, BASSE-VILLE  
 Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

## POISSON !! TEL. BELL 1454

Hareng Labrador, Morue Salée

La pêche ayant presque totalement manqué cette année, nous n'avons qu'un lot à offrir au commerce. Ne retardez pas et adressez vous de suite à

## LACASSE &amp; LAFLEUR

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

Provisions, Produits de la  
 Ferme, Poisson, Etc.

191, des Commissaires, Montréal

CORRESPONDANCE SOLICITÉE

Canning - Harris C. E., fournisseur,  
Halifax—Cunningham Mile H. L., épice  
Lawson Thomas, tapisseur, Harriet  
on épre.  
Chisholm W. C., fruits et confiseries.  
Jeddor West—Smith T. T. & Co., em-  
paqueteur de homard; Thod F. Smith.  
Geo Smith et J. Wm Smith.  
Sheet Harbor—Sheet Harbor Lumber  
Co; A. R. Dickey, N. A. Rhodes, N. Cur-  
rie, D. W. Douglass et Samuel Baird jr.  
Truro—Hill T. & Co, meubles; Ella M.  
Hill et E. D. Vernon.  
Vernon & Hill, meubles.

**NOUVEAU-BRUNSWICK**

**CESSATIONS DE COMMERCE**

Shediac—Léger P. D., hôtel; Philippe  
Melançon succède.

**CESSIONS**

Elgin—Garland Stephen, hôtel.  
Kouchibouguac—The Grogan Co.,  
épice.  
Riverbank—Stickney A. L., mag. gén.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Baie Verte—Copp & Goodwin mag.  
gén; A. A. Copp continue.  
Bath—Phillips Seeley & Co, mag gén.  
E. D. R Phillips continue.  
Frederickton—Perkins & Sutherland  
bua ideris; Sutherland se retire.  
Florenceville—Kilpatrick Bros, mag.  
gén; W. B. Kilpatrick continue.

**FONDS A VENDRE.**

St-Jean—Ingraham Arthur, chapeaux  
et fourrures.

**FONDS VENDUS**

Port Elgin—Harper Chris., mag. gén

**INCENDIES**

Penobscis—Coggin C. A., moulin à  
scie.

**NOUVEAUX ETABLISSEMENTS.**

Campbellton—Firth Alex., libraire.  
Dalhousie—Stewart Bersie, mode.  
Moncton—Nickerson J. H., bijoutier.

**MANITOBA ET TERRITOIRES  
DU NORD-OUEST**

**CESSATION DE COMMERCE.**

Whitemouth—McKinley W. J. mag.  
gén; Wm Wilson succède.  
Winnipeg—Fogg Jam-s, hôtel; (Craw-  
ford Hôtel); R. H. Dunbar succède.  
Kennealy Wm., P. O'Connor succède.

**CESSIONS**

Franklin—Hoover & Co, mag gnl.  
Winnipeg—Kastner & Cowston, mo-  
des.

**CONCORDATS.**

Greenway, Flay J. W. & Co, mag.  
gnl

**FONDS A VENDRE**

Winnipeg—Cochrane R. & Co, wagons  
en gros

**FONDS VENDUS**

Morden—McKay & Co, instruments  
agricoles à Adamson & Parker.  
Stonewall—Duff H., boulanger à E. A.  
Shave.  
Yorkton—Crunert A., forgeron à Carl  
Hart.

**INCENDIES**

Altona—Altona Milling Co, moulin à  
farine.

**NOUVEAUX ETABLISSEMENTS**

Calgary—Calgary [The] Herald Co  
[Ltd] and [The] Gibson Printing Co se  
sont amalgamés.

Innisfail—Powell & Co, au lieu de  
The Innisfail Ranchers Supply Store.  
Medicine Hat—Hawthorn, A. O., mag.  
gén.  
Winnipeg—Canniff [The] Prairie Fire  
Guard Co.

**COLOMBIE ANGLAISE**

**CESSATIONS DE COMMERCE**

Anaconda—Hickey P., écurie de  
louage; Kay & Hardy succèdent.  
Nanaimo—Cheriton & Fox, restaurant.  
New Denver—Shearne Harry, hôtel;  
James Delaney succède.  
New Westminster—Dickson & Devoy,  
écurie de louage; Hiland & Devoy suc-  
cèdent.

Vancouver—Blanchfield & Co., épice;  
McNelly & Blanchfield succèdent.  
Victoria—Fernando E, hôtel; E. Fer-  
nando & Co succèdent.

**CESSIONS**

Salmon Arm—Bunyan, A., mag. gén.  
Vernon—Hamilton & McGillivray,  
hôtel.

**DECES**

Esquimalt—Doran, John, hôtel.  
Puot Bay—Spaulding, C. C., hôtel.  
Victoria—Lenz & Leiser, nouv.; Gus-  
tave Leiser.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Greenwood—Wood & Nelson, hôtel;  
Wood se retire; J. Caulfield est admis.  
Rosland—Frey & Beauman, tabac;  
Beauman continue.  
Victoria—Walker & McDonald, hôtel;  
McDonald continue.

**EN DIFFICULTÉS**

New Westminster—Dominion Pulve-  
rizer Co.

**ILE DU PRINCE EDOUARD**

**CESSIONS**

Maddock—Hooper R. P., mag. gén.

**FONDS VENDUS**

Charlottetown—MacDonald Jos. B.,  
nouv., etc.; nouv. à W. A. Weeks & Co.;  
hardes et chaussures à Geo. F. Robert-  
son.

**TERRENEUVE**

**NOUVEAUX ETABLISSEMENTS**

St Jean—Stark Allan, pharmacien.

**C. H. BRANCHAUD**

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité. Règlement des Affaires de Faillites.

**BILGDEAU & RENAUD**

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

**CHS. DESMARTEAU**

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

**L. W. TELMOSSE**

(Ci devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

..

Liquidateur de Faillites,

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc ,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY : CHAMBRES 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES,  
MONTREAL

SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.  
Téléphone Bell 6170.

**H. JOHNSON**

IMPORTATEUR ET EXPORTATEUR

Fabricant en gros  
De toutes sortes de

**FOURRURES**

— POUR

Hommes Dames et Enfants

Capots, Manteaux, Col-  
lerettes, Robes, Et fait aussi  
une spécialité de l'exporta-  
tion des Peaux. Le plus  
haut prix du marché vous  
sera payé pour toutes sortes  
de Pelleteries Crues.



N.B.—Le plus haut prix payé pour cire en pain  
et racine de Ginseng.

494, rue St-Paul, Montreal



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL

**LES JAMBONS,**

**LE BACON,**

**ET LE SAINDOUX**

DE LA MARQUE " THISTLE "

Sont sans rivaux pour l'excellence de la qualité  
Ecrivez ou téléphonez pour les prix à.....

**JAMES HARPER**

PAQUETEUR DE LARDS

24 et 25 Marche St-Laurent

ENTREPOT D'EMPAQUETAGE:

18, rue St-Philippe, MONTREAL

## NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules cure indigestion.

MM. Laporte, Martin & Cie, ont en stock un assortiment de Sirops de Fruits des meilleures marques.

Nous attirons l'attention des boulangers sur l'annonce de M. J. U. Guénette que l'on trouvera sur une autre page.

Hudon, Hébert & Cie viennent de recevoir leur premier char de Saumon "Holly Leaf." La qualité en est supérieure.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de J. B. Lamontagne, mesureur et évaluateur d'expérience.

Nous accusons réception avec remerciements à la Provident Savings Life Assurance Society of New York de son magnifique calendrier pour l'année 1896.

MM. Laporte, Martin & Cie, nous disent: "Notre stock de raisins de tables, figues et prunes, diminue rapidement aux prix où nous les vendons."

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 41 et 42, bâtisse des "Chars Urbains," Montréal.

M. S. Vessot, de Joliette, dont les moulins à mouler le grain sont particulièrement estimés dans la culture, vient encore de perfectionner son invention et a demandé un brevet pour son dernier perfectionnement.

Les moulins Vessot sont supérieurs à ceux de la plupart des autres marques et meilleur marché.

Nous aurons l'occasion d'y revenir et d'examiner spécialement les qualités qui en font un objet d'utilité indispensable dans toutes les exploitations agricoles, petites ou grandes.

M. N. F. Bédard acceptera en entrepôt pendant la saison d'hiver toutes les marchandises qu'on voudra bien lui confier et qui ne sont pas sujettes à la gelée.

Les magasins de M. N. F. Bédard 32 et

34, rue des Enfants Trouvés (Foundling) sont très vastes et peuvent recevoir de très fortes quantités de marchandises; les planchers complètement neufs et sains sont entièrement dépourvus d'humidité.

M. Jos. Côté, de Québec, a pour principe de n'acheter et de ne vendre que les tabacs en feuilles de qualité absolument supérieure; mais non content de n'acheter que des tabacs de premier choix, M. Joseph Côté veille personnellement au classement fait par ses employés qui tous, d'ailleurs, ont une grande expérience de leur métier. C'est ce qui lui permet de toujours garantir aux acheteurs la bonne conservation des tabacs qui sortent de sa manufacture. D'ailleurs, il est connu que tous les marchands qui achètent les tabacs en feuilles de la maison J. Côté lui donnent une préférence marquée parce qu'un fumeur, quelque difficile soit-il, est toujours satisfait.

Envoi d'échantillons sur demande; une simple carte postale suffit.

## UNE BOISSON HYGIÉNIQUE

Après une étude sérieuse, sur la pureté des différentes boissons qui se trouvent dans notre pays, les sommités médicales en sont venues à la conclusion, que la boisson la plus hygiénique était le Whiskey Irlandais. L'échantillon fourni à la commission chargée de faire ce rapport fut distillé par la maison Henry Thomson et Cie, de Newry, Irlande. Les experts trouvèrent ce whiskey tellement pur et d'un bouquet si délicat qu'ils le comparèrent favorablement avec les plus vieilles Fines Champaignes. Le prix est moindre que les whiskeys Ecossais et son goût est infiniment plus agréable. MM. Bivin, Wilson & Cie, en sont les seuls agents pour le Canada.

Nous attendons sous peu, un beau lot de Noix Tarragones "écailées," nous écrivent MM. Laporte, Martin & Cie.

Hudon, Hébert & Cie vendent encore les Cassonades de Redpath et de St-Lawrence de 3½ à 3¼, et ces Raffineries elle-mêmes depuis quelque temps, ne veulent faire aucune concession sur le prix de 3¼ net.

Cette maison a été assez heureuse dans son dernier contrat de 10,000 quarts de sucre, qu'elle a conclu à la veille de la hausse, et qui s'épuise rapidement.

## LA SOIE ARTIFICIELLE

Presque née d'hier, la fabrication de la soie artificielle fait des progrès rapides. Après M. Chardonnet, après du Vivier, après M. le docteur Lehner, voici M. Eugène Cadoret qui préconise de nouveaux procédés de fabrication.

Jusqu'ici, la pierre d'achoppement a été le bon marché actuel de la soie et le coût de revient relativement élevé de la soie artificielle. M. Cadoret affirme être parvenu à abaisser ce prix de revient à 4 fr. par kilogramme. Dans l'article qu'il publie à ce sujet dans l'*Echo européen*, M. Cadoret fait un historique intéressant de l'industrie de la soie artificielle née des savantes recherches de M. Chardonnet:

"De tout temps, on a recherché des succédanés de la soie, et tour à tour on a vu essayer la ramie, le chardon, le liber du mûrier, etc., voire même le verre filé, mais sans atteindre le résultat cherché. On s'est alors adressé aux substances colloïdes animales, analogues à la soie par leur composition chimique: la protéine, la fibrine, l'albumine, la gélatine, etc.; mais les produits obtenus sont cassants, sans texture et ne peuvent, par cela même, être utilisés dans l'industrie.

"On a cherché alors divers autres moyens. On a tenté, sans but, la dissolution de la cellulose dans le réactif de Schweitzer, liqueur cupro-ammoniacale que l'on obtient par l'action de l'ammoniaque liquide sur la tournure de cuivre et, plus récemment, dans une solution chlorhydrique de chlorure de zinc. Tous ces moyens ont échoué dans les essais entrepris sur leur filage.

"Tant l'intérêt est grand de trouver à la soie un succédané; l'on a vu encore des inventeurs chercher



**G. G. GAUCHER**  
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME  
SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
pour les Chevaux et bêtes à cornes.  
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIVE et VERMIFUGE.

91 & 93 RUE DES COMMISSAIRES  
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

## THIBAUDEAU BROTHERS &amp; CO.

Importateurs de

## Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

Montreal.

— QUEBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITÉ DE

## TAPIS &amp; PRELARTS

## THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX,  
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Coules en plomb comprimé, Plomb de chasse, Matric, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William,

Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

**A** VIS DE FAILLITE.  
DANS L'AFFAIRE DE  
J. N. DUBOIS, 1183, rue Ontario.  
Les soussignes vendront à l'encan public en bloc à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, Montréal  
**Mardi, le 15 Décembre 1896, à 11 hrs. A.M.**  
Fonds de commerce de marchandises seches se montant d'après l'inventaire \$257 71  
Pour plus amples informations, s'adresser à  
CHARLES DESMARTEAU, Curateur.  
1598, rue Notre-Dame, Montréal  
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

la manière de donner au coton, au lin, au chauvre ou à la ramie en fils un brillant spécial, soit en les déroulant dans une solution d'un vernis spécial, soit en les faisant passer dans du collodion. C'étaient là des tentatives simples sur lesquelles beaucoup d'inventeurs ont escompté par trop à l'avance et qui sont tombées aujourd'hui dans le secret de l'oubli. Parmi toutes les méthodes proposées pour l'obtention d'un fil de soie artificielle pouvant suppléer à celui de la soie, une seule a fait ses preuves: nous voulons parler du procédé du comte de Chardonnet.

"L'on fabrique aujourd'hui, à Besançon, de la soie artificielle; la pratique a consacré la théorie et et tout permet d'espérer, par ce premier essai industriel, qu'avant peu l'industrie de la soie agrandira son champ de production, en ayant comme conjointe la soie reproduite par les moyens de l'art."

ment échappé aux gelées tardives et la floraison s'était faite dans de bonnes conditions.

A la fin de juillet, la situation était presque partout généralement belle. Malheureusement, une longue suite d'intempéries a nui à la maturation parfaite du raisin et a favorisé la propagation des maladies cryptogamiques.

La récolte a été affectée, d'abord au point de vue de la quantité, bien que sept départements seulement restent au-dessous de leur production de l'année dernière et, en outre, au point de vue de la qualité qui, dans plusieurs régions, n'a pas répondu aux espérances qu'on avait pu concevoir.

Suivant les estimations faites dans chaque département, en tablant sur les divers prix locaux de vente chez les récoltants, la valeur de la récolte de 1896 s'éleverait à 1,174 millions de francs (\$234,800,000)

### LA PRODUCTION DES VINS EN FRANCE

Le bulletin de statistique du ministère des finances publie la note suivante sur la production des vins:

Pour 1896: la récolte des vins en France est évaluée à 44,656,000 hectolitres, (982,432,000 gallons) soit une augmentation de 17,968,000 hectolitres, (395,296,000 gallons) par rapport à la récolte de 1895 et 14,139,000 hectolitres (311,058,000 gallons) sur la moyenne des dix dernières années.

En comptant encore 4,050,000 hectolitres (89,100,000 gallons) pour l'Algérie, selon les estimations provisoires qui ont déjà été transmises à l'administration, et environ 300,000 hectolitres (6,600,000 gallons) pour la Corse, on arrive à une production totale de 49, millions d'hectolitres (1,078 millions de gallons).

Des augmentations apparaissent dans 79 départements. La reconstitution du vignoble y a contribué pour un chiffre important. D'autre part, la vigne avait générale-

## MINES D'OR

DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Achat et vente, à la commission, de toutes actions minières.

Le marché est très actif sur les valeurs suivantes, aux prix actuels:

Monte Cristo.	\$0.20	Big Three	\$0.12
War Eagle	1.75	Little Bess	0.05
Mayflower	0.15	Yale	0.05
Homestake	0.15	Colonna	0.15
B. C. Gold Fields	0.25	Alberni Mount Rose	0.15

C'est le bon temps pour acheter; envoyez nous vos ordres.

M. QUENEAU, COURTIER MONTREAL, QUE.  
New York Life Insurance Building, No 207

## MINES D'OR

— DE LA —

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT

No 154, rue St Jacques MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

## EAUX DE VALS

Les meilleures des Eaux de table pour les estomacs délicats

Chez tous les pharmaciens, et en dépôt chez

AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS

Nos 21, 23 ET 25 RUE GOSFORD

J. U. CUENETTE, - - ST-JOVITE.

## BOULANGERIE COM- PLETE A VENDRE

DES CONDUITES A CHAUFER.

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR  
186, RUE ONTARIO

Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition

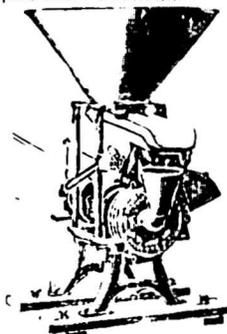
J. B. LAMONTAGNE, Evaluateur et Mesurour.

1216, RUE DE MONTIGNY

Prix défiant toute concurrence

Machine à Moudre Améliorée De VESSOT, Patentée.

Médaille d'or et diplôme à l'exposition Colon- bienne de Chicago 1893. Premiers prix à nos ex- positions canadiennes



Notre moulangeur LE CHAMPION est la meilleure machine pour moudre le blé et le seigle et se vend à bien bon marché.

Nos grosses moulanges pour les moulins moulent de 20 à 50 minots à l'heure, au si- lin que des usines et prennent moins de pouvoir que les autres en pierre.

Nos dernières améliorations Moulans LES BASSES, MOULINS BASSES, LEVATEUR FUSCHEUR (four-

sur demande) s'adaptant à volonté, un sas sur le dallot pour nettoyer le grain, un CATER pour éloigner ou rapprocher les moindres instantanément.

Nos prix ne font les mêmes. Nous faisons aussi un nouveau castron ancre pour blé d'inde en gros. Demandez notre catalogue illustré.

S. VESSOT, seuls Manufacturiers, JOLLETTE, P. Q.

### A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

A C DIONNE,

Epicier, No 211 rue Lafontaine, Montreal,

FAILLI.

Les sous-signes vendront par encan public, en bloc.

Mardi, le 22 Décembre 1896, à 11 hrs a m,

à leur salle d'encan, No 69 rue St Jacques, Mont- real, le fait mobilier du dit défunt savoir:

Stock de vin et liquors	\$25.00
Stock d'épicerie	21.06
Stock de ferronneries	180.25
Garnitures de magasins	187.61
Roulant	29.00
La bière	10.00
	\$267.92

Dettes de livres et billets seront payés séparément

9973.75

\$1241.81

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock lundi le 21 courant.

Pour autres informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Comptable,

No 198 rue Notre-Dame, Montreal.

MAROTTE FRERES, Encanteurs.

### A VIS DE FAILLITE

IN RE

ARTHUR BIENVENU,

Epicier, No 107 rue Beaufort, Montreal,

FAILLI.

Les sous-signes vendront à l'encan public, EN BLOC à leur salle d'encan No 69 rue St Jacques, Montreal.

Mardi, le 22 Décembre 1896, à 11 hrs. a m

le fait mobilier du sus-dit comme suit: savoir:

Stock d'épicerie, provisions, ferronneries, Anisselles, etc	\$237.04
Fixtures	60.00
	\$297.04

Les dettes de livres suivant liste, seront payées séparément

131.27

\$124.31

Le magasin sera ouvert lundi, le 21 courant, pour inspection.

Pour plus amples informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,

C'estionnaire,

1598 rue Notre-Dame, Montréal

MAROTTE FRERES, Encanteurs.

## Chronique de Québec

Mercredi, 16 décembre 1896.

Plus approche la fin de l'année, plus l'activité se fait grande dans le commerce des épiceries et des nouveautés au détail.

Cette semaine comptera certainement parmi l'une des meilleures de la saison.

L'annonce dans les journaux nous paraît être le mode de réclame généralement suivi, et avec raison, puisqu'il est celui qui provoque le plus la curiosité du public. Les grandes maisons usent largement de ce moyen et en obtiennent un excellent résultat. Nous nous permettons d'ajouter, toutefois, que nos journaux quotidiens ont encore beaucoup à apprendre de ceux de Montréal pour ce qui concerne l'apparence typographique de leurs colonnes d'annonces, mais il y a tendance réelle au progrès. Quant à la rédaction même, à part quelques rares exceptions, elle est généralement peu soignée. On en est encore chez nous, à l'enfance de l'art, et l'on ne se préoccupe pas assez de l'effet à produire sur le lecteur.

Beaucoup de marchands, de qui l'on sollicite une réclame, se contentent de répondre qu'ils n'ont rien à annoncer et que cela ne sert de rien, ou bien, s'ils cèdent aux sollicitations c'est plutôt pour se débarrasser, tout en lui laissant le soin de bâcler une annonce à sa guise. Dans ces conditions rien d'étonnant si trop souvent le marchand se plaint que la publicité lui soit inutile. C'est un outil précieux dont il ne sait pas se servir, voilà tout.

La Chambre de Commerce a tenu cette semaine, sa séance générale annuelle pour la réception des rapports et l'élection des officiers. Le rapport du président de l'assemblée touche à toutes les questions vitales pour Québec et fait voir le rôle important qui incombe à

cette corporation pour le progrès de notre ville. Nous regrettons, tout-fois, que les membres de la Chambre n'aient pas été plus souvent consultés et que toutes la besogne semble avoir été transigée par le bureau. Cela est dû, paraît-il, à des circonstances exceptionnelles mais il n'en est pas moins vrai que l'opinion d'un corps délibérant a beaucoup plus de poids quand elle est exprimée par tous les membres régulièrement convoqués, que si les officiers élus sont seuls à se consulter entre eux et à parler au nom de tous.

Il y a certainement lieu à réforme pour l'avenir.

Le résultat des élections a été comme suit :

L'hon. R. R. Dobell, a été réélu président.

M. E. Edmond Dupré, vice-président, réélu.

M. Mont. Joseph, 2<sup>e</sup> vice-président.

M. Jos. Winfield, trésorier, réélu.

Bureau d'arbitrage.—F. H. Andrews, jar., F. X. Berlinguet, John Breakay, Wm. Brodie, Geo. T. Davie, Félix Goudreau, G. LeMoine, Wm. McPherson, J. E. Martineau, J. C. McLimont, Geo. E. Tanguay et Missiël Thibaudeau.

Membres du conseil : MM. P. J. Bégin, Jas. Brodie, C. E. Roy, E. O. Scott, Geo. Tanguay P. Châteauevert, F. X. Berlinguet, R. Turner, R. Audette, A. Paquet, E. B. Garneau et Jos. Gauthier.

Nous ferons remarquer que nous avons actuellement, à la tête des principales institutions publiques, des hommes dont les efforts combinés sont de nature à protéger puissamment les intérêts de notre ville. Ainsi, outre le premier ministre du Canada qui représente la division de Québec-est, nous avons pour maire un député à la législature, pour président de la Chambre de Commerce un ministre fédéral, et pour président de la Commission du Havre un de nos premiers industriels et

commerçants ; réunissez ces quatre influences : Laurier, Parent, Dobell, Laliberté ; ajoutez y l'influence d'hommes comme Langlois, député de Québec-Centre ; Caibray, député de Québec-Ouest ; Shehyn, député de Québec-Est au local et Châteauevert député de Québec-Centre au local ; faites agir, de concert avec eux, tant de nos hommes d'affaires dont les talents et l'expérience sont connus, et vous avez, en faveur de Québec, pour toutes les questions d'intérêt public, l'association la plus forte qui se soit vue pour mener à bonne fin les entreprises locales. A nous d'en profiter. L'occasion est chancelante, ne la laissons échapper, impossible de la prendre aux cheveux pour la retenir.

Ce sera nous qui nous les arracherons, mais il sera trop tard.

### ÉPICERIES

La semaine écoulée a été dans la bonne moyenne dans le détail. Le gros est très tranquille; on est à procéder aux inventaires dans la plupart des maisons de gros. Plusieurs même l'ont terminée cette semaine et connaissent le résultat de l'année.

En général on ne se plaint pas trop; la collection se fait assez bien; dans les prix il n'y a pas de changement sur la semaine dernière. Les sucres sont sans vigueur et la perspective est plutôt à la baisse qu'à la hausse.

Sucres : Brun, 3½ à 3¾; Jaunes, 3½ à 3¾; Powdered, 5c; Granulé, 4½ à 4¾. Paris lump 5½c.

Sirops : Barbades tonnes, 30 à 31c; Tierce, 31 à 32c.

Conserveres en boîtes : Tomates, 75 à 80c; saumon, \$1.40 à \$1.50; No 2, \$1.20 à \$1.25; homard, \$2.00 à \$2.15; pois, 70c à 85c; blé d'inde, 65 à 70c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c; Corn-starch "No 1" 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

## Un choix considérable de GRU ET FARINE A ENGRAIS

DEMANDEZ NOS PRIX ET ÉCHANTILLONS ET VOUS SEREZ CERTAINS D'AVOIR SATISFACTION CHEZ

### J. A. PLAMONDON

Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville, QUÉBEC

## POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin

### EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, rue St-Paul, QUÉBEC

## Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUÉBEC.

## POUR LES FETES

Nous avons le plus grand assortiment de JOUETS, POUPEES, ALBUMS, BOITES de FANTAISIE et toutes sortes d'articles pour NOËL et le JOUR de l'AN. Prix modérés.

BOISSEAU & MARCOTTE,  
No. 13 Rue ST-ANTOINE, QUÉBEC.

## VICTOR LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.

NO 1151, RUE ONTARIO

Reparations en tous genres. Prix modérés.

## Poêle L'ÉTOILE ★



Grande  
Réduction  
Sur notre  
Célèbre  
Poêle  
L'ÉTOILE...

Breveté 10 mars '9  
Médaille à l'Exposition Provinciale de 1891.

## GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES EN CUIVRE

**Gruau :** en sac : \$1.80 à \$1.90 ; do granulé, 1.90 à 2.00 ; do "Rolled oats", \$1.80 à 1.90.

**Raisins :** Layer \$2.00 à \$2 10 ; Corinthe 4½ à 5c ; Sultana, 7½ à 9c ; London layers, \$1.85 ; ½ boîte, \$1.00 ; Californie 2 couronnes 6½ à 6½c ; 8 couronnes, 7½ à 7½ ; 4 couronnes, 8½ à 8½c.

**Valence Off Stalk** 5½ à 6 ; fine Off Stalk 6 à 6½.

**Figs en sac, 5c ; Dattes, 6c ; Pruneaux, 12c.**

**Amandes :** Tarragone écaillée 20c ; amandes tendres, 11 à 12c ; avelines 9 à 9½c.

**FARINES, GRAINS ET PROVISIONS**

Il n'y a rien de bien particulier à enregistrer cette semaine dans cette ligne. La demande est dans la moyenne à cette saison de l'année, c'est-à-dire qu'elle est faible. Il n'y a que les fleurs à pâtiseries qui sont un peu plus en demande.

La collection est satisfaisante.

**Farine (en sacs) :** Fine \$1.25 à \$1 40 ; Superfine, \$1.50 à \$1 80 ; Extra, \$1.90 à \$2.00 ; Patent, \$2.30 à \$2 35 ; S. Roller, \$2 20 à \$2 30 ; Forte à levain \$2.50 à \$2 60.

**Grains :** Avoine Ontario par 34 lbs 33 à 34c ; "Province" 31 à 32c ; orge 40 à 45c ; son 52½c à 55c ; gru 70 à \$1.00 ; blé d'Inde, 45c à 47c.

**Lard :** Short Cut, \$12.50 à \$13.00 ; saindoux composé, en seaux, \$1.25 à \$1 40 ; do pur, en seau, \$1.60 à \$1.75 ; en chaudières, 7½ à 8c.

**Poissons :** Prix fermes. Morue No 1, \$4.40 à \$4 50 ; do No 2 \$3.50 à \$3.75 ; Saumon No 1, \$17.00 ; No 2, \$15.00.

**Huile :** Loup-Marin "Straw," 35 à 36c. Huile de morue, 25 à 26c.

Les cuirs sont encore à la hausse ; c'est assez dire que la fabrication des chaussures en souffre. La baisse d'un centin dans les cuirs communs avait donné quelque espérance qui s'est bien vite évaporée.

Beaucoup de contrats ont été annulés. On dit toujours que l'ouvrage va reprendre en janvier ou février, mais, en attendant, il y a souffrance dans l'industrie, et le temps perdu ne se retrouvera pas. Une bonne nouvelle pour finir.

On dit que, par ordre des départements publics à Ottawa, les fonctionnaires, surtout sur l'Intercolonial, ne pourront plus se retrancher derrière l'insaisissabilité de leurs gages pour rire de leurs créanciers et refuser de payer leurs justes dettes.

Des ordres vont être donnés pour suspendre sans merci et destituer au besoin, les débiteurs récalcitrants.

Nous connaissons bon nombre de marchands et de créanciers québécois qui ne se plaindront pas de cette décision du gouvernement fédéral, car il y a abus criants chez plusieurs employés.

L. D.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 1236 livraison 6 décembre 1896. — Au pays du mystère, par Pierre Maël. — L'argent à couleur d'or, par Pierre de Meriel. — La France en Indo-Chine. — La baie d'Along, par Louis Rousselet. — Vieux mots, anciennes coutumes, par E. Duhoussier. — Le Donjon de Kergout, par le Commandant Stany. — Les secrets de la Prestidigitation. — Le *trinturier* imprisore, par St. J. de l'Espap. — Chaque livraison 40 centimes.

**ABONNEMENTS :** Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, a Paris.

**TOUR DU MONDE.** — Journal des voyages et des Voyageurs. — Sommaire de No 49 6 décembre 1896. — 10 Au Chili, par M. J. Cordenoy, avec vingt gravures, d'après des photographies. — 20 A travers le Monde. — Une visite à Hakoiate (Japon). — M. Villetard de Lagrie. — L'Elevage de l'Autriche dans nos possessions africaines. — M. Caustier. — Révolte à Madagascar. — Livres et Cartes. — Six gravures d'après des photographies. — 30 Pour voyager à Madagascar. — Lexique Malgache Français.

Illustrations de: A. Paris, G. Vuillier, E. Zier, etc.

**ABONNEMENTS :** Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

**BUREAU DE POSTE DE MONTREAL**

DIRECTION.	Valles fermées.		Valles livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
<b>GRAND TRONC.</b>				
Montreal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall Local		4 01	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt et Dundee		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouses Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
<b>PACIFIQUE</b>				
M. et Toronto	8 00	8 00	9 00	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 45
Farnham et St Pie		3 00		12 30
Sherbr et L. Mogan	6 45	6 50	10 00	
M. et Qué.—Cote Nd	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Stn. Ripon)	7 45	315 & 80)		1 00
M. et Winn. et Col A.	8 20			10 00
M. et Pic Fort (S. S. L.)	6 45	4 15	9 30	
Montreal et Malone		4 50	10 30	11 30
<b>PROVINCES.</b>				
Alberta C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. Brunswick G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
<b>ETATS UNIS.</b>				
Centre D. & H.	8 00	5 20	9 00	MI.
		7 25	9 00	
Nouv. Anglet. C. V.		5 00	00	.....
		7 30		
Sud do	8 00	5 20	9 00	10 15
		7 25	9 00	
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, celles pour Toledo et Cincinnati exceptées seront expédiées à 3 25 p.m. pour la route de Montreal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5 00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5 00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11 32 a.m. le lendemain.

**VOUS ACHETEZ**

**...ET JE VENDS DU...**

**Vinaigre "Eureka"**



**A L'ESTRAGON**

**Alfred Robitaille**

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

**QUEBEC**

**LS. DESCHENES**  
**ENCANTEUR DE COMMERCE**

**Jobber en Chaussures**

**NO 60 RUE ST-JEAN**  
**QUEBEC**

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

**JAPAN** **JAVA**

**MARQUE "MOUNT"**

**RIZ**

**ROYAL MILLS."**

**PATNA** **BURMAH**

**D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL**

**SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE** Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épiciers. Cens qui vendent le caustique cassé devraient adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront vous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. **T. BLOUIN & Cie, EPICIERS EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec**

**NOS PRIX COURANTS**

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

**PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 DECEMBRE 1906**

<p><b>Allumettes.</b></p> <p>Parlor, la caisse..... \$1 75          Telegraph "..... 3 30          Telephone "..... 3 10          Tiger "..... 2 85</p> <p><i>Prêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 3 caisses et au-dessus, assorties ou non.</i></p> <p>Champion, la caisse..... 2 10          par lb..... 2 25</p> <p><b>Articles divers.</b></p> <p>Bleu Parisien..... 0 11 0 13          Bouchons communs gr..... 0 18 0 30          Bougie Paraffine, lb..... 0 11 0 11 1/2          " London Sperm..... 0 10 0 10 1/2          Briques à couteaux, doz. \$0 35 0 37 1/2          Brûleurs pour lampes          No 1, doz..... 0 00 1 00          No 2, "..... 0 00 0 75          No 3, "..... 0 00 0 70</p> <p>Cable coton 1/2 pce., lb..... 0 13 1/4 0 14          " Manilla, lb..... 0 12 0 14          " Sisal, lb..... 0 07 1/2 0 08 1/2          " Jute, lb..... 0 08 1/2 0 09</p> <p>Cartes à jouer, doz..... 0 25 3 50          Chandelles suif, lb..... 0 00 0 09          Epingles à linge, bt. 5 gr..... 0 00 0 60  <i>3 fls. 4 fls.</i></p> <p>Ficelles..... 30 pieds..... 0 40 0 70          " 40 "..... 0 50 0 90          " 48 "..... 0 60 1 20          " 60 "..... 0 75 1 35          " 72 "..... 0 90 1 60          " 100 "..... 1 25 2 10</p> <p>Graine de canari, lb..... 0 03 1/2 0 04          " canari paq., lb..... 0 06 0 08          " chanvre, lb..... 0 34 0 04          " Hapée, lb..... 0 06 0 07</p> <p>Lessiv concentré, com..... 0 30 0 40          pur..... 0 65 0 70</p> <p>Mèches à lampes No. 1..... 0 16 0 20          No. 2..... 0 13 0 15          No. 3..... 0 12 0 13</p> <p><b>Bières.</b></p> <p>Bass' Ale.          Read Bros. Dogs' Head qts dz 2 55          pts dz 1 57 1/2</p> <p>Guinness' Stout          Read Bros. Dogs' Head qts. 2 52 1/2          pts 1 50</p> <p><b>Cafés.</b></p> <p>Cafés rôtis.          Arabian Mocha..... 35c          Imperial..... 31c          Jamaïque..... 27c          Java Siftings..... 31c          Maracaibo..... 28c          Old Gov. "..... 34c          Old Gov. Java et Mocha..... 34c          Pure Mocha..... 32c          Rio..... 23c à 25c          Standard Java..... 35c          Standard Java et Mocha..... 35c</p>	<p><b>Chocolats et Cacaos.</b></p> <p><i>Félix Polin:</i>          Chocolat, qualité No 1, lb..... 0 27 1/2          " " " " 3, lb..... 0 35          Cacao, boîte 1/2 lb..... 0 27 1/2</p> <p><i>Chocolat Fry.</i>          Caracens 1/2 boîte de 6 lbs la lb 0 42          Vanille 1/2 " la lb 0 42          Gold Medal (sucré) " la lb 0 29          Pur non sucré 1/2 " la lb 0 42          Diamond 1/2 et 1/4 " la lb 0 24          Monogram 1/4, 6 div. " la lb 0 24</p> <p><i>Cacao Fry.</i>          Concentré 1/2 1 lb boîte de 1 doz 2 10          Homéopatique 1/2 bte 11 lbs la lb 0 33          " 1/2 bte 12 lbs la lb 0 33</p> <p><b>Confitures et Gelées</b></p> <p><i>Confitures:</i>          Crosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50</p> <p><i>De Michel Lefebvre et Cie:</i>          Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb. 0 13          do 3, 4 et 5 lbs..... " 0 12          do 6, 7 et 10 lbs..... " 0 11          Seaux de 7 lbs..... la lb. 0 12          do 14 "..... " 0 11 1/2          do 28 "..... " 0 11          Tumblers de 8 onces..... la douz. \$1 25          do de 1 lb..... " 2 25</p> <p><i>De A. C. Dionne:</i>          Canistres de 1 lb..... douz 1 50          do de 2 lb..... douz 2 60</p> <p><b>Gelées</b>  <i>Michel Lefebvre &amp; Cie.</i>          Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb. 0 11          do 3, 4 et 5 lbs..... " 10          do 6, 7 et 10 lbs..... " 0 9 1/2          Seaux de 7 lbs..... la lb. 0 09 1/2          do 14 "..... " 0 09 1/2          do 28 "..... " 0 09          Tumblers de 8 onces..... la douz. \$1 25          do de 1 lb..... " 2 25</p> <p><i>Lazenby.</i>          Tablettes de Gel., 13 variét. pts 1 20</p> <p><b>Conserves alimentaires.</b></p> <p><b>Légumes.</b>          Asperges..... doz. 4 00 4 50          Baked Beans Hoegg..... 1 20 1 25          " Windsor..... 1 20 1 25          Blé d'Inde..... 2 lbs. doz. 0 60 0 75          " Yarmouth 1/2 lbs " 0 00 1 50          " Windsor " 0 70 0 75          Champignons la boîte 0 14 0 24          Citrouilles, 3 lbs..... doz. 0 85 0 90          Haricots de Boston..... " 2 10 2 25          Haricots verts..... " 0 70 0 90          Olives Pints..... " 3 75 4 00          " 1/2 Pints..... " 2 00 2 50          Petits pois français..... boîte 0 09 0 11          " fins..... boîte 0 13 0 14          " extra fins..... boîte 0 15 0 16          " extra surfins..... 0 17 0 18          Pois canadiens 2 lbs..... " 0 75 0 90</p>	<p>Tomates..... doz. 0 70 0 80          Truffes..... " 4 80 5 00</p> <p><b>Fruits:</b>          Ananas, 2 et 2 1/2 lbs..... doz. 2 10 2 50          Bluets, 2 lbs..... " 0 65 0 70          Fraises, 2 lbs..... " 1 55 1 65          Framboises, 2 lbs..... " 1 60 1 75          Pêches, 2 lbs..... " 1 70 1 90          " 3 lbs..... " 2 50 2 95          Poires, 2 lbs..... " 1 65 2 00          " 3 lbs..... " 2 20 3 00          Pommes, gal..... " 1 80 1 90          " 3 lbs..... " 0 75 0 80          " 2 lbs..... " 0 80 0 85          Prunes, 2 lbs..... " 1 65 1 90          Pruniaux, 50 lbs..... lb. 0 19 0 20</p> <p><b>Poissons:</b>          Anchois..... 3 25 0 00          Anchois à l'huile..... 3 25 4 50          Clams, 1 lb..... doz. 1 50 2 00          Harengs marinés..... 1 50 1 60          Harengs aux Tomates..... 1 40 1 50          Homards boîte ronde..... " 2 20 2 50          " boîte plate..... " 60 2 85          Huitres, 1 lb..... dz 1 30 1 40          " 2 "..... " 2 20 2 40          Maquereau..... " 1 30 1 40          Sardines 1/2 françaises..... boîte 0 08 0 25          " 1/2 françaises..... " 0 16 0 35</p> <p>Sardines Royan à la Vatel..... 0 00 0 15          Sardines Royan à la Bordelaise..... 0 00 0 15          Saumon boîte ronde..... " 1 25 1 45          " plate..... " 1 50 1 75          Smelts (Eperlans)..... doz. 0 50 0 00          Thon à la Vatel, jarre..... 0 00 0 27 1/2</p> <p><b>Spécialités de W. Clark.</b></p> <p><i>Canistres carrées:</i>          Bœuf, can. 1 lb. 2 1/2 à la c. la doz 1 10          " " 2 " 12 " " " 2 00          " " 6 " 12 " " " 6 60          " " 14 " 6 " " " 14 30          Jambon " 1 " 24 " " " 1 65          Pieds de cochon " 2 " 12 " " " 2 10</p> <p><i>Canistres rondes:</i>          Roast Beef can. 1 lb. 2 1/2 à la c. dz 1 10          " " 2 " 12 " " " 2 00          " " 6 " 12 " " " 6 00          Bœuf bouilli " 1 " 24 " " " 1 10          " " 2 " 12 " " " 2 00          " " 6 " 12 " " " 6 00          Mouton roti " 2 " 12 " " " 2 20          " " 6 " 12 " " " 6 00          Lang. de bœuf " 2 " 12 " " " 6 00          " -pr. lunch " 1 " 24 " " " 2 40          Sauc. Cambige " 1 " 24 " " " 1 80          " " 2 " 12 " " " 3 25          Bœuf fumé " 1 " 24 " " " 2 20</p> <p><i>Conserves:</i>          Jambon pot 1/2 lb. 48 à la c. lad. 65          Gibier " 48 " " " 65          Poule " 48 " " " 65          Dinde " 48 " " " 0 65          Langue " 48 " " " 0 65          Bœuf " 48 " " " 0 65</p>	<p><b>Pates truffes:</b>          Canard sauv. can. 1/2 lb 48 à la c. dz 1 10          Perdreix " " 48 " " 1 10          Poule " " 48 " " 1 10          " et jambon " " 48 " " 1 10</p> <p><b>Soupes:</b>          Pois can. 1 pte 48 à la c. dz 1 10          Mulligatawny " " 48 " " 1 10          Queue de bœuf " " 48 " " 1 10          Rogrons " " 48 " " 1 10          Tomates " " 48 " " 1 10          Légumes " " 48 " " 1 10          Julienne " " 48 " " 1 10          Poole " " 48 " " 1 10          G blotte " " 48 " " 1 10          M ck Turtle " " 48 " " 1 10          Consomme " " 48 " " 1 10          Plum Pudding 1 lb. 24 " " 2 00          " 2 " 21 " " 2 50</p> <p><b>Union Sardiniere.</b>          Sardines à l'huile 1/2 caisse 0 00 0 00          " " " " 0 00 13 00          " salée, quarts 3 min. 0 00 8 00          " " " " 1 " 0 00 3 50</p> <p><b>Viandes en conserve:</b>          Corned Beef, 1 lb..... doz. 1 20 1 55          " 2 lbs..... " 2 15 2 75          " 6 lbs..... " 6 75 8 60          " 14 lbs..... " 14 00 17 85          Langue de porc, 1 lb..... " 2 65 3 20          " 2 lbs..... " 5 25 6 00          Langue de bœuf, 1 1/2 lb..... " 0 00 7 55          " 2 lb..... " 6 75 8 95          " 3 lbs..... " 0 00 13 40          English Brawn..... " 0 00 1 30          Bœuf (chipped dried)..... " 0 00 2 20          Dinde, 1 lb..... " 2 20 2 20          Pâtés de foie gras..... " 5 25 8 00          Pieds de cochon, 1 1/2 lb..... " 0 00 2 30          Poulets, 1 lb..... " 2 20 2 25</p> <p><b>Lazenby's.</b>          Soupes Real Turtle..... doz. 0 00 0          " assorties..... " 3 00 3 75          " boîtes carrées 0 00 1 65</p> <p><b>Johnston's.</b>          Fluid Beef No 1, bts 2 onces doz 3 00          " No 2 " 4 " " 5 00          " No 3 " 8 " " 8 75          " No 4 " 1 livre " 14 25          " No 5 " 2 " " 27 00          Staminol, bouteille 2 onces " 3 00          " " 4 " " 6 00          " " 8 " " 9 00          " " 16 " " 15 00          Fluid Beef (cordia), bt. 20 on. " 15 00          Milk granules, caisse de 4 doz 6 00          avec caisse " 5 00</p> <p><b>Société " La tilla."</b>          Poudre de viande, le flacon..... 1 25          Chocolat à la viande, lb..... 1 50          Cacao à la viande, la boîte..... 1 25</p>
--	---	---	---

**CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. FRY CACAO**

AGENTS,

**D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

**C. X. TRANCHEMONTAGNE**

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ECGSAISES.

TOUJOURS EN MAINS; Beaver, Vénitien, Melton, Chevliots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPEDIEES SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 17 DECEMBRE 1886

Table listing various oils and fats including Marinades, Crases & Black well, Suffolk, and others with prices per dozen.

Table listing various oils and fats including C. Dionne, Cirages, Minos et Vernis, and others with prices per dozen.

Table listing various chemicals and drugs including Acide carbonique, Aloes du Cap, and others with prices per pound or dozen.

Table listing various mineral waters including Eaux Minerales, Vichy Celestins, and others with prices per tonne or bottle.

Table listing various spices including Epices pures, Poivre blanc, and others with prices per pound.

Table listing various fruits including Fruits Soccs, Abricots Calif, and others with prices per pound.

Table listing various fruits including Fruits Verts, Ananas, and others with prices per piece or dozen.

Table listing various gums and resins including Gomme & Mâcher, Adams Sons & Co, and others with prices per pound.

Table listing various grains and flours including Grains et Farines, Blé roux, and others with prices per bushel.

Table listing various oils and fats including Huiles et graisses, Huiles, and others with prices per gallon.

Table listing various flours including FARINES D'AVOINE, Farine d'avoine standard, and others with prices per barrel.

Table listing various oils and fats including Huiles et graisses, Huiles, and others with prices per gallon.

Table listing various oils and fats including Huiles et graisses, Huiles, and others with prices per gallon.

Table listing various oils and fats including Huiles et graisses, Huiles, and others with prices per gallon.

Table listing various liquors and spirits including Liqueurs et spiritueux, Branded, and others with prices per bottle.



LION BRAND logo with large letters L and B.

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits. GARANTIES FRUITS ET SUCRE. Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparés pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs). MONTREAL MICHEL LEFEBVRE & CO., Négociants Industriels.

Le Baume Rhumal. LE CELEBRE SPECIFIQUE CONTRE Le Rhume, La Toux, La Bronchite, etc. L. R. BARIDON, Agent Général 1703, Ste-Catherine MONTREAL.

FAUCHER & Fils. Importateurs et Marchands-Ferronniers. Bois et Garnitures de Voitures. Nos. 796 à 802, Rue Craig, MONTREAL. Téléphone 576.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 17 DECEMBRE 1886.

Hennessy * par 10 caisses	12 50
" " " "	11 00
" " " "	13 50
" " V.O.	16 75
" " V.S.O.	23 00
" " V.S.O.	25 00
Martel * par 10 caisses	12 50
" " " "	12 25
" " V.O.	16 50
" " V.S.O.P.	18 00
" " V.S.O.P.	36 00
Jockey Club ***	7 50
" " V.O.	8 75
" " V.S.O.	10 00
" " V.S.O.P.	12 50
" " W.V.S.O.P.	17 00
Boutellou & Co., F.P.	8 50
" " O.R.	12 00
" " V.O.B.	11 00
" " X.V.O.B.	16 00
" " 1821	21 00
P. Richard carte blanche 12 qrts.	8 50
" " 24 pts	9 50
P. Richard carte blanche 184 pts	10 50
" " carte d'or 12 qrts	12 00
" " 24 pts	13 00
" " 184 pts	11 00
" " Imp. flasks 16 a la c.	10 00
Riviere Gardrat, caisse	10 00
Optima, caisse	17 00
Misquit Dubouché	9 00
Ronault & Cie	12 25
E. Puel * caisse	8 75
" " " "	10 50
" " V.O.	12 25
" " V.O.P.	14 25
" " V.S.O.P.	15 00
" " V.V.S.O.P.	21 00
" " 1821	21 00
" " 1840	26 00
" " 1810	3 00
" " au gallon	3 65
J. Bonneau & Co., caisse	6 50
" " au gallon, depuis	7 75
Casener (Prix au gallon.)	1 35
Hennesy	6 75
M. riel	6 60
Riviere Gardrat	4 15
Bi quit Dubouché	4 15 & 4 10
Ronault & Cie	4 10 & 4 50
Rhams.	
(Prix à la caisse)	
St. Georges, 12 lit.	12 25
" " 24 pts imp.	11 25
Diamant 12 bout.	7 50
White Ball, gal. 12 bout.	7 50
Des Lys, 12 "	11 50
" " 12 lit.	13 75
Chauvet & Cochet 12 lit.	11 00
" " rouge 12 lit.	12 25
St. John, 7 75	
St. Joseph Jamaïque	11 50
St. Félix, Martinique	10 50
St. Marc	9 00
(Prix au gallon.)	
Jamaïque	4 25 & 6 15
Gins, Caisse.	
De Kuyper En 24	5 85 & 11 25
" " 25 a 19	5 80 & 11 20
" " 50 et plus.	5 75 & 11 15
" " esc. violette	0 00 & 2 50
" " esc. blanche.	0 00 & 3 61
Key Brand, 5 00	10 00
" " poney	0 00 & 2 11
Melchers poney	0 00 & 2 40
" " pennis 1 doz	0 00 & 7 50
" " Honey Suckle	
" " (cruchons verre)	0 00 & 8 51
Wynand Fokking	0 00 & 9 75
Bernard Old Tom	0 00 & 7 91
Booth " " " "	0 00 & 7 75
" " " " " "	0 00 & 7 50
Melrose Drover Old Tom	0 00 & 7 00

Booth London Dry	0 00	7 50
Burn It	0 00	7 50
Melrose Drover	0 00	7 00
Coate Plymouth	0 00	9 25
Gins en futs.		
DeKuyper, barriques, le gall	2 80	
" " quart	2 85	
" " octaves et j "	2 80	
" " au gallon	2 95	
Tous autres gins: 5c. de moins.		
Booth's Old Tom, quart, gal.	3 45	
Booth's Old Tom, Octave "	3 50	
" " au gallon	3 75	
Whiskeys Importés. (Prix à la caisse)		
H. Fairman & Co.	7 50	8 50
Royal Eagle	9 25	9 50
Sheriff's	9 50	18 00
Mackie's H.O. spec. Scotch	10 25	
" " Islay	8 25	8 50
Glenalloch	8 75	8 80
Glenlivet	9 00	9 25
" " "	10 00	10 25
Whiskey Écossais.		
Harvey's R. O. S. spec. hq. c.	12 50	
" " Fitz James S. V. old	9 75	
Alex. Mc Alpine old scotch	6 75	
Watson old Scotch, qts	8 00	
" " pts.	9 50	
Whiskey Irlandais.		
Henry Thomson Irish	8 50	
St. Kevin Irish	7 50	
J. Jameson & son, Irish	9 50	
" " "	11 50	
Geo Roe & Co	9 00	
" " "	9 75	10 50
Banagher	9 75	10 25
Thom & Cameron	6 75	
" " Scotch	6 50	
Bernard's Encore	7 50	
Bulloch, Lade & Co. spec. blend	9 25	
" " ext. special	11 00	
" " L. Katrina	7 25	
Usher's O. V. G.	8 50	
" " special reserve	9 10	
" " G. O. H.	12 00	
Gaelic Old Smuggler	9 25	
Green's O. V. H.	9 25	
Glenrosa	9 10	
Glenmarah	9 00	
Stewart's Royal	9 75	
Dewar's Special Liqueur	12 00	
Kilmarnock	9 50	
Claymore	9 00	
Burke's qts	7 50	
" " 12 Imp. qt. flasks	11 25	
Dunville	7 75	
Wm. Jameson & Co. Diamond	8 75	
Bushmill's	9 75	
(Prix au gallon.)		
H. Fairman & Co	3 91	4 00
Sheriff's	4 50	4 75
Glenalloch	3 55	3 70
Glenlivet (old)	4 15	6 15
Banagher Irish	3 90	4 15
Spiritueux Canadiens, gal. imp.		
Esprit de vin 65 O. P.	4 25	4 40
" " 50 O. P.	3 76	3 85
Rye - 25 gal. P. r.	2 65	2 45
Rye Imperial	2 75	2 90
Club	3 45	3 65
Toddy	1 95	2 10
Malt	2 00	2 10
Vieux Rye, 4 ans	2 20	2 45
" " 5 ans	2 40	2 65
" " 6 ans	2 50	2 75
" " 7 ans	2 60	2 80
Seagram's Rye 1891	6 50	
" " 1883	8 75	
Corby I. X. L. caisse	8 50	
" " N. F. C.	6 50	
Imperial 1891 qts.	7 65	
" " flasks	8 15	
" " j flasks	8 65	

Club 1890 qts. caisse	9 15
" " flasks	9 65
" " "	10 15
Gooderham & Worts 1891	6 75
" " 1884	9 00
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Dominion Rye, caisse	6 85
Columbian	6 25
Rock & Rye,	5 75
Empire Rye,	6 75
7 00	
Apéritifs.	
Angostura, caisse 2 doz	00 00
Orange Bernard, caisse	6 75
Vermouth Nolly Prat, c.	0 00
Vermouth Italien, caisse.	6 35
" " Subé & Cie	0 00
" " Fratelli Cora	0 00
Liqueurs Casener.	
Crème de Menthe glaciale	
verte	10 75
Curacao blanc,	10 75
Cherry Brandy	11 51
Curacao Orange	10 75
Prunelle	13 50
Kummel doux	12 25
Crème de Cacao	14 75
Anisette	11 25
Marasquin	12 25
Kirsch	9 50
Kirsch fln	10 25
Kirsch russia	13 25
Absinthe, 12 bout	11 25
Absinthe, 12 litres	13 25
Amer Casener, caisse	10 75
Bitter	10 75
Sirops de Gommès, d'Orgeat,	
de Groseilles, de Limon,	
de Grenadine	8 00
Produits de la Grande Chartreuse	
Chartreuse Blanche, 12 lit. 24 j lit.	17 00
" " Jaune, 21 00	22 25
" " Verte, 26 50	27 75
Elixir Vegetal, flacon de 7 onces	1 50
" " 5 4 "	1 25
" " 4 2 "	0 90
" " 2 8 "	0 80
Spécifique dentifrice	1 2 "
" " 2 1 "	0 45
Abbaye de la Chaise Dieu.	
Chartreuse jaune caisse 24 j	15 50
" " verte "	18 50
Liqueurs A. Marasquin.	
Marc, Kirsch, Menthe, la caisse assortie 12 lit.	12 50
Autres liqueurs, caisse	11 50
Sirops divers, caisse.	8 50
Liqueurs Simon Aine.	
Kola-Koff, caisse	10 00
Prunelle,	13 50
Kirsch,	13 00
Maraschino	11 00
Crème Cacao	14 00
Anisette	13 50
Kummel	12 75
Sue Jaune	15 75
Sue Vert	17 75
Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.	
Crème de Menthe verte, caisse	8 10 75
" " blanche	10 75
Curacao triple sec cruch.	12 00
" " bout	12 00
Bigarré au Cherry Brandy	14 75
Cacao Haru a la Vanille	12 00
Marasquin	13 00

Kirsch ***	11 00
" " ****	13 00
Prunelle de Bourgogne	12 00
Crème de Framboise	12 00
Fine Bourgogne 12 Litres	21 00
Eau de Vie de Marc	18 00
Crème de Cassis	11 00
Crème de Musigny	12 00
Aperitif Mugnier	19 50
Alcool de Menthe	6 00
Absinthe Edouard Pernod	13 00
Stover's	
Lime Juice Cordial, pts 2 doz.	4 70
" " qts 1 "	4 20
Double refined lime juice 1 doz.	3 95
Lime syrup bott. can 1 "	4 20
Mélasses. No	
Barbades tonne gal.	0 31
" " tierce et quart.	0 33 1/2
" " demi quart	0 34 1/2
" " au char, tonne.	0 30
" " au char, tierce.	0 32 1/2
" " au char 1/4 quart	0 33 1/2
Trinidad	0 00
Porto Rico, tonne.	0 31
" " au char	0 30
" " tierce et quart	0 33 1/2
" " au char	0 32 1/2
Moutardes. Boites.	
Coleman ou Keen Rondes Carrées	
Boites 1/2 lb. la lb.	0 27 1/2
" " " " " "	0 25
Jarres 1 " par jarre	0 25
" " " "	0 75
Durham	0 63
A. C. Dionne	
Moutarde Superfine,	
Pois de 1/2 lb.	0 00.
" " 1 lb.	0 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00
Pâtes et denrées alimentaires	
Macaroni importé, lb.	0 09
Vermicelle	0 09
Lait concentré, doz	0 00
Pois fondus, qrt. 196 lbs.	3 40
Poudre a pâte Cook's Friend:	
No. 1, 4 doz. paq. & j caisses.	\$2 40
" " 2 6 "	0 80
" " 3, 4 "	0 40
" " 10, 4 doz. j caisses	2 10
" " 12, 6 "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte fer blanc, ch	3 10
" " 3 "	1 75
" " 4 "	1 10
Poissons.	
Harengs Shore	0 00
" " b. l.	0 00
Harengs Labrador.	1 50
" " b. l.	2 35
Harengs Cap Breton, b. l.	4 00
" " b. l.	2 25
Morue sèche	1 50
" " verte No 1 en quart lb.	0 12
" " No 1 large quart lb.	0 21
" " No 1 Draft lb.	0 13
Morue désossée	0 15
Poisson blanc lac Sup. b. l.	0 00
Fruite des lacs	3 90
Maquereau No 1 b. l.	0 00
Saumon Colombie A j b. l.	0 00
do do baril	11 50
Saumon Labrador j	0 00
" " " "	0 60
Anguille	0 00

**Les SUCRES GRANULÉS,**  
**Les Sucres Jaunes et les Sirops.**  
 DE LA  
**St. Lawrence Sugar Refining Co.**  
**SONT PURS. PAS DE BLEU.**  
 Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de  
**Nos Sucres Granulés.**



**DUCKET, HODGE & CIE**  
 Exportateurs de  
**BEURRE et FROMAGE**  
 Et Marchands de Provisions en General.  
 104 Rue des Sœurs Grises  
 Coin de la rue William. - - MONTREAL



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 DECEMBRE 1906

Table listing various goods such as Nagasaki Oolong, Vinaigres, Vins, and Champagnes with their respective prices.

Table titled 'Cuirs et peaux' listing various types of leather and skins like Spanish No 1, Zanzibar, and Harnais finis with prices.

Table listing various types of iron and metal goods such as Cap de B. E. en suint, Pelletteries brutes, and Fers et Métaux.

Table listing various types of wood and other materials like Clous de broche, Limes, râpes et tiers-points, and Etain.

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr. LeTOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS

Manufacture PINCEAUX ...de... DE LONDON... Employé sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. THOS. BRYAN, LONDON, Ont. D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec



LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA GORDONNERIE. --- PARIS --- 10, RUE BEAUREPAIRE SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX. 50 ANS D'EXISTENCE



# JOHN MORRIS

## AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St Louis autrefois St Louis du Mile-End, population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 84 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et les meilleurs marchés que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

## CLARENCE J. MCCUAIG,

Chambre 3, 162 RUE ST-JACQUES  
Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCESSALES

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

UBALDE GARAND.

TANCRÈDE D. TERROUX.

## GARAND, TERROUX & Cie.,

BANQUIERS ET COURTIERS,

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émisés sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

## Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de HUIT piastres par action sur le Capital Actions de cette Institution a été déclaré, et que ce Dividende sera payable à son Bureau Principal, en cette Cité, le et après le Samedi, le 2 Janvier prochain.

Les livres de transfert seront clos du 15 au 31 Décembre prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du Bureau,

H. Y. BARBEAU,

Gerant.

Montreal, 30 Novembre 1896.

TELEPHONE 368

## John A. Bulmer & Co.

### BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DEAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Français, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc. Une de nos spécialités est l'Étable préparée pour plancher.

CLOS

Coin rues St-Charles Borromeo et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL

No 571, RUE DORCHESTER

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

## :: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

## L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

## P. E. BEAUCHAMP

TEL. BELL 2367.

Successor de Beauchamp & Dery

AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, Vie, Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENCE.

TELEPHONE BELL 1286

## A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau: 9 A.M. à 9 P.M.

THE

## WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITED)

CONSTITUEE PAR ACTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE

CAPITAL AUTORISE ..... \$2 000,000

ACTIF ..... 1,500,000

Bureau: 13, rue St-Serment, Montreal, P.Q.

Hon. A. W. OLIVIER, President; WM. STRACHAN,

Vice-President; W. BARCLAY STEPHEN,

Gerant; J. W. MICHAUD, Comptable.

Propriétaires: MM. Green-shields & Green-shields,

Banquiers. La Banque des Marchands du Canada.

Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic,

Administrateur, Exécuteur, Fidei-Commissaire,

Receveur, Curateur aux Mânes, Gardien, Liquidateur, Etc. et aussi d'agent pour ces fonctions.

Débiteurs émisés pour trois ou cinq ans. Ces

débiteurs et l'intérêt peuvent être perçus en

aucune partie du Canada, sans frais.

Pour autres détails s'adresser au Gerant.

T. PREFONTAINE ..... H. BOURGEOIS

## T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux

cotes. Téléphone Bell 811, Montreal.

Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti

par longueurs et largeurs en grande quantité.

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaud.

No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE. FERBLANTIER ET COUVREUR

100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricien de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaud.

692 rue St-Laurent

D. DUGAS, PLOMBIER ET COUVREUR. TEL. BELL 6088. 1440 STE-CATHERINE.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à bas prix

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS, Escaliers, une spécialité

637 & 639 rue Beaudry, Montreal

D. HOULE, ENTREPRENEUR, Menuisier - Charpentier.

Ateliers: 142 ST-CHAS.-BORROMEE. Residence Prince: No. 203 AVENUE LAVAL.

SOUCCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS

TELEPHONE 6320 :: Atelier: 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

Residence: 58 et 55 St-André. Tel. Bell 610

## COUVRETTE & FILS

Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers

ATELIERS: No 80 RUE BERARD

J. SAUVAGEAU,

ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.

110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR, REPARATIONS EN TOUS GENRES. 185 & 187 ST-CHAS.-BORROMEE.

Tel. Bell 7129. Tel. des Marchands 10

W. D. RUFANGE, Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, d'enseignes, de vitres et d'enseignes. Ateliers: 3460, NOTRE-DAME, ST-HENRI. Residence: 110, St-Augustin

MARBRERIE CANADIENNE

## T. ROCHON & FILS

(Successors de A. R. Central)

Carrelage en Marbre et Mosaique, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Menuisiers. Réparations de tous genres.

36 RUE WINDS JR. Tel. Bell 2973. March. 755

FELIX DANSEREAU MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE

819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais) MONTREAL. Tel. Bell No 6212.

BOIS DE SCIAGE...

Bureau: 512 Lagauchetière MONTREAL

CLOS, Canal Lachine. Tél. Bell No 6678

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8308.

Tel. Bell 8374. Tel. des Marchands 671

## B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DETAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

**Ventes enregistrées de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 12 décembre 1896

**MONTREAL EST**

**QUARTIER ST-LAURENT**

Rue Mance, No 180. Lot 1/2 pt. N. O. 13 18 et pt S. E. 43 17 avec maison en pierre et brique, terrain 21 x 91.11, supr. 1929. John E. M. Hodgson à Irwin J. Hodgson ; \$2,000 [42786].

**QUARTIER STE-MARIE**

Ave Papineau, No 346 1/2 à 352. Lot 1101 5, pt. 1101 4 pt S. O. 1101-4 et 1101-5, 1101-6 avec maison en brique, terrain 30 x 80 pour le 2ème, 39 x 154.6 pour les autres, supr 14450. E. N. Hurtubise à Jos E. A. Lefebvre ; \$8,000 [42786].

**MONTREAL OUEST**

**QUARTIER STE-ANNE**

Rue William, Nos 295, 297, 301. Lot 1278 avec une manufacture en brique, terrain irrég., supr. 6459. Le Shérif de Montréal à Herbert Bremner Clearihue \$1,000 [129015].

**QUARTIER ST ANTOINE**

Rue de la Montagne, No 320. Lot N. O. 1705 avec maison en brique, terrain 78 x 128, supr 9360. Dame Lillian Virginia Lovejoy, épouse de Albert Ed. Smith à George E. Armstrong, M.D.; \$25,500 [129009].

**HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER**

**QUARTIER ST DENIS**

Rue St Hubert. Lot 7-766, terrain 25 x 109, supr 2725. H. V. Meredith à Moïse Léveillé ; \$155 66 [64764].  
Rue St-Hubert. Lot 7-824, terrain 25 x 109, supr. 2725. H. V. Meredith à Charles Emile Jodry \$122.63 [64799].

**QUARTIER ST GABRIEL**

Rue Hibernia. Lot 3381-1 x 2, 3336a-43 et 44 et pt. 3381-3, terrains irrég., supr. 7579 vacants. Charles Levasseur à Gédéon Boisvert ; \$1,800 [64754].  
Rue Charlevoix. Lot 3399-66 et 67, terrain 25 x 90 pour le 1er et 22 d'un côté, 29 6 de l'autre x 90, supr. 4567 pds. Le Shérif de Montréal à S. D. Vallières ; \$700 [64766].

**QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**

Ave Duluth, Nos 344 à 346. Lot 329 avec maison en bois, terrain 27 x 54, supr. 1458. Louis Moreau à Ernest Shea ; \$4,250 [64776].

**MILE END**

Rue Bélair, No 19. Lot 159-13 et pt N. O. 15 17 avec maison en bois, terrain 39 x 64. Ferdinand Bélair à Anthony Rodgers ; \$500 [64806].

**MONTREAL ANNEXE.**

Rue Hutchison. Lot 12 1 63 et 64 avec maison en brique, terrain 50 x 103. Marie Ilde Gravelle épouse de Eugène Huboux dit de Lonchamp jr à Ambrose Joseph Higgins ; \$1,774.20 [64785].

**STE-CUNEGONDE.**

Droits dans les lots pt 3259 et 3260 et privilèges d'aqueducs, tuyaux etc. Chs Berger à la Ville de Ste-Cunégonde ; \$428,134.78 [64780].

**WESTMOUNT**

Lot pt 208-43d et 43e. Chs. J. Brown à George Fell Lister Nicholson ; \$500 [64769].  
Ave Arlington. Lot 230-13 et 230b-13,

terrains 59 x 107, supr. 5350 pds 30 x 50, supr. 1500 vacants. Thos. Milburn & Thos. H. Yeoman à Chs. Alf. Prévost et Jos. Trudel ; \$2,257.50 [64816].  
Ave Argyle. Lot 282 125 et 126, terrains 50 x 187 6, supr. 9375 pds chacun vacants. Le Shérif de Montréal à The Sun Life Assurance Co ; \$5755 [64818]

**ST-HENRI.**

Les droits et privilèges d'aqueducs, tuyaux etc, dans le territoire St-Henri et du village Tarcot. La Cité de Ste-Cunégonde à la ville de St-Henri ; \$200,000 [64781].

**MAISONNEUVE**

Ave. Jeanne d'Arc et Desjardins. Lot 14-60a 60, 59, 58, 57, 14-427b et 428, terrain supr. 15725 pds. Hon. Alph. Desjardins à Alphonse Valiquette ; \$2,000 [64808].

**COTE ST PIERRE**

Lot 119 10 2 et 3 Wm. Trenholme à Eliza Ann Stevens, épouse de John Lewis Trenholme ; \$440 [64792].

**ST-LAURENT**

Chemin des Ormes Lot 465 373 et 374, terrains 25 x 13, chacun vacants. L. Cousineau et Ed Gohier à Louis Pageau ; \$300 [64752].

Chemin public Lot 409-76, terrain 40 x 90 L. Cousineau & Ed. Gohier à Célestin Ladouceur ; \$200 [64756].  
Lot pt 237 Arthur Chamlez dit Jasmin à The Montreal Park & Island Ry Co ; \$525 [64801].

**SAULT AUX RECOLLETS**

Rue St Hubert. Lot 489-258 et 259, terrain 25 x 87. A. V. Meredith à Onésime Généreux ; \$ 10 [64763].  
Lot pt N.-O. 454. Joseph Wilfrid Paquette à Basile Colicrette dit Bourguignon ; \$100 [64894]

**LACBÈNE**

Rue Ste Louise. Lot 550 avec maison, terrain 50 x 100. Hon. J. A. Boyer à Charles Mercier ; \$1,000 [64830].  
Rue St Joseph, No 366 Lot 271 avec maison, etc., terrain irrég., supr. 7791 pds. O. P. Robert, failli, à Léon Groulx ; \$1 700 [64805].  
Lot 1 35 et 1 S 134. Wm Strachan à Robert Wilson ; \$7 0. [64757].

**LONGUE POINTE**

Lot 444. Charles Gagnon à George Mainville ; \$100 [64794]

**POINTE CLAIRE**

Lot 170 avec maison, etc., terrain irrég. supr. 27 arpents et 75 perches. Le Shérif de Montréal à Godfroi Brisebois ; \$506.97 [64765].

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

St Laurent.....	\$ 2,000 00
Ste Marie.....	8,000 00
Ste Anne.....	1,000 00
St Antoine.....	25,500 00
St-Denis.....	278 29
St Gabriel.....	2,500 00
St Jean-Baptiste.....	4 250 00
Mile End.....	500 00
Montreal Annexe.....	1 774 20
Ste Cunégonde.....	428 134 78
Westmount.....	8 5 2 50
St Henri.....	200 900 00
Maisonneuve.....	2,000 00
	\$684,479 77

**PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES**

Pendant la semaine terminée le 12 décembre 1896, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été

**Joseph Perrault. Simon Lesage. PERRAULT & LESAGE**

Architectes et Ingenieurs  
17, Cote de la Place d'Armes.  
Téléphone Bell, 1869.  
Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

**L. R. MONTBRIAND,**

ARCHITECTE et MESUREUR  
280 - RUE ST. ANDRÉ - 280  
MONTREAL.

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**

Architectes et Evalueurs.  
162, Rue St-Jacques  
BLOC BARON  
Eloéateur. Téléphone 2113.

**J. B. RESTHER & FILS**  
ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"  
101, rue ST-JACQUES, - Montréal  
Téléphone 1800.

**J. EMILE VANIER,**  
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingenieur Civil et Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques  
En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.  
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes du brevets d'invention, etc. Téléphone No 1800.

**LESSARD & HARRIS**  
(Cidevant de Brodeur & Lessard)

**CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS**  
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.  
421, Craig, Montreal. Tel. Bell 2191

**HORMISDAS CONTANT**  
CONTRACTEURS EN PLATRE  
290 RUE BEAUDRY  
TEL. BELL 3577. DES MARCHANDS 90

**LABRECQUE & MERCURE,**  
Entrepreneurs-Mécaniciens,  
37 RUE ST-ANDRE, MONTREAL  
Téléphone Bell 6325

**JOS. FABIEN**  
**ORNEMENTS ET OUVRAGES EN PLATRE**

Maitres artistes et Dadaes  
Experts en Ciment une spécialité.  
ATELIER ET COURS 488 à 492 RUE CHARLEVOIX.  
RESIDENCE 47 RUE KNOX, POINTE ST-CHARLES.

**A. LATOUR**  
**CONSTRUCTEUR**

222 Av. de l'Hotel-de-Ville.

**L. GIRARD & CIE,** Ferblantiers Plombiers Couvreur  
Spécialité : Corniche en tôle galvanisée  
TEL. BELL 4329. 350, ST-LAURENT

**A. CHENEVERT & CIE,** ENTREPRENEURS  
Spécialité d'ESTAFIERS  
Atelier : 77 RUE CRAIG. Résidence : 18 AVE PAPINEAU

**ANT. BELANGER,** Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniche une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.  
1266 RUE NOTRE-DAME.

**E. L. de la VALLÉE & Cie**  
Ingenieurs-Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes. MONTREAL.  
Travaux Municipaux, Etude et Installation de Distributions d'Eau, Ponts, Etc.

de \$131,840 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$ 30,840
Cies de prêts.....	13,000
Successions.....	13,000
Assurances.....	50,000
Autres corporations...	25,000
	<hr/>
	\$131,840

Les prêts ont été consentis aux taux de :

4½ p.c. pour \$50,000.  
5 p.c. pour \$4 000 ; 2 sommes de \$5,000  
\$7,000 ; \$9,000 et \$25,000.  
5½ p. c. pour \$3,200.  
Les autres prêts portent 6, 7 et 8 p. c. d'intérêts.

## VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 22 au 29 décembre, 1896.

### DISTRICT DE QUÉBEC

F. X. Lemieux vs Dame Hélène Carrier Ste Pétronille—Tous les droits et privilèges sur un terrain étant partie des lots Nos 54, 55, 56 et 57, circonstances et dépendances.

Vente le 28 décembre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Le Cité de Québec vs L. Bouchard.

Québec — La partie nord-est du No 3501, située rue Ste Magdeleine, avec bâtisses.

Vente le 24 décembre à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

Alfred Godin vs Jos Matte.

St Basile — 1o Une terre à bois, située rang St Charles, étant le No 71 ; 2o Le lot No 73, situé rang St Paul, circonstances et dépendances.

Vente le 26 décembre à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

### DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Olivier C. Morissette vs. Chs Cormier

Brompton Falls.—1o Un emplacement situé au 4e rang étant partie du lot No 29 avec bâtisses.

2o Un emplacement situé au 4e rang étant partie du No 29 avec bâtisses.

Vente le 26 décembre à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

### DISTRICT DE RICHELIEU

Ovide Labonté vs Joseph Beauchemin.

St. David—1o Une terre située 5e concession étant les Nos 51 et 52.

2o Un morceau de terre situé 4e concession étant le No 164.

3o Un morceau de terre situé 4e concession.

Vente le 28 décembre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

### DISTRICT DE BEAUCÉ

Jules Robinet vs A bert Oreste Gilly

St Zacharie— 1o Les lots 55 et 56 du 8e rang, 51, 52, 53, 54, 55 et 56 du 9e rang.

2o Tous les droits sur les lots 53, 54, 57, 58, 59, 61, 62, et 63 du 8e rang.

Vente le 22 décembre à 10hrs a. m., à la porte de l'église paroisse.

Louis Provelçal vs Joseph T. Poulin

St François— 1e Les lots 1034 et 1037 avec circonstances et dépendances.

2o La partie nord-ouest du No 138 avec bâtisse.

Vente le 26 décembre, à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

### DISTRICT DE MONTREAL

Augustin Tétrault vs Ant. L. Hurtubise. Montréal.—Un terrain sis rue Notre-

Dame, quartier Hochelaga, superficie 50,000 pieds avec bâtisses, etc. ce terrain est désigné sous les Nos 148 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 114, 258, 259, 260, 261, 262.

Vente le 28 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

Charles Henry Stephens Julius vs Singer.

Montréal.—Un lot sis rue Cadieux désigné sous le No 327 6 avec bâtisses.

Vente le 28 décembre, à 2 h. p. m., au bureau du Shérif.

Hon J. G. Laviolette vs Philéas Comte

Montréal.—Un lot situé rue Seaton et désigné sous le No 1-257.

2o Un lot situé rue Seaton et désigné sous le No 1-258

3o Un lot situé rue Seaton et désigné sous le No 1-259.

Vente le 28 décembre, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

Henry Gatehouse vs. The Metropolitan Club

Montréal—Un lot situé terrasse Beaver Hall étant le No 1155 avec bâtisses.

Vente le 28 décembre, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

### DISTRICT D'ARTHABASKA

Charles Pidgeon vs Norbert Roux et al.

Ste-Sophie — Une terre située au 9e rang étant le No 824, avec bâtisses.

Vente le 28 décembre, à 1 h. p. m., à la porte de l'église St-Pierre-Baptiste.

### DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Ed Antil dit St Jean vs Louis Ed Caron.

Louiseville — Un emplacement situé rue St Laurent et désigné sous le No 700. avec maison.

Vente le 22 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

### DISTRICT DE CHICOUTIMI

Wm. Boily et al vs Succession Adolphe Verreau.

Baie St-Paul—Un emplacement situé rang St-Pamphile étant le No 335, avec bâtisses ; sujet à une rente annuelle.

Vente le 22 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 12 décembre 1896.

Chez MM. Gamelin & Huot, architectes, rue St Jacques, No 58 : deux bâtisses, rue Quiblier à Westmount, à 2 étages, formant 2 logements.

Maçonnerie, Boucher & Huberdeau.  
Charpente et menuiserie, G. Bail.  
Couverture, David Ouimet.  
Plombage, do  
Chauffage, do  
Brique, Boucher & Huberdeau.  
Enduits, do  
Peinture et vitrerie, Geo. Bail.  
Appareils électriques, Canada Elec. Co.  
Propriétaire, Succ. Masson.

Chez A. Sincennes & E. Courval, architectes, rue St Laurent, No 794 : une bâtisse, coin des avenues des Pins et de l'Hôtel-de-Ville.

Maçonnerie, Valin & Allard.  
Charpente et menuiserie, M. Légaré & Fils.  
Plombage, David Ouimet.

Peinture et vitrerie, Hurtubise & Desjardins.

Le reste à donner.

Propriétaire, C Charbonneau.

Quatre cottages, rue MacKay, formant 4 logements.

Maçonnerie, Latour, Goulet & Cie.

Charpente et menuiserie, D. Gagné.

Plombage, Girard et Cie.

Brique, N. Major.

Enduits, Alf. Levert.

Peinture et vitrerie, G. Roy.

Propriétaire, Paquette et Guénette.

## NOTES

M. A. Préfontaine, architecte, est à préparer les plans et devis pour l'agrandissement de l'église de St Eustache.

M. O. St Jean, architecte, a demandé des soumissions pour l'église St Sauveur.

M. David Ouellet, architecte de Québec, a reçu instruction de préparer les plans et devis pour une église à St Jacques de Causapascal [Métapédia] ; le même architecte demande des soumissions jusqu'au 9 janvier 1897, pour le parachèvement de l'église de St Sébastien d'Aylmer [Bauce].

MM. Gamelin & Huot, demanderont sous peu des soumissions pour deux autres maisons devant être érigées rue Quiblier à Westmount.

## PETITES NOTES

Cadeaux de Noël — Nous recommandons comme tels : "Coussins de sofa ; couvertures de pied ; tea-cosies ; oreillers de plume ; oreillers de duvet ; coussins de fantaisie."

Tous ces articles sont fabriqués par la Compagnie Alaska des plumes et des duvets ( The Alaska Feather & Down Co.), 290 Rue Guy, Montréal.

D'après une correspondance de Stockholm, parue dans la *Münchener Allg. Zeitung*, le commerce des bois, dans les pays scandinaves, se trouve à la veille d'une crise intense. Bien que la campagne écoulée ait été encore satisfaisante, la demande pour l'Allemagne et l'Angleterre n'ayant pas baissé, plusieurs symptômes indiquent que l'état stagnant des affaires n'est pas prêt de cesser.

Parmi les différentes causes défavorables pour le commerce des bois, on peut citer les complications financières survenues sur différents marchés d'Europe. D'autre part, la concurrence acharnée que se font les exportateurs de pâte de bois suédois et norvégiens leur est également préjudiciable.

En effet, les fabricants de pâte de bois en Norvège ont tellement baissé leurs prix de vente qu'ils ne peuvent qu'enregistrer des pertes. En Suède, où les frais de production sont moins élevés, il y a surproduction. Ainsi, en 1894 on a fabriqué 81 millions de tonnes de pâte de bois ; en 1895, cette fabrication a été de 152 millions de tonnes. On n'a pas les chiffres exacts pour l'année 1896, mais il est certain que la production a encore augmenté. Enfin, on signale la fondation, en Suède, de nouvelles sociétés anonymes pour la production de la pâte de bois.